

SECTEURS D'ENJEUX ÉCOLOGIQUES (SEE)

2026 - 2041

TOME 3 - MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES



parcduluberon.fr

SOMMAIRE

Carte des enjeux écologiques	4
Les SEE : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme	5
Les zones de protection forte à affirmer : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme	7
Méthodologie	10
SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	16
SEE_AH_24 - Prairies humides d'Oppède	21
SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	27
SEE_AH_29 - La Doa et ses affluents	33
SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	38
SEE_AH_34 - L'imergue et ses affluents	44
SEE_AH_44 - Étang de la Bonde	49
SEE_AH_58 - Prairies humides de la plaine agricole de Forcalquier, Niozelles et Pierrerue	54
SEE_AH_63 - Prairies humides de Banon	58
SEE_AH_74 - Prairies humides de la plaine de Simiane-la-Rotonde	63
SEE_AH_84 - Doline de l'Etang	67
SEE_AH_94 - Zones humide de la plaine de Villemus	71
SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	75
SEE_AH_102 - Le Mardéric et ses affluents	81
SEE_AH_108 - Zones humides de la forêt d'Ongles	86
SEE_AH_109 - Zones humides de Montlaux	91
SEE_AH_110 - Réseau de retenues des hauts de Villeneuve	95
SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	99
SEE_AH_114 - Vallée de l'Enchrême et ses affluents	105
SEE_AH_117 - Prairies humides de Val Martine	111
SEE_AH_118 - Zones humides des collines siliceuses de Fuyara et Boulinette	116
SEE_AH_119 - Ruisseau de Laval	121
SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	125
SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	133
SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	141
SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents	147
SEE_AH_124 - Réseau de prairies humides de la haute Laye	153
SEE_AH_126 - Zones humides de la plaine agricole entre Dauphin et Mane	158
SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	162
SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	168
SEE_AH_129 - Prairies humides de Murs	175
SEE_AH_132 - La Riaille d'Apt	180
SEE_AH_133 - L'urbane	185
Liste des SEE par commune	188

Les Secteurs d'Enjeux Écologiques (SEE)

Niveau d'enjeu écologique

Légende

SEE - Niveau d'enjeu écologique

■ Enjeu de préservation majeur

■ Enjeu de préservation important

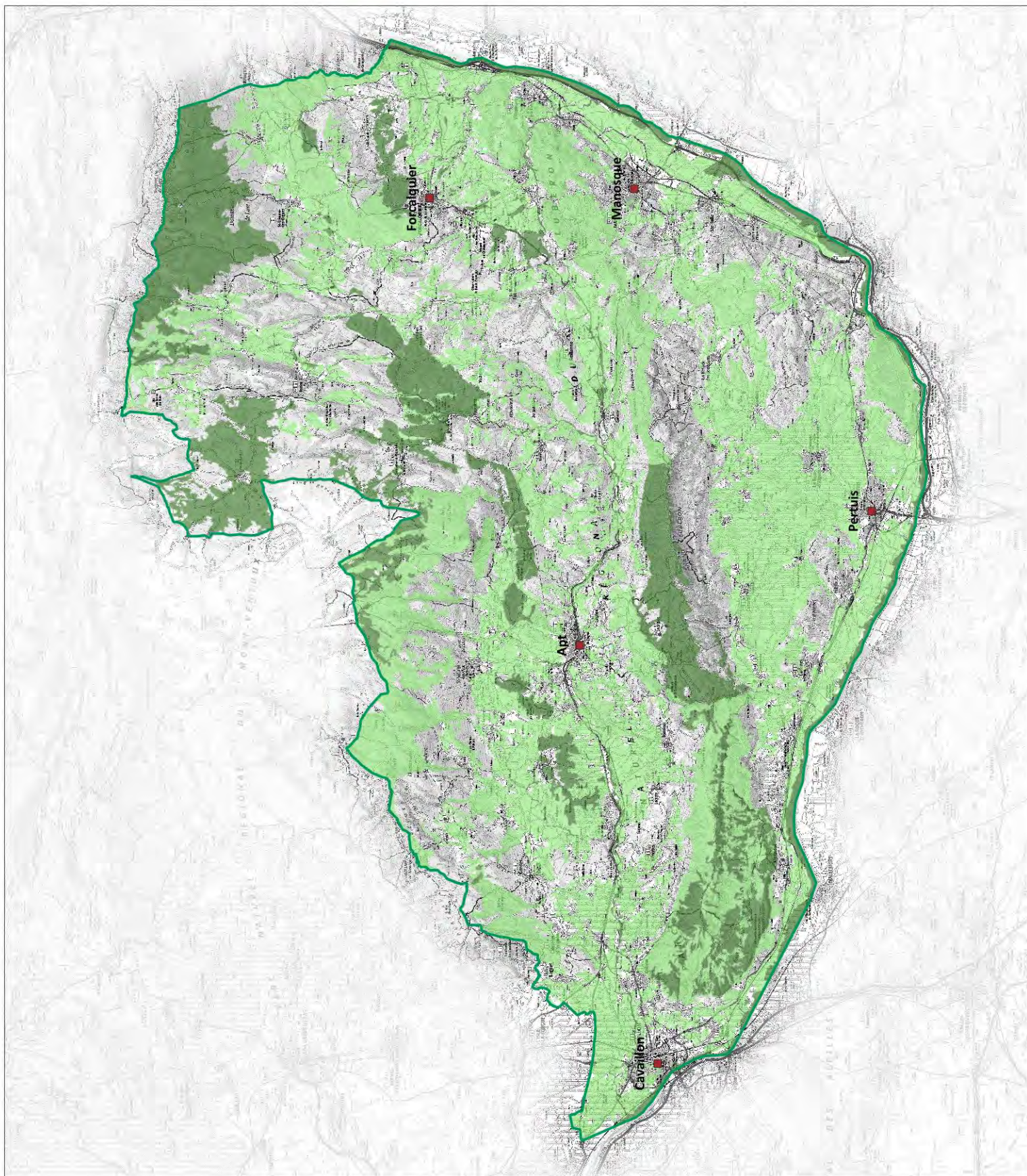
□ Périmètre d'étude Charte 2025-2040

■ Villes principales



0 2.5 5 km

Date : 18/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A.HAMEL-SIT-PNR-SUD
./ref_charte2040_see_j



Les SEE : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme

En tant qu'éléments du Plan de Parc, les Secteurs d'enjeux écologiques sont constitutifs des engagements des signataires de la Charte 2025-2040 du Parc naturel régional du Luberon.

Enjeux communs aux SEE :

- Mettre en œuvre des stratégies de conservation de la nature adaptées aux enjeux des différents secteurs et sous-trames de la trame verte et bleue.
- Préserver les secteurs à forts enjeux écologiques, considérés en bon ou moyen état de conservation, avec une priorité d'action ciblée sur les zones présentant des menaces actives ou potentielles identifiées.
- Restaurer les secteurs à enjeux écologiques forts à moyens, considérés en moyen ou mauvais état de conservation, avec des menaces actives ou potentielles identifiées.
- Améliorer les connaissances naturalistes est également une action nécessaire et transversale. Elle concerne tous les types de trames et tous les secteurs.

Enjeux par sous-trame :



Sous-trame aquatique et humide

Dans un contexte globalement sec, les cours d'eau et les zones humides du territoire (mares, prairies humides, bordures de cours d'eau...) apportent au territoire une diversité biologique et paysagère remarquable. Par nature, ils constituent des corridors écologiques et de véritables réservoirs de biodiversité, abritant un grand nombre d'espèces remarquables et protégées, spécifiques de ce type de milieux. Les cours d'eau et les zones humides jouent un rôle important dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration naturelle des eaux et la limitation des crues. L'enjeu est l'atteinte et le maintien du bon état de ces écosystèmes, suivant notamment les priorités définies par le plan de gestion stratégique des zones humides.



Sous-trame forestière

La biodiversité spécifique aux forêts naturelles et matures est originale et concerne en particulier les forêts les plus anciennes et les moins exploitées. Les SEE de la trame forestière visent à intégrer les enjeux majeurs de biodiversité forestière dans les documents de gestion et d'urbanisme, notamment en mettant en place une trame de vieux bois opérationnelle, par la préservation d'îlots de sénescence, et à proposer des zones forestières sur lesquelles établir des statuts de conservation ou des outils de gestion adaptés, notamment la libre évolution.



Sous-trame milieu ouvert et semi-ouvert

Les pelouses sèches, prairies et garrigues méditerranéennes créées par un usage pastoral millénaire, abritent des espèces parmi les plus remarquables du Luberon. L'enjeu est de conforter et de valoriser le rôle majeur de l'activité pastorale dans la conservation de ces écosystèmes, afin de garantir leur entretien à long terme, et de poursuivre les actions de restauration de ces milieux ouverts.



Sous-trame agricole

Autrefois supports d'une riche biodiversité, dont subsistent aujourd'hui des espèces remarquables, les terroirs agricoles du Luberon, aussi bien les zones irriguées que les terroirs de « montagne sèche », ont subi les effets de la modernisation des pratiques (mécanisation, abandon des jachères...), ainsi que les effets de mitage ou d'étalement des villages. L'enjeu est de restaurer ces milieux et leurs continuités écologiques, en maintenant une activité agricole qui s'appuie sur les bénéfices mutuels entre agriculture et biodiversité, via des pratiques agroécologiques, des mesures agroenvironnementales, la préservation, l'entretien et le développement des infrastructures agroécologiques (haies, bosquets, arbres isolés, bancau et murets, bandes enherbées...), etc.

IMPLICATIONS POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Conformément aux engagements des collectivités adhérentes précisés dans le rapport de la Charte et afin de consacrer la vocation naturelle et la qualité biologique, géologique et paysagère de ces espaces, les documents d'urbanisme s'engagent à :

Pour tous les secteurs :

- Ne pas autoriser l'extension de l'urbanisation sur ces espaces quelle que soit sa forme (activités, habitats, services publics, projets énergétiques...). Les constructions agricoles (à l'exception de celles nécessaires à l'usage pastoral) ne devront pas être autorisées dans les sous-trames des milieux ouverts et des milieux naturels. Elles ont vocation à être implantées dans la sous-trame des milieux agricoles.
- Dans les secteurs d'enjeux écologiques, ne pas autoriser les affouillements ou exhaussements des sols, afin de préserver l'intégrité, la richesse du sol, des végétaux et la géodiversité (diversité géologique et paléontologique).
- Sur les espaces d'interface entre les espaces urbains et les secteurs d'enjeux écologiques et dans le cas d'un éventuel développement urbain, concilier la préservation des enjeux naturels en présence et le projet communal. Sur ces espaces d'interfaces, le syndicat mixte encouragera la commune à étudier les impacts de l'urbanisation, à promouvoir un urbanisme végétal, des zones de mise en défens (évitement), des espaces de restauration de la biodiversité ou des mesures réglementaires encourageant la biodiversité en milieu urbain.
- Promouvoir ou maintenir sur les secteurs d'enjeux écologiques humides, pastoraux et forestiers les protections liées aux milieux naturels remarquables (notamment les outils définis par les articles L. 151-23, L113-1 ou L. 421-4 du code de l'urbanisme).
- Inscrire dans les documents d'urbanisme un objectif de restauration des continuités écologiques.

Compte tenu de l'échelle du Plan de Parc, des adaptations mineures de son tracé sont possibles dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux. Il s'agira de l'adapter par rapport au parcellaire cadastral, à l'occupation du sol existante, aux limites physiques ou aux voies de communication.

MESURES DE LA CHARTE CONCERNÉES

Mesure 16 : Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les écosystèmes humides

Mesure 18 : Garantir une gestion durable des écosystèmes forestiers

Mesure 19 : Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques

Mesure 20 : Accompagner les projets et activités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines

Mesure 21 : Protéger le patrimoine génétique des espèces cultivées (sous-trame des milieux agricoles)

Mesure 29 : Accompagner la mutation agroécologique dans les exploitations agricoles

Mesure 30 : Soutenir et valoriser le pastoralisme

Les zones de protection forte à affirmer : enjeux et implications pour les documents d'urbanisme



Zone de protection forte à affirmer (projet)

DÉFINITION

Ce sont des secteurs naturels inclus dans les SEE, identifiés pour leur riche biodiversité ou leur patrimoine géologique. La préservation de ce patrimoine naturel nécessite la mise en place de mesures foncières, réglementaires et de gestion afin de renforcer leur protection à long terme.

Les zones de protection forte indiquées sur le Plan de Parc constituent des « enveloppes de projet » qui seront à affiner et préciser en fonction du type d'outil de protection retenu, des nécessités de réglementation ou de gestion, de la propriété foncière et du cadastre.

La carte en encart du Plan de Parc identifie les protections réglementaires existantes en 2022 sur le territoire, qui sont déjà reconnues comme zones de protection forte (réserve naturelle nationale géologique, arrêtés de protection de biotope et réserves biologiques).

L'ensemble des zones de protections fortes existantes et en projet ont vocation à constituer les aires centrales de la Réserve de biosphère UNESCO Luberon-Lure.

ENJEUX

Les enjeux écologiques de ces zones, véritables « cœurs de nature » qui abritent des espèces menacées et remarquables, nécessitent une protection renforcée. Elles sont visées par la Charte comme devant faire l'objet de la création de nouvelles aires protégées, en application de l'article L110-4 du code de l'environnement et selon la définition du décret du 12 avril 2022 : « Est reconnue comme zone de protection forte une zone géographique dans laquelle les pressions engendrées par les activités humaines susceptibles de compromettre la conservation des enjeux écologiques sont absentes, évitées, supprimées ou fortement limitées, et ce de manière pérenne, grâce à la mise en œuvre d'une protection foncière ou d'une réglementation adaptée, associée à un contrôle effectif des activités concernées. »

Liste et hiérarchisation des zones de protection forte à affirmer :



Priorité 1



Priorité 2

Nom	Surface (ha)	intérêt patrimonial	Éléments de hiérarchisation
Secteur à Tulipes de Manosque	9,6	flore des zones agricoles	Zone de compensation, APPB
Vallon de l'Aiguebrun	458	faune, milieux aquatiques et forestiers	Enjeux majeurs, fortes pressions de la fréquentation, gestion conservatoire à développer ENS, Natura 2000, APPB ?
Les 7 lacs	60	Zone humide majeure, avifaune	Enjeux majeurs, forte pressions. Projet d'ENS et d'APPB
Chênaie sessile de Vachères-Fuyara	693	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, patrimoine génétique	Enjeux forts, faibles pressions humaines . projet de RNR
Forêt de l'ubac du Grand Luberon	1379	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, flore	Enjeux forts, faibles pressions humaines . projet de RBI

Forêts naturelles montagnardes de Lure	143	Vieilles forêts mûres, insectes, chiroptères, avifaune, flore	Enjeux forts, faibles pressions humaines projet de RBI en cours en 2023
Massif du Colorado provençal	709	Faune et flore des Ogres	Enjeux forts, forte pression humaine localisée. Type de ZPF à définir
Colline de la Bruyère	307	Chiroptères, amphibiens et flore des Ogres	Enjeux majeurs, pressions de la fréquentation maîtrisée, Gestion conservatoire déjà engagée (ENS), à renforcer (Natura 2000, APPB ?)
Les Craux de Saint-Michel et Mane	662	Flore, reptiles (Lézard ocellé), avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, peu de gestion conservatoire (à renforcer), pression de fermeture des milieux. Natura 2000 et APHN, ORE
Crêtes de la Montagne de Lure	752	Flore, reptiles (Vipère d'Orsini), avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, pressions naturelles et humaines à maîtriser, ENS, projet d'APPB
Rochers des Mourres	595	Flore, reptiles, avifaune, insectes des milieux ouverts + géologie	Enjeux forts, protection à renforcer localement, ENS existant
Les crêtes du Grand Luberon	205	Flore, reptiles, avifaune, insectes des milieux ouverts	Enjeux forts, pression de fermeture des milieux. Natura 2000 existant, type de ZPS à étudier.
Sites fossilifères Combe de Morteiron et Combe petite	30	paléontologique	Site majeur Type de ZPF à étudier
Dalles à empreintes de pas de mammifères de la carrière d'argile de Viens	0,02	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Site fossilifère : marnes aptiennes de Carniol.	1,67	paléontologique	Site majeur Type de ZPF à étudier
Dalle à empreintes de mammifères de Revest St-Martin	0,02	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Gisements à fossiles continentaux de Cucuron (Ratavoux, le stade).	5,42	paléontologique	Site majeur Projet d'APPG ?
Site des marnes aptiennes (stratotype)	46	géologique et paléontologique	Enjeux majeur et menaces de dégradations et de prélèvements. Projet d'APPG ?
Anticlinal chevauchant et discordance stratigraphique de la Déboulière	1,11	géologique	Enjeu géologique et pédagogique important à préserver (bord de route) APPG ?
La Combe de Lourmarin (carrière du Bon Dieu)	1,55	géologique	Enjeu géologique important à préserver (bord de route) APPG ?
Gypse et roses des sables de Perréal	9,3	géologique	Enjeu géologique important . APPG ou extension APPB de Perréal
Brèche palagonitique, roche volcanique du Grand Luberon	1,24	géologique	Enjeu géologique important à préserver (bord de route) APPG ?
TOTAL	6068,49		

IMPLICATIONS POUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Conformément aux engagements des collectivités adhérentes précisés dans le rapport de la Charte et afin de consacrer la vocation naturelle et la qualité biologique, géologique et paysagère de ces espaces, les évolutions des documents d'urbanisme s'engagent à :

- inscrire dans les documents réglementaires un objectif prioritaire de préservation du patrimoine naturel ;
- ne pas autoriser l'extension de l'urbanisation sur ces espaces quelle que soit sa forme (activités, habitats, services publics, projets énergétiques...) ;
- ne pas autoriser les affouillements ou exhaussements des sols, afin de préserver l'intégrité, la richesse du sol, des végétaux et la géodiversité (diversité géologique et paléontologique) ;
- promouvoir ou maintenir les protections liées aux milieux naturels remarquables (notamment les outils définis par les articles L. 151-23, L113-1 ou L. 421-4 du code de l'urbanisme) ;
- favoriser la création d'aires protégées au titre de l'article L110-4 du code de l'environnement.

MESURE DE LA CHARTE CONCERNÉE

Mesure 19 : Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques.

Des Secteurs de valeur biologique majeure aux SEE

Dès la genèse du Parc et avec l'appui de son Conseil scientifique, un travail d'inventaire cartographique des richesses naturelles, sous l'intitulé « secteurs de Valeur Biologique Majeure », a consisté à mettre en lumière les milieux naturels les plus remarquables dans le but de les préserver.

Ce zonage évolue dans la Charte 2025-2040 pour tenir compte :

- d'un contexte mondial de forte érosion de la biodiversité, concernant aussi bien les espèces dites patrimoniales que les autres plus ordinaires et de proximité ;
- de l'identité du territoire qui trouve sa richesse écologique dans la diversité et l'imbrication de ses écosystèmes forestiers, pastoraux, agricoles, humides et aquatiques, souvent encore bien conservés ;
- de l'inscription du territoire dans le Schéma régional de cohérence écologique et de la mise en œuvre d'une trame verte et bleue ;
- de la prise en compte des données naturalistes publiques actualisées concernant la faune et la flore, et de la définition d'enjeux locaux de conservation pour les espèces remarquables ;
- de la volontaire intégration de nombreux sites géologiques patrimoniaux ;
- de l'extension du périmètre d'étude à 15 nouvelles communes, englobant les secteurs d'enjeux écologiques des plaines agricoles du piémont, des forêts et des crêtes de la montagne de Lure.

La trame verte et bleue

Les travaux menés pour définir et hiérarchiser les continuités écologiques du territoire Luberon-Lure ont reposé sur la méthode suivante :

- Choix d'espèces représentatives de chaque sous-trame et détermination de leurs traits de vie ;
- Cartographie de leurs habitats potentiels à l'échelle du territoire, avec vérification de la cohérence avec les données d'observation ;
- Caractérisation de ces habitats du point de vue de leur connexité afin de déterminer les secteurs fonctionnant comme des réservoirs importants pour les espèces ;
- Intégration de ces réservoirs en tant que Secteurs d'enjeux écologiques (SEE) du Plan de Parc, caractérisés le cas échéant par un objectif de préservation ou de restauration ;
- Réalisation de cartes de connectivité pour certaines espèces, afin de visualiser les corridors de déplacement majeurs ;
- Intégration dans l'encart « trame verte et bleue » du Plan de Parc des corridors majeurs sous forme de « flèches » pour chaque sous-trame à enjeux.

L'analyse a conduit à hiérarchiser les enjeux entre les sous-trames, les principales pressions s'exerçant sur :

- Les écosystèmes de milieux ouverts méditerranéens, dont les surfaces sont en régression et dont la continuité est un enjeu majeur pour l'avenir des populations d'espèces patrimoniales qui les caractérisent.
- Les zones agricoles, fragmentées et menacées par l'artificialisation. L'enjeu est de garantir leur continuité par des outils assurant la pérennité de leur usage agricole à long terme.
- Les zones humides et les milieux aquatiques liés aux cours d'eau, ces derniers représentant à la fois des réservoirs et des corridors de biodiversité.
- En ce qui concerne les milieux boisés, en expansion et couvrant plus de la moitié du territoire, l'enjeu majeur n'est pas la continuité des zones boisées entre elles, mais plutôt la préservation des vieilles forêts remarquables, et la mise en œuvre d'une trame de vieux bois opérationnelle au sein des forêts gérées.

TRAME VERTE ET BLEUE

Légende

Sous trame et type de gestion

- Sous trame forestière à préserver
- Sous trame milieu ouvert / semi-ouvert à préserver
- Sous trame milieu ouvert / semi-ouvert à restaurer
- Sous trame aquatique et humide à préserver
- Sous trame aquatique et humide à restaurer
- Sous trame agricole à préserver
- Sous trame agricole à restaurer

Limite administrative

- Périmètre d'étude du Parc
- Ville principale

Corridor écologique*

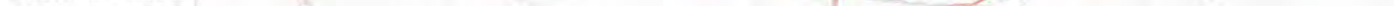
- Corridor de la sous-trame milieu ouvert / Semi-ouvert
- Corridor de la sous-trame agricole
- Corridor de la sous-trame aquatique ou humide

* Les corridors de la sous-trame forestière ne sont pas figurés car ces derniers sont répartis sur l'ensemble du territoire et considérés comme non menacés (la forêt occupe plus de la moitié du territoire).



0 2,5 5 km

Date : 11/05/2023
Sources : PNR, BD Topo, BD AD
Banc de données : © IGN PNR 2007-2022
Cartographe : M. KREBS-SIT PNR-PACA-Luberon



Les espèces remarquables

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non-intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. Il peut prendre 5 valeurs : faible, modéré, assez fort, fort, très fort.

L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance du territoire pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème.

Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

Espèces animales à enjeu fort ou très fort

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	ELC
Amphibiens	<i>Pelobates cultripipes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort
Poissons	<i>Zingel asper</i> (Linnaeus, 1758)	Apron du Rhône	Très fort
Reptiles	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort
Reptiles	<i>Vipera ursinii</i> (Bonaparte, 1835)	Vipère d'Orsini (La)	Très fort

Arachnides	Nemesia incerta (O. Pickard-Cambridge, 1874)		Très fort
Crustacés	Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'),	Fort
Gastéropodes	Fissuria boui (Boeters, 1981)	Planhydrobie de la Durance	Très fort
Gastéropodes	Moitessieria locardi (Coutagne, 1883)	Petite moitessierie	Fort
Gastéropodes	Vertigo angustior Jeffreys, 1830	Vertigo étroit	Fort
Insectes	Anomaloptera helianthemi (Perris in Amyot & Audinet Serville, 1843)		Fort
Insectes	Chazara briseis (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort
Insectes	Chorthippus jucundus (Fischer, 1853)	Criquet des marais, Criquet des Joncs	Très fort
Insectes	Coenagrion caerulescens (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	Très fort
Insectes	Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)	Agrion joli	Fort
Insectes	Copris umbilicatus Abeille de Perrin, 1901		Fort
Insectes	Ectamenogonus montandoni (Buysson, 1889)		Très fort
Insectes	Erebia epistygne (Hübner, 1819)	Moiré provençal (Le), Moiré de Provence (Le)	Fort
Insectes	Erebia scipio (Boisduval, 1833)	Moiré des pierriers (Le)	Fort
Insectes	Ernobius mulsanti Kiesenwetter, 1877		Fort
Insectes	Gryllotalpa septemdecimchromosomica (Ortiz, 1958)	Courtilière provençale	Fort
Insectes	Hyponephele lupina (O. Costa, 1836)	Louvet (Le)	Fort
Insectes	Idaea sardonata (Homberg, 1912)	Acidalie roussillonnaise (L')	Fort
Insectes	Jordanita hispanica (Alberti, 1937)	Procris atlante (Le), Turquoise espagnole (La)	Fort
Insectes	Korynetes geniculatus (Klug, 1842)		Fort
Insectes	Lasiacantha histricula (Puton, 1878)		Fort
Insectes	Limoniscus violaceus (P.W.J. Müller, 1821)	Taupin violacé	Très fort
Insectes	Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Bacchante (La), Déjanire (La)	Fort
Insectes	Meira fagniezi (Desbrochers des Loges, 1908)		Très fort
Insectes	Meira vaclusiana (Desbrochers des Loges, 1898)		Fort
Insectes	Otiorhynchus fagniezi (Ruter, 1945)		Très fort
Insectes	Otiorhynchus putoni (Stierlin, 1891)		Fort
Insectes	Papilio alexanor (Esper, 1800)	Alexanor (L'), Grand Sélésier (Le)	Fort
Insectes	Perlamantis alliberti (Guérin-Méneville, 1843)		Fort
Insectes	Podisma amedeagnatoae (Fontana & Pozzebon, 2007)	Miramelle du Ventoux	Fort
Insectes	Polydrusus kahri Kirsch, 1865		Fort
Insectes	Polygonia egea (Cramer, 1775)	Vanesse des Pariétaires (La),	Très fort
Insectes	Roeseliana azami (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort
Insectes	Rosalia alpina (Linnaeus, 1758)	Rosalie des Alpes	Fort
Insectes	Stenobothrus festivus (Bolívar, 1887)	Sténobothre occitan	Fort
Insectes	Stenobothrus grammicus (Cazurro y Ruiz, 1888)	Gomphocère fauve-queue, Sténobothre cli- queteur	Très fort

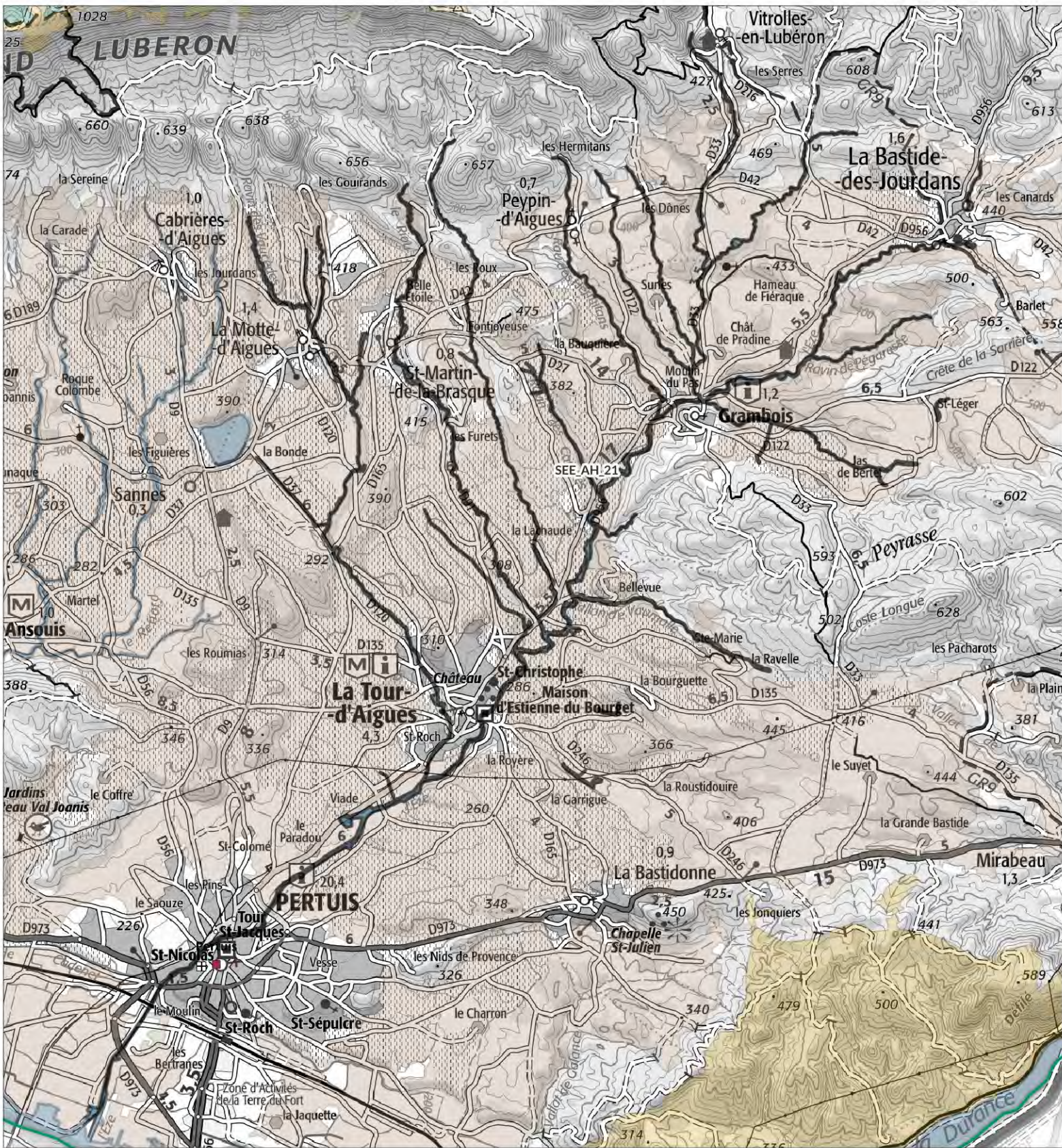
Insectes	Sympetrum depressiusculum (Selys, 1841)	Sympétrum déprimé (Le)	Fort
Mammifères	Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe	Fort
Mammifères	Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort
Mammifères	Myotis bechsteinii (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	Très fort
Mammifères	Myotis blythii (Tomes, 1857)	Petit Murin	Très fort
Mammifères	Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Fort
Mammifères	Myotis myotis (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Fort
Mammifères	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort
Mammifères	Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Fort
Mammifères	Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort
Oiseaux	Acrocephalus arundinaceus (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort
Oiseaux	Acrocephalus melanopogon (Temminck, 1823)	Lusciniole à moustaches	Très fort
Oiseaux	Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort
Oiseaux	Aquila fasciata (Vieillot, 1822)	Aigle de Bonelli	Très fort
Oiseaux	Bonasa bonasia (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort
Oiseaux	Bonasa bonasia (Linnaeus, 1758)	Gélinotte des bois	Fort
Oiseaux	Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	Fort
Oiseaux	Calandrella brachydactyla (Leisler, 1814)	Alouette calandrelle	Fort
Oiseaux	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort
Oiseaux	Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort
Oiseaux	Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort
Oiseaux	Lanius meridionalis Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort
Oiseaux	Lanius senator (Linnaeus, 1758)	Pie-grièche à tête rousse	Très fort
Oiseaux	Lyrurus tetrix (Linnaeus, 1758)	Tétras lyre	Fort
Oiseaux	Neophron percnopterus (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort
Oiseaux	Oenanthe hispanica (Linnaeus, 1758)	Traquet oreillard	Très fort
Oiseaux	Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort
Oiseaux	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort
Oiseaux	Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort
Oiseaux	Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort

Espèces végétales à enjeu fort ou très fort

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	ELC
Angiospermes	Alkanna matthioli Tausch, 1824	Orcanette de Matthiolo, Orcanette des teinturiers, Orcanette tinctoriale	Fort
Angiospermes	Alopecurus aequalis Sobol., 1799	Vulpin roux, Vulpin fauve, Vulpin égal	Fort
Angiospermes	Anacamptis coriophora subsp. coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide punaise, Orchis punaise	Fort
Angiospermes	Asperula arvensis L., 1753	Aspérule des champs	Fort
Angiospermes	Bassia laniflora (S.G.Gmel.) A.J.Scott, 1978	Bassie à fleurs laineuses	Fort
Angiospermes	Bidens tripartita subsp. tripartita L., 1753	Bident triparti, Bident trifolié, Eupatoire aquatique, Chanvre d'eau	Fort
Angiospermes	Brassica elongata subsp. integrifolia (Boiss.) Breistr., 1942	Chou allongé à feuilles entières, Chou à feuilles entières	Très fort
Angiospermes	Brassica repanda subsp. saxatilis (DC.) Heywood, 1964	Chou des rochers, Chou étalé des rochers	Fort
Angiospermes	Bromus secalinus L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Brome petit-seigle, Brome faux seigle,	Fort
Angiospermes	Bufonia tenuifolia L., 1753	Bufonie à petites feuilles	Fort
Angiospermes	Bupleurum gerardi All., 1773	Buplèvre de Gérard	Fort
Angiospermes	Bupleurum subovatum Link ex Spreng., 1813	Buplèvre ovale	Fort
Angiospermes	Carex praecox Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort
Angiospermes	Centaurea stoebe L., 1753	Centaurée du Rhin	Fort
Angiospermes	Centaureum favargerii Zeltner, 1970	Petite-centaurée de Favarger	Très fort
Angiospermes	Chaerophyllum nodosum (L.) Crantz, 1767	Cerfeuil noueux, Faux myrrhis noueux	Fort
Angiospermes	Corispermum gallicum Iljin, 1929	Corisperme de France	Très fort
Angiospermes	Dactylorhiza traunsteineri (Saut. ex Rchb.) Soó, 1962	Dactylorhize de Traunsteiner, Orchis de Traunsteiner	Fort
Angiospermes	Delphinium orientale J.Gay, 1840	Dauphinelle d'Orient, Pied-d'alouette d'Orient	Très fort
Angiospermes	Delphinium pubescens DC., 1815	Dauphinelle pubescente, Pied-d'alouette pubescent	Fort
Angiospermes	Dianthus superbus L., 1755	Œillet superbe, Œillet magnifique	Très fort
Angiospermes	Doronicum plantagineum L., 1753	Doronic à feuilles de plantain	Fort
Angiospermes	Euphorbia graminifolia Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort
Angiospermes	Euphorbia palustris L., 1753	Euphorbe des marais	Fort
Angiospermes	Fumaria densiflora DC., 1813	Fumeterre à fleurs denses	Fort
Angiospermes	Gagea luberonensis J.-M.Tison, 1998	Gagée du Luberon	Fort
Angiospermes	Galium rubioides L., 1753	Gaillet fausse garance	Fort
Angiospermes	Galium saxosum (Chaix) Breistr., 1948	Gaillet de Villars, Gaillet des rochers	Fort
Angiospermes	Genista radiata (L.) Scop., 1772	Genêt radié	Très fort
Angiospermes	Glaucium corniculatum (L.) Rudolph, 1781	Glaucier corniculé,	Fort
Angiospermes	Gnaphalium uliginosum L., 1753	Gnaphale des marais, Cotonnière des marais	Fort
Angiospermes	Gymnadenia odoratissima (L.) Rich., 1817	Orchis très odorant, Gymnadénie odorante, Orchis odorant	Fort
Angiospermes	Hedysarum boveanum subsp. europaeum Guitt. & Kerguelen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort
Angiospermes	Helichrysum italicum subsp. serotinum (Boiss.) P.Fourn., 1939	Hélichryse tardive, Immortelle tardive	Très fort

Angiospermes	<i>Hypocoum pendulum</i> L., 1753	Hypécoum pendant, Cumin pendant	Fort
Angiospermes	<i>Inula britannica</i> L., 1753	Inule de Grande-Bretagne	Fort
Angiospermes	<i>Inula helenioides</i> DC., 1815	Inule faux héliénium, Inule fausse aunée,	Très fort
Angiospermes	<i>Jasonia tuberosa</i> (L.) DC., 1836	Jasonie tubéreuse, Inule tubéreuse,	Fort
Angiospermes	<i>Juncus fontanesii</i> J.Gay, 1827	Jonc de Desfontaines	Fort
Angiospermes	<i>Loeflingia hispanica</i> L., 1753	Loeflingie d'Espagne	Très fort
Angiospermes	<i>Lolium temulentum</i> L., 1753	Ivraie enivrante	Très fort
Angiospermes	<i>Lythrum tribracteatum</i> Salzm. ex Spreng., 1827	Salicaire à trois bractées, Lythrum à trois bractées, Lythrum de Salzmann	Fort
Angiospermes	<i>Malcolmia africana</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Malcolmie d'Afrique, Julienne d'Afrique	Fort
Angiospermes	<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	Fort
Angiospermes	<i>Nigella nigellastrum</i> (L.) Willk., 1880	Garidelle fausse nigelle	Très fort
Angiospermes	<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>lanceolatus</i> (Gaudin) P.Fourn., 1937	Odontite lancéolé, Euphraise lancéolée,	Fort
Angiospermes	<i>Ophrys speculum</i> Link, 1799 [nom. et typ. cons.]	Ophrys miroir, Ophrys cilié	Fort
Angiospermes	<i>Orchis provincialis</i> Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence	Fort
Angiospermes	<i>Orchis spitzelii</i> Saut. ex W.D.J.Koch, 1837	Orchis de Spitzel	Fort
Angiospermes	<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	Fort
Angiospermes	<i>Phelipanche arenaria</i> (Borkh.) Pomel, 1874	Phélipanche des sables, Phélypée des sables, Orobanche des sables	Fort
Angiospermes	<i>Phelipanche lavandulacea</i> (F.W.Schultz) Pomel, 1874	Phélipanche couleur lavande, Orobanche couleur de lavande,	Fort
Angiospermes	<i>Polycnemum arvense</i> L., 1753	Polycnème des champs, Petit polycnème	Fort
Angiospermes	<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	Renoncule courbée en cercle, Renoncule divariquée, Renoncule en crosse	Fort
Angiospermes	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	Fort
Angiospermes	<i>Roemeria hybrida</i> (L.) DC., 1821	Roémie hybride, Roémie intermédiaire, Roémie violacée	Fort
Angiospermes	<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schrud.) Palla, 1888	Schénoplecte du littoral, Scirpe du littoral, Souchet du littoral, Scirpe littoral	Fort
Angiospermes	<i>Silene portensis</i> L., 1753	Silène de Porto	Fort
Angiospermes	<i>Sisymbrium polyceratium</i> L., 1753	Sisymbre à cornes nombreuses, Vélar à cornes nombreuses	Très fort
Angiospermes	<i>Trifolium bocconeii</i> Savi, 1808	Trèfle de Boccone	Fort
Angiospermes	<i>Trifolium hirtum</i> All., 1789	Trèfle hérissé	Fort
Angiospermes	<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort
Angiospermes	<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	Fort
Angiospermes	<i>Tulipa clusiana</i> DC., 1804	Tulipe de l'Écluse, Tulipe de Perse	Fort
Angiospermes	<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette,	Fort
Angiospermes	<i>Valerianella echinata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle épineuse, Mâche à piquants, Mâche hérisson	Fort
Angiospermes	<i>Ventenata dubia</i> (Leers) Coss., 1855	Venténate douteuse, Fausse avoine, Avoine douteuse	Fort
Angiospermes	<i>Veronica triphyllos</i> L., 1753	Véronique trifoliée, Véronique à trois feuilles	Fort
Ptéridophytes	<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L., 1753	Ophioglosse du Portugal	Fort

SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périimètre d'étude du Parc



1:73 400

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



L'Eze et ses affluents - SEE_AH_21 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : Restaurer;Préserver

Commune(s) concernée(s) :

La Bastide-des-Jourdans, Peypin-d'Aigues, Vitrolles-en-Lubéron, Grambois, La Motte-d'Aigues, Cabrières-d'Aigues, Saint-Martin-de-la-Brasque, La Tour-d'Aigues, Pertuis

Niveau d'enjeu écologique : 2

Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 227.4 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

L'Eze est l'un des principaux affluents rive droite de la Durance du sud-Luberon. Son réseau hydrographique descend des contreforts sud du massif du Luberon. Il présente majoritairement des écoulements intermittents avec de longs linéaires d'assec en période d'été, liés au contexte géologique (système karstique du massif du Luberon, plaine alluviale filtrante de la Durance). Cependant, à la faveur de quelques zones de sources et résurgences, certains tronçons de cours d'eau présentent des écoulements pérennes ou quasi-pérennes en tête de bassin versant permettant le développement d'une faune et d'une flore spécifique des milieux aquatiques et humides, avec quelques espèces remarquables (*Ranunculus circinatus*, *Potamogeton coloratus*, ...).

De part et d'autre des cours d'eau, les habitats naturels sont à dominante forestier avec des boisements plus ou moins continus selon le contexte anthropique environnant. Les zones humides de bordure de cours d'eau sont représentées essentiellement par des formations de ripisylve à bois tendre (Peupleraies à Peuplier blanc et Peuplier noir, Frênaies). Les zones humides herbacées ouvertes sont plus rares et sont restreintes à une bande de quelques mètres autour du cours d'eau. Des mares ou petits étangs jalonnent certains secteurs et contribuent à la richesse du site dans un environnement globalement sec.

Outre ses fonctions écologiques, l'Eze et ses affluents jouent un rôle hydrologique non négligeable vis-à-vis de l'aval (ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON

Lien
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Ces cours d'eau ont été dans la majeure partie restructurés par la main de l'homme sous la pression de l'agriculture et de l'urbanisation (endiguement, recalibrage). Les habitats naturels rivulaires sont limités et dégradés dans les traversées urbaines et les plaines agricole. Seules les parties amont des affluents de l'Eze semblent encore préservées et jouent le rôle de réservoir de biodiversité.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 1 habitat d'intérêt communautaire :

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Habitats d'intérêt communautaire)

Flore vasculaire : 5 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 21 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Sédimentologie : Vallon du Mirail

Le vallon de Mirail permet l'observation des formations travertineuses et détritiques pléistocènes à postglaciaires caractéristiques du versant sud du Luberon. Les formations quaternaires sont particulièrement bien lisibles et relativement puissantes (30m pour le Pléistocène et 12m pour le postglaciaire). Ce site constitue une synthèse des héritages quaternaires du Luberon et permet d'étudier les dynamiques sédimentaires des systèmes travertineux provençaux et leur évolution depuis 50 000 ans.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

L'Eze et ses affluents sont le siège de multiples enjeux environnementaux et socio-économiques. Ils sont à ce titre identifiés « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur la restauration des milieux et la préservation des affluents moins dégradés (maîtrise des pressions et menaces).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restaurer l'hydromorphologie et le corridor écologique des tronçons dégradés
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	1997
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2003
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré, Potamot des tourbières alcalines, Potamot rougeâtre	Assez fort	2012
<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	Renoncule courbée en cercle, Renoncule divariquée, Renoncule en crosse	Fort	2012
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2020

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2010

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2019
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2012
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2019
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2020
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2012
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	Corbeau freux	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2016
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2018
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2018
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2007
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2012
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2017
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Modéré	2012

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dépôt quaternaire du ravin du Mirail	PAC0750	2 étoiles

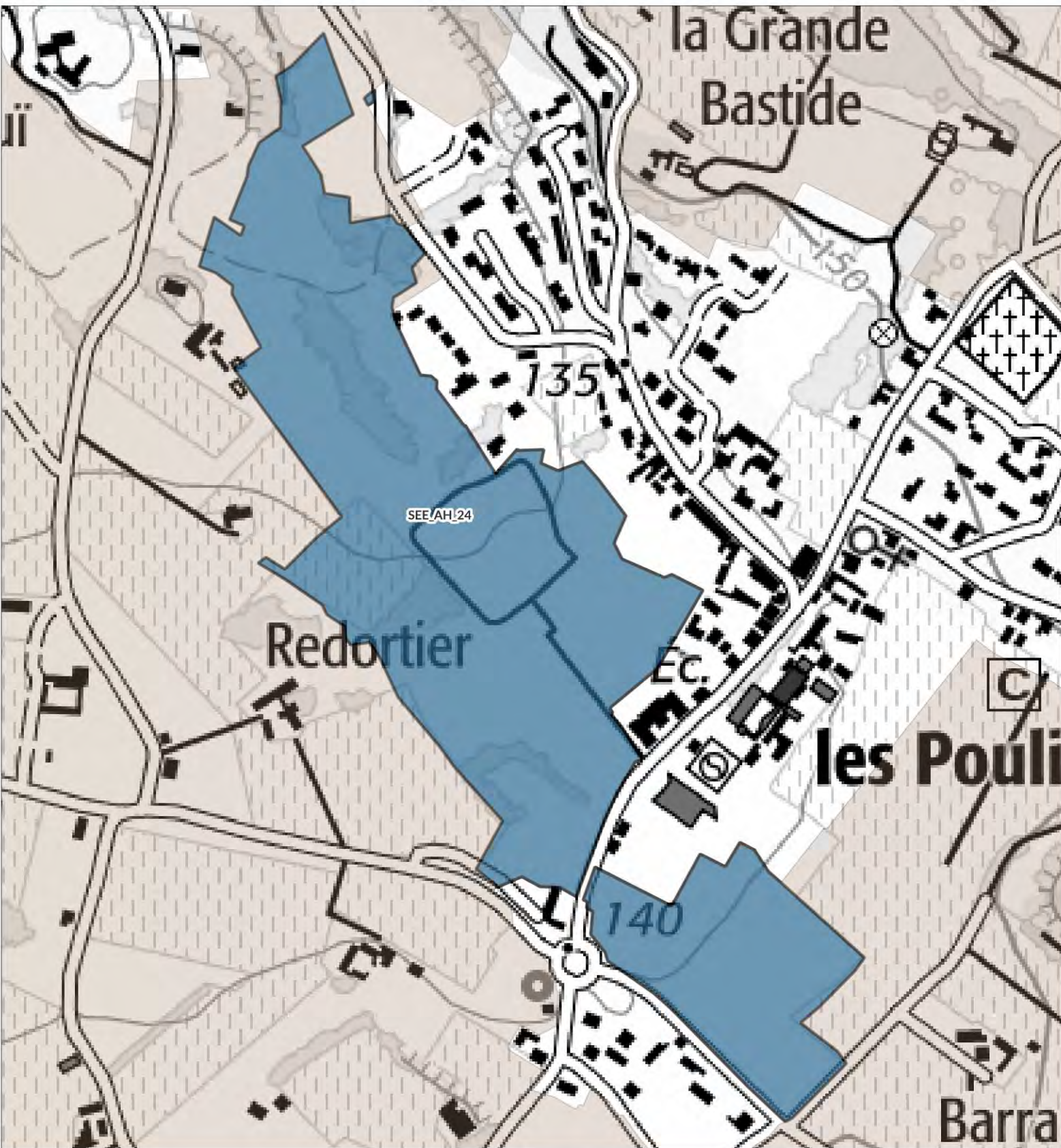
Liste des zones humides

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
-------------	------------	------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_24 - Prairies humides d'Oppède



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:4 780

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Prairies humides d'Oppède - SEE_AH_24 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Oppède

Superficie : 17.03 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Située en bordure sud-ouest du hameau des Poulivets, chef-lieu de la commune d'Oppède, cette zone humide d'environ 18 ha est à l'interface des contreforts du Petit Luberon et de la plaine du Calavon. Elle est alimentée par les eaux de ruissellement de trois bassins versants du Petit Luberon et a comme exutoire le ruisseau temporaire des Pradaresques, affluent rive gauche du Calavon.

Le site est dominé par des prairies méso-hygrophiles particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon qui sont exploitées de façon extensive par la fauche et le pâturage. Ces prairies naturelles d'une superficie de 10 ha disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation.

Le réseau de boisement présent (ripisylve, haies d'arbres et d'arbustes) offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats.

En 2003, le site a fait l'objet d'aménagement de bassins d'orage dans le but de limiter les inondations récurrentes affectant le village. Au sein de cet espace d'origine artificiel s'est développée une flore hygrophile intéressante (roselières, massette,) constituant un habitat et une ressource alimentaire pour la faune locale (oiseaux, insectes, ...). Un cheminement existant autour de ces bassins offre un potentiel de découverte et de mise en valeur du site en tenant compte de ses sensibilités écologiques et patrimoniales.

Pour leur valeur naturaliste, les services hydrologiques qu'elles rendent, et pour le lien passé et présent qu'elles entretiennent avec les habitants, les prés des Poulivets représentent donc pour la commune un patrimoine précieux.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	Les Prés des Poulivets	

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les prairies naturelles de fauche ont un état de conservation globalement bon à moyen selon un gradient Nord-Sud qui est lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture.

Les bassins et réseau de fossés peuvent avoir un effet de drainage sur les prairies attenantes, entraînant une perte de leurs fonctions hydrologiques et biologiques. Les bassins d'orage et leurs abords concentrent cependant de forts enjeux de biodiversité avec une faune et une flore patrimoniale qui s'y développe (Vulpin genouillé, Cisticole des joncs, Zygène des prés, Diane, Courtilière commune, Hyposinga pygmée) pouvant être menacée par un entretien inadéquat des ouvrages hydrauliques.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Deux habitats naturels d'intérêt patrimonial :

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

92A0 - Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 1 espèce(s) à enjeux.

Vulpin genouillé (*Alopecurus geniculatus*) - Graminée très rare en région PACA - Seule station connue du Vaucluse. L'observation de 2016 mériterait d'être confirmée aujourd'hui afin de savoir si l'espèce s'est implantée durablement sur le site ou si ce ne fut qu'une apparition fugace.

Germandrée d'eau (*Teucrium scordium*) - espèce rare en Vaucluse et assez rare en PACA.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 18 espèce(s) à enjeux.

Cortège varié d'espèces lié aux milieux ouverts agricoles et aux milieux frais et boisés.

82 espèces observées sur site et alentours dont 8 espèces probablement nicheuses sur le site (Bergeronnette grise, Cisticole des joncs, Fauvette à tête noire, Lorient d'Europe, Merle noir, Rossignol Philomène, Rougequeue noir et Serin Cini) et 4 autres nicheuses certaines (Etourneau sansonnet, Moineau domestique, Rollier d'Europe et Tourterelle turque).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Amphibiens : 4 espèces dont Crapaud calamite et Pélodyte ponctué à enjeu modéré. La Salamandre tachetée est à confirmer sur le site

Invertébrés : 5 espèce(s) à enjeux.

Lépidoptères : Diane (*Zerynthia polyxena* - protection nationale), Zygène des prés (*Zygaena trifolii*), et Sphinx de l'Épilobe (*Proserpinus proserpina* - protection nationale)

Orthoptères : Criquet marginé (*Chorthippus albomarginatus*), Criquet tricolore (*Paracrinema tricolor bisignata*) et Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*) sont rares en Vaucluse,

Arachnides : *Hyposinga pygmaea* (très rare en PACA) observée pour la 1ère fois ici en Vaucluse en 2016 demande à être confirmée.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le site est identifié comme étant l'une des zones humides prioritaires du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon et est inscrit au réseau des Espaces Naturels Sensibles du Vaucluse. Une stratégie de gestion y a été définie axée sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir, localement, leur restauration.

Dans le cadre de l'ENS, Un plan de gestion a été élaboré avec comme orientations :

- Préserver les zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles et promouvoir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (utilisation raisonnée des apports fertilisants, limitation de l'entretien des fossés, pression de pâturage adaptée, ...)
- Préserver, diversifier, voire restaurer les fonctions hydrologiques et biologiques du site (maîtrise foncière ou d'usage, gestion raisonnée des ouvrages hydrauliques, création et entretien de mares, ...)
- Mettre en place des actions et des outils pour sensibiliser le public (circuit d'accueil et de valorisation pédagogique, animations, ...)
- Améliorer la connaissance et assurer le suivi permettant de guider et d'évaluer la gestion du site

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2016

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2016
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2021
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2016
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2016
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2016
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2016
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2016

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anoplocerus elevatus</i> (Fieber, 1861)		Assez fort	2016
<i>Cantacader quadricornis</i> (Lepeletier de Saint Fargeau & Audinet-Serville, 1828)		Modéré	2016
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtillière commune, Courtillière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre	Assez fort	2016
<i>Paracrinema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2019
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	2019

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

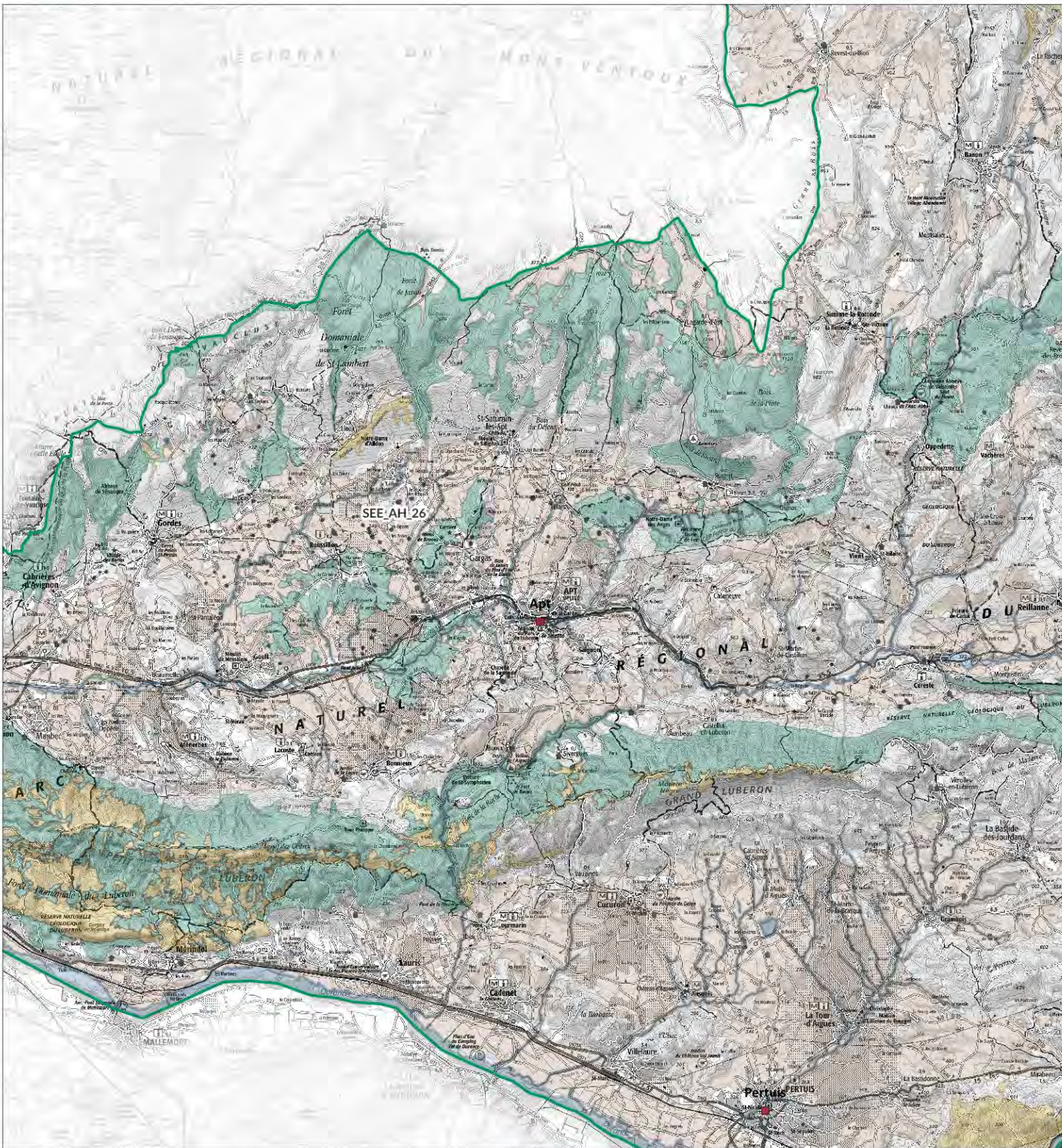
Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale),

de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

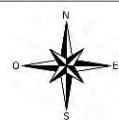
SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:211 000

Date: 13/11/2024
Sources: PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie: A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_j



Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon - SEE_AH_26 -

Département(s) concerné(s) :

Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :

Reillanne, Vachères, Murs, Goult, Jocas, Gordes, Ménerbes, Lacoste, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars, Lioux, Bonnieux, Apt, Roussillon, Gargas, Cabrières-d'Avignon, Robion, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Céreste, Sainte-Croix-à-Lauze, Castellet-en-Luberon, Gignac, Oppedette, Rustrel

Niveau d'enjeu écologique : **2**

Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 30.07 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Le bassin versant du Calavon rassemble près de 350 zones humides dont 80% sont des zones humides ponctuelles de type « mare » situées en bordure de cours d'eau, en plaine agricole ou sur les secteurs ocreux du Pays d'Apt. Elles sont la plupart du temps d'origine artificielle (irrigation, abreuvoir, carrière) et bien souvent abandonnées.

Ce réseau de mares et la mosaïque de milieux qui lui est associé constituent des habitats remarquables et rares, des biotopes relais indispensables et des corridors écologiques précieux pour toute une biodiversité, éléments caractéristiques de la trame turquoise du Calavon. Bordées de végétation humide ou aquatique spécifique au sein des paysages secs du Luberon, libellules et amphibiens y accomplissent leurs cycles de vie, oiseaux et chauves-souris s'y nourrissent.

Un cortège de 9 espèces d'amphibiens fréquente ces mares, dont le Pélobate Cultripède (ou Crapaud à couteaux), espèce patrimoniale et emblématique, qui présente un très fort enjeu de conservation. En région Sud, il est classé en danger d'extinction. 80% des sites régionaux sont dans le Vaucluse où les 2/3 se concentrent sur le bassin versant du Calavon. Les secteurs semblant présenter le plus fort enjeu de conservation d'un réseau de mares vis-à-vis du Pélobate cultripède sont entre Apt et Robion au sein des plaines agricoles des cours d'eau et des collines de massifs ocreux.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type

APPB

ENS

Natura 2000 - ZSC

Natura 2000 - ZSC

Natura 2000 - ZSC

RNN géologique

Nom

Colline de Perréal

Les zones humides du Calavon

LE CALAVON ET L'ENCREME

OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL

VACHERES

La Bonnette

Lien

<https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800531>

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587>

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583>

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008>

ZNIEFF géologique	GISEMENT DE GLORIVETTE BOISSET	
ZNIEFF géologique	GISEMENTS DE LA BONNETTE - ST JEAN	
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type I	MARNES ET GYPSES DU BASSIN D'APT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012357.pdf
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE ROUSSILLON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012358.pdf
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE VILLARS/RUSTREL ET GIGNAC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012359.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE REILLANNE - LE PATY - RECLAPOUS - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020064.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
ZNIEFF terre Type II	KARST DE ROQUEFURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020316.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTS DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE DE RUSTREL	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020323.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINES DE MURS ET DE LIOUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020340.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLATEAU DE CASENEUVE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020324.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Comme toutes les zones humides, les mares du bassin du Calavon sont victimes d'une régression quantitative et qualitative régulière. Leur discrétion, leur répartition souvent diffuse et l'absence quasi générale de mesures de protection les rend particulièrement vulnérable. Beaucoup subissent des pollutions (remblais de déchets divers, apport régulier de nutriments en contexte agricole), d'autres se comblent petit à petit avec le dépôt naturel et le développement de la végétation ligneuse.

L'évaluation de la favorabilité du réseau de mares de la vallée du Calavon pour les amphibiens (Renet. Al, 2023) a révélé que seulement 9% des mares présentait une favorabilité optimale et 22% sont totalement défavorables. Sur celles où la présence du Pelobate cultripède est avérée, plus de 12% d'entre-elles sont en mauvais état de conservation ce qui rend encore plus préoccupant la situation de cette espèce patrimoniale. L'eutrophisation des mares, probablement liée au contexte agricole, la faible représentation de végétation hydrophyte (support de nourriture, de ponte et de cache), la présence fréquente de poissons (prédateurs de ponte, larves et consommateurs de végétaux aquatiques), la proximité d'axes routiers parfois très fréquentés et la faible connectivité entre les mares sont autant de menaces pouvant remettre en question la viabilité des populations d'amphibiens.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Présence ponctuelle de l'habitat d'intérêt communautaire "3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp." et d'herbiers à Renoncule aquatique.

Flore vasculaire : 6 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Présence du Campagnol amphibie sur certaines mares et également du Castor d'Europe qui y trouve refuge lors de l'assèchement des cours d'eau.

Oiseaux : 22 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 5 espèce(s) à enjeux.

9 espèces d'amphibiens dont, pour les plus remarquables, le Pelobate cultripède, le Triton palmé (en limite d'air de répartition régionale), la Salamandre tachetée et l'Alyte accoucheur

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une stratégie de gestion et un programme d'actions en faveur de la préservation et la restauration des mares ont été définis par le Parc sur le bassin versant du Calavon, notamment au regard de l'enjeu de conservation des populations de Pélobate cultripède. De façon synthétique, il s'agit

- D'informer et de sensibiliser les élus, usagers et propriétaires de mares sur les enjeux liés à ces petites zones humides et les inciter à les préserver.
 - Améliorer la connectivité entre les mares et initier des opérations d'entretien, de restauration ou de création notamment dans les secteurs à Pélobate cultripède, ou proches de populations existantes.
 - Assurer une veille, améliorer les connaissances sur les mares et suivre la dynamique des populations de Pélobate cultripède.
-

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme, Adonis couleur de feu, Adonis flammette, Goutte-de-sang	Modéré	2015
<i>Chaetonychia cymosa</i> (L.) Sweet, 1839	Paronyque en forme de cyme, Paronyque en cyme, Chétonyque en cyme	Assez fort	2014
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride, Petite spéculaire, Spéculaire hybride, Miroir-de-Vénus hybride	Modéré	2015
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nymphéa blanc, Nénuphar blanc, Lys des étangs	Modéré	2015
<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort	2015
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2015

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	2021
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Fort	2017

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2018
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2022
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2023
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2022
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2017
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2017
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2018
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2017
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2012
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2017
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2012
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2023
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2018
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2013
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2013
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2010
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	1978
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2012
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2023

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2010
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé (Le)	Assez fort	2020
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2022
<i>Pelobates cultripes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort	2023
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2022

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2015
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	2012

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Clavaillan	PAC0730	3 étoiles
Gisements des calcaires en plaquettes, la Bonnette	PAC0723	3 étoiles
Gypse et roses des sables de Perréal	PAC0733	2 étoiles
Paléokarst du Coulon	PAC0739	2 étoiles

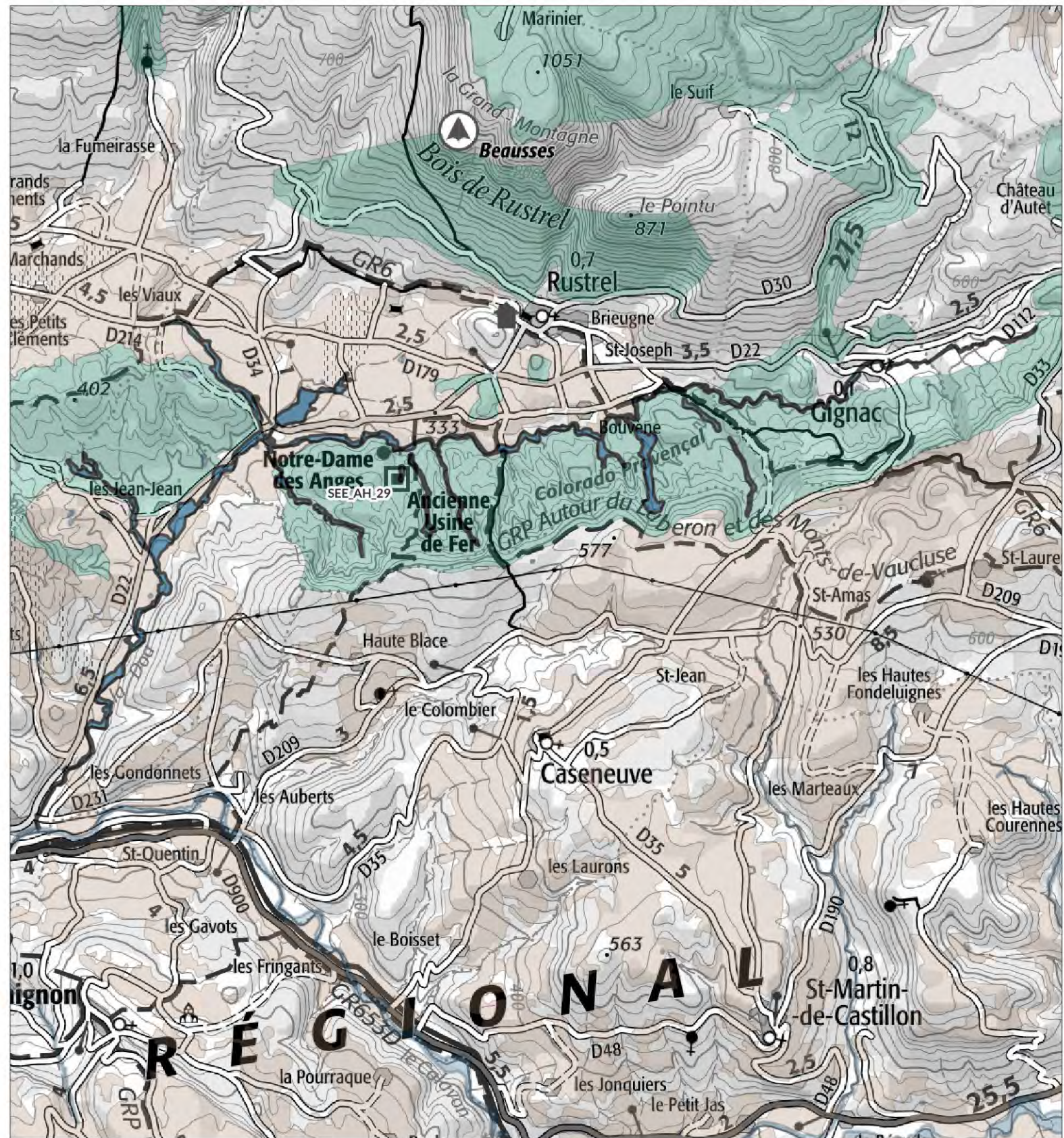
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_29 - La Doa et ses affluents



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:50 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



La Doa et ses affluents - SEE_AH_29 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Commune(s) concernée(s) :
Caseneuve, Viens, Gignac, Rustrel, Villars, Apt

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 106.08 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

La Doa est l'un des principaux affluents rive droite du Calavon prenant sa source sur la commune de Gignac au pied des contreforts des Monts du Vaucluse et finissant sa course 15 km plus loin dans la zone urbaine d'Apt. Ce cours d'eau aux écoulements très intermittents, fréquemment assec sur de long linéaire, draine le massif des ocre du Colorado Provençal ce qui lui confère un substrat exclusivement sableux et drainant. Ce contexte est peu favorable au développement d'espèces aquatiques qui sont cantonnées aux zones de sources et de suintements de versant où se reproduit notamment la Salamandre tachetée.

Sur l'ensemble du cours amont et des vallons associés, la ripisylve est bien développée et revête un grand intérêt écologique avec notamment de belles formations à Aulne glutineux et Peuplier blanc dans les secteurs les plus humides. A partir du changement de direction Nord-Sud de la Doa, la ripisylve est moins dense, d'avantage entretenue et contenue aux berges sous la pression riveraine agricole puis urbaine d'Apt.

Des prairies méso-hygrophiles, particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon, jalonnent le cours médian et certains affluents (prairies des Jean-Jean, du Passeron, de Trabaillon). Exploitées de façon extensive par la fauche et/ou le pâturage, elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation.

La réserve agricole de Rustrel est l'un des rares points d'eau du territoire qui accueillent de nombreuses espèces patrimoniales des milieux humides et constitue une zone de reproduction, de passage et de chasse pour l'avifaune.

La Doa et ses affluents structurent le paysage et jouent un rôle important de freins aux écoulements, de protection des sols, de filtration des flux de matières, de corridor écologique et de supports d'habitats naturels et d'espèces patrimoniales.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	LA COLLINE DE LA BRUYÈRE	
Natura 2000 - ZSC	OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583
ZNIEFF géologique	CARRIÈRE DES GORGUES	
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE VILLARS/RUSTREL ET GIGNAC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012359.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE DE RUSTREL	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020323.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le cours amont et médian est globalement bien préservé contrairement au cours aval plus dégradé en raison de l'artificialisation passée du lit (curage – recalibrage – endiguement) qui déconnecte le cours d'eau de ses zones inondables pour des crues ordinaires. La ripisylve très étroite et discontinue sur ce tronçon est dans un état de conservation moyen à mauvais.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Deux principaux habitats d'intérêt communautaire :

92A0 - Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

Flore vasculaire : 17 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 53 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 6 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique : formation des sables ocreux

Sables d'origine marine déposés au Crétacé, qui, par lessivage et altération sous un climat tropical humide, ont donné naissance aux ocres, constituées essentiellement de silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La Doa et ses affluents est concernée par des zones humides identifiées à fort enjeux dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Des stratégies de gestion y ont été définies pour chacune d'elle allant de la conservation (= veille / non dégradation des affluents et zones de sources), à la préservation (= maîtrise des menaces et pressions) voir la restauration des milieux notamment sur le volet hydromorphologique du cours aval de la Doa.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
- Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restaurer la dynamique alluviale des tronçons dégradés
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

Une partie de ce secteur (massif du Colorado provençal) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea ageratum</i> L., 1753	Achillée visqueuse, Herbe au charpentier, Achillée agérate	Assez fort	2013
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762	Vulpin bulbeux	Assez fort	2013
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2021
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de-cerf	Modéré	2017
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle, Athyrium fougère-femelle	Modéré	2015
<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	Bifore testiculée, Bifore à deux coques, Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules	Assez fort	1997
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brome en grappe	Modéré	2008
<i>Bupleurum tenuissimum</i> L., 1753	Buplèvre très grêle, Buplèvre grêle, Buplèvre menu, Buplèvre très ténu	Assez fort	2013
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort	1990
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2009
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéride dilatée, Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée	Modéré	2015
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2017
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	Orge petit-seigle, Orge faux seigle	Modéré	2008
<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	Fort	2013
<i>Tulipa agenensis</i> DC., 1804	Tulipe d'Agen, Tulipe oeil-de-soleil	Fort	2005
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette, Massette grêle	Fort	2008
<i>Visnaga daucoides</i> Gaertn., 1788	Visnage fausse carotte, Ammi visnage, Herbe-aux-cure-dents, Herbe-aux-gencives, Ammi cure-dent, Petit ammi	Assez fort	2013

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2019
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2019
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2019
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2017
<i>Anas querquedula</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'été	Modéré	2005
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2019
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2019
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2016
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2018
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2014
<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	Fort	2015
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2015
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2017
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2015
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2012
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2019
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2016
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2019
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2006
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2015
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2004
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort	2003
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2003
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2010
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2004
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2017

<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Petit-duc scops, Hibou petit-duc</i>	Modéré	2018
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Moineau domestique</i>	Modéré	2017
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Modéré	2006
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand Cormoran</i>	Modéré	2020
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	<i>Râle d'eau</i>	Modéré	2013
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de rivage</i>	Assez fort	2002
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tarier des prés, Traquet tarier</i>	Fort	2002
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Tarier pâtre</i>	Modéré	2005
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tourterelle des bois</i>	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	<i>Fauvette mélanocéphale</i>	Modéré	2008
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Modéré	2011

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur</i>	Modéré	2015
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	<i>Couleuvre de Montpellier (La)</i>	Modéré	2021
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Salamandre tachetée (La)</i>	Modéré	2015

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	<i>Agrion de Mercure</i>	Modéré	2015
<i>Eriogaster catax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bombyx Evérie (Le) Laineuse du Prunellier (La)</i>	Modéré	2015
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Courtillière commune, Courtillière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre</i>	Assez fort	2021
<i>Paracinema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	<i>Criquet tricolore</i>	Assez fort	2014
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	<i>Decticelle des ruisseaux</i>	Fort	2018
<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	<i>Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes</i>	Modéré	2018

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Ocres du Colorado provençal, Carrière des Gorgues	PAC0732	3 étoiles

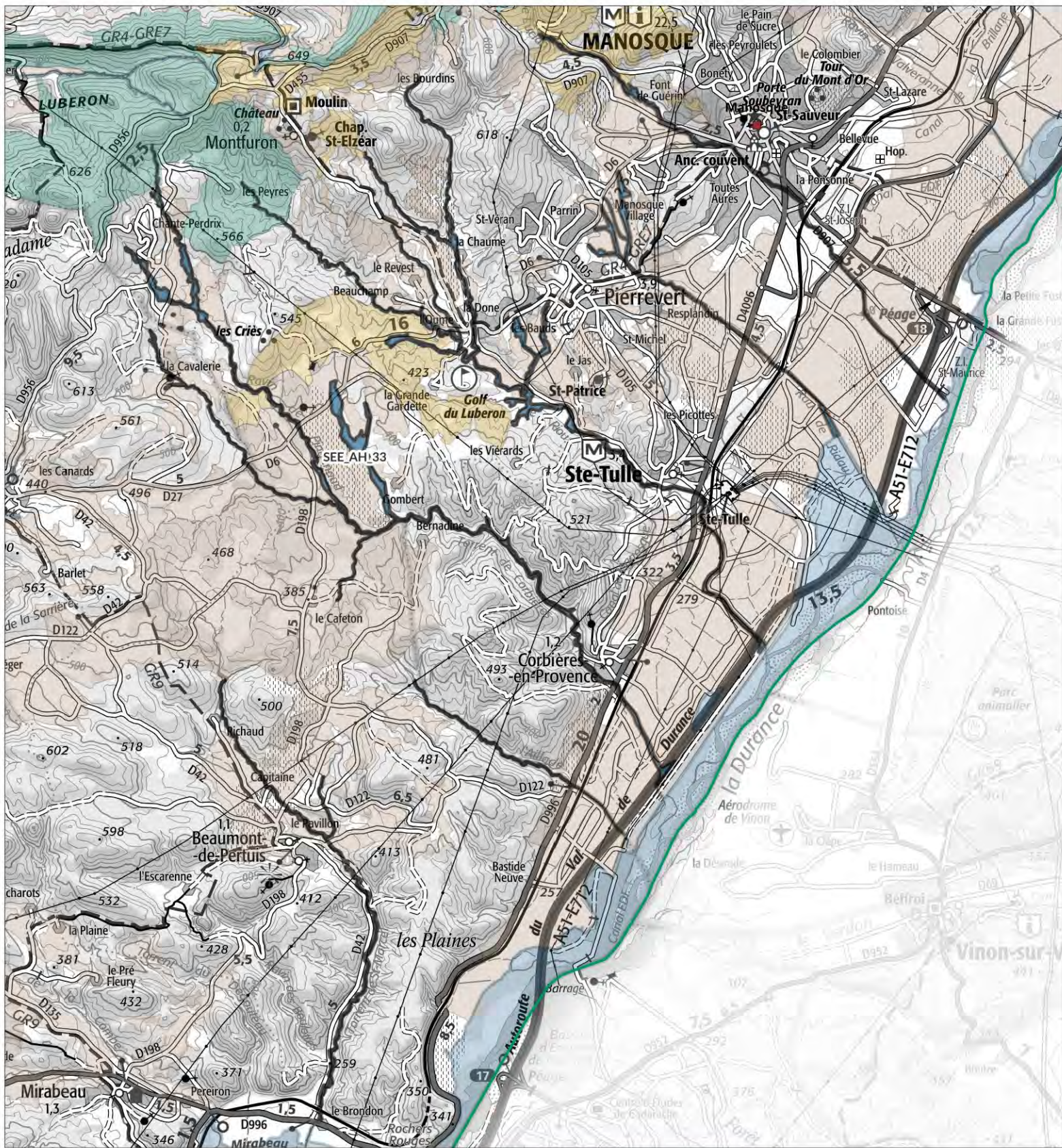
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau



Légende

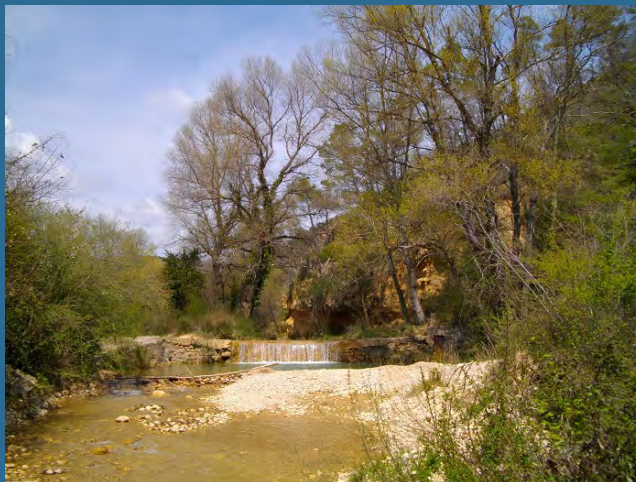
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:78 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau - SEE_AH_33 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : Restaurer;Préserver

Commune(s) concernée(s) :
La Bastide-des-Jourdans, Manosque, Sainte-Tulle, Montfuron,
Saint-Martin-les-Eaux, Corbières-en-Provence, Pierrevet,
Beaumont-de-Pertuis, Mirabeau

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 312.73 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Entre Manosque et Mirabeau, un réseau de petits affluents de la Durance descend des contreforts sud du massif du Luberon : le Riou de Drouille, le torrent du Rideau, le torrent de Chaffère, le torrent de Corbières, le torrent de Saint Marcel.

Ce chevelu hydrographique présente globalement des écoulements intermittents avec de longs linéaires d'assec en période d'étiage, notamment sur le cours aval, liés au contexte géologique (système karstique du massif du Luberon, plaine alluviale filtrante de la Durance). Cependant, à la faveur de quelques zones de sources et résurgences, certains tronçons de cours d'eau présentent des écoulements pérennes ou quasi-pérennes en tête de bassin versant permettant le développement d'une faune et d'une flore spécifique des milieux aquatiques et humides, avec plusieurs espèces remarquables (Barbeau méridional, Truite fario Ecrevisse à pattes blanches, Ecrevisses à pattes grêles).

De part et d'autre des cours d'eau, les habitats naturels sont à dominante forestier avec des boisements plus ou moins continus selon le contexte anthropique environnant. Les zones humides de bordure de cours d'eau sont représentées essentiellement par des formations de ripisylve à bois tendre (Peupleraies à Peuplier blanc et Peuplier noir, Frênaies). Les zones humides herbacées ouvertes sont plus rares et sont restreintes à une bande de quelques mètres autour des cours d'eau ou à quelques prairies humides ponctuelles. Des mares ou petits étangs jalonnent certains secteurs dont en particulier le haut bassin du Torrent de Corbières où un réseau de retenues forme des étendues très riches en biodiversité dans un environnement globalement sec.

Outre leurs fonctions écologiques, ces petits affluents de la Durance jouent un rôle hydrologique non négligeable (ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom
Natura 2000 - ZPS	La Durance
Natura 2000 - ZSC	LA DURANCE
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON
RNN géologique	La Violette

Lien
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301589
https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585

ZNIEFF géologique	GISEMENT DE LA VIOLETTE	
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET CÔTEAUX DE LA GRANDE GARDETTE, LA ROVÈRE, SAINTE-MARGUERITE, PIGANAUD ET CHÂTEAUNEUF	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020062.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE ET PLATEAU DE CORBIÈRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020063.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE DE LA BASTIDE-DES-JOURDANS À BEAUMONT-DE-PERTUIS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020327.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Ces cours d'eau ont été dans la majeure partie restructurés par la main de l'homme sous la pression de l'agriculture et de l'urbanisation (endiguement, recalibrage). Les habitats naturels rivulaires sont limités et dégradés dans les traversées urbaines et les plaines agricoles. La qualité biologique des eaux est globalement bonne exceptée sur le Ridau et le Riou de Drouille qui sont les deux cours d'eau les plus impactés. Seules les parties amont des bassins versants semblent encore préservées et jouent le rôle de réservoir de biodiversité.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 2 habitats d'intérêt communautaire :

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

3290 - Rivières intermittentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion*

Flore vasculaire : 12 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 27 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle.

Deux sites classés en RNN, situés à Montfuron ont livré des poissons (*Dapalis macrurus* en grande quantité), des insectes et de très nombreux restes végétaux.

- Dalles à empreintes de pas de mammifères

Le ravin de Coste Longue, à Manosque, présente une dalle calcaire avec quelques traces décrites comme des empreintes de pas de mammifères.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

environnementaux et socio-économiques. Ils sont à ce titre identifiés « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur leur préservation (maîtrise des pressions et menaces) et, pour certain, sur leur restauration (notamment pour Le Riou de Drouille).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restaurer l'hydromorphologie et le corridor écologique des tronçons dégradés
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier, Arceuthobe, Arceuthobium du genévrier	Modéré	1996
<i>Carex hispida</i> Willd., 1801	Laïche hispide	Assez fort	2016
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ., 1840	Laïche de Maire	Assez fort	2011
<i>Delphinium orientale</i> J.Gay, 1840	Dauphinelle d'Orient, Pied-d'alouette d'Orient, Dauphinelle d'Espagne, Pied-d'alouette d'Espagne	Très fort	2006
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2014
<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs	Modéré	2006
<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguélen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort	2009
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	2012
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2002
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2015
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré, Potamot des tourbières alcalines, Potamot rougeâtre	Assez fort	2014
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> L., 1753	Tulipe sylvestre, Tulipe de Gaule, Tulipe des bois, Tulipe de France	Assez fort	1999

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2012
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2019
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2016
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2017
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2006
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	Corbeau freux	Modéré	2018
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2012
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2017
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort	2003
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2023
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2016
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2017
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2020
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2016
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2016
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2023
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2016
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2016
<i>Psammotromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammotrome d'Edwards (Le), Psammotromme cendré	Modéré	2016
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2019
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2014

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2016
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2016

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Dalle à empreintes de pas du ravin de Coste Longue	PAC1217	1 étoile
Gisement de calcaires en plaquettes de la Violette	PAC1211	3 étoiles

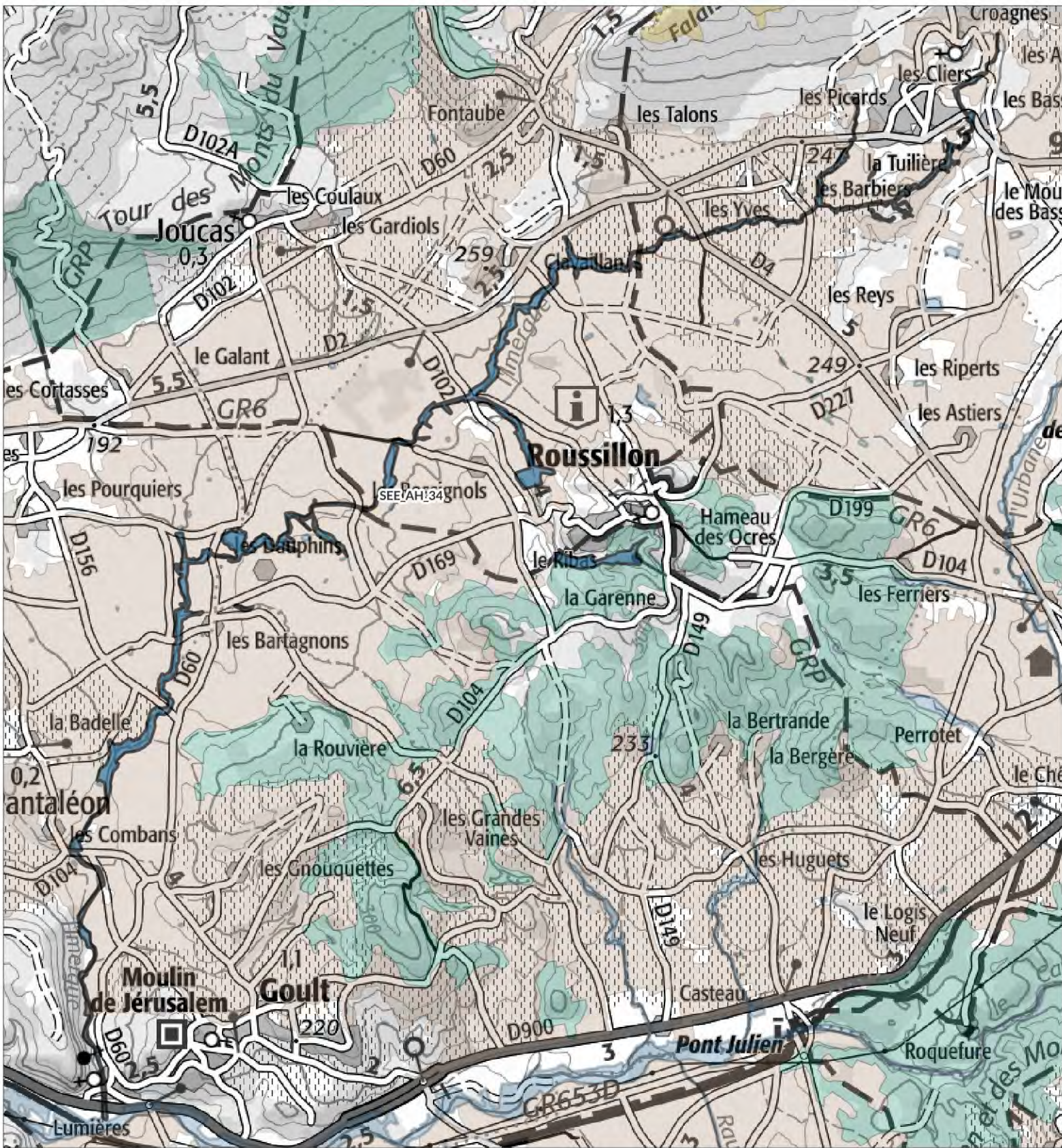
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_34 - L'immergue et ses affluents



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périimètre d'étude du Parc



1:43 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
Réf. charte2040 see I



L'Imergue et ses affluents - SEE_AH_34 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Saint-Saturnin-lès-Apt, Goult, Gordes, Roussillon

Superficie : 88.64 ha

Objectif de conservation : **PrÃ©server;PrÃ©server; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : „Réservoir de biodiversité,Corridor écologique

DESCRIPTION

L'Imergue (ou Limergue) est le plus important affluent du bassin versant médian du Calavon. Il prend sa source dans les monts de Vaucluse sur la commune de Saint Saturnin-lès-Apt et, après un parcours Nord-Sud d'une vingtaine de kilomètres à travers la plaine agricole, il finit sa course sur la commune de Goult au niveau du hameau de Lumière. Ce SEE intègre quelques zones humides de bas fond des ravins adjacents (Val des fées à Roussillon, ravins des marnes de la Tuilière, ...).

Les milieux humides et aquatiques sont ici bien représentés avec une belle ripisylve présente sur la majeure partie du linéaire, des zones de sources et de suintements sur les versants argileux de la Tuilière, des roselières, prairies humides, vasques de cours d'eau et mares qui jalonnent le site. La partie médiane de l'Imergue présente notamment un boisement alluvial très diversifié qui revête un grand intérêt écologique.

Le cours aval, à partir du lieu-dit « Fenêtre Rouges », présente un parcours plus artificialisé lié aux anciennes pratiques de curage-recalibrage de cours d'eau. La ripisylve y est plus relictuelle et se limite à un simple cordon étroit quand elle ne disparaît pas complètement en laissant place aux phragmites, Cannes de Provence et espèces invasives (Robinier-faux-acacias, Ailante glutineux, ...).

Malgré une connaissance lacunaire, la biodiversité floristique et faunistique de ce SEE semble bonne avec notamment la présence d'espèces patrimoniales des zones humides telle que le Criquet des joncs (*Chorthippus jucundus*), en danger critique d'extinction en Région PACA.

Outre les fonctions écologiques, les zones humides de l'Imergue et de ses affluents jouent un rôle important pour le bassin versant du Calavon au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	LES MARNES APTIENNES DE LA TUILIÈRE	
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE ROUSSILLON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012358.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : L'état hydromorphologique de l'Imergue est globalement bon, excepté sur son cours aval (conséquence des pratiques passées de curage-recalibrage). De la même façon, les habitats naturels liés aux milieux aquatiques ou humides ont un état de conservation bon à moyen, voir localement mauvais, selon un gradient amont-aval.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 2 habitats d'intérêt communautaire :

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du *Molinio-Holoschoenion*

Flore vasculaire : 4 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 3 espèce(s) à enjeux.

Castor d'Europe bien implanté sur le secteur avec au moins 1 unité familiale de présente

Oiseaux : 29 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Fort enjeu de conservation pour le Criquet des joncs (redécouvert en 2016) qui est ici la seule population connue dans l'arrière pays provençal.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Affleurements de l'Aptien du bassin d'Apt

L'intérêt paléontologique et stratigraphique des marnes grises aptiennes a été mis en évidence par Alcide d'Orbigny dans la première partie du XIXe s. Elles ont servi de référence à la création de l'étage Aptien en 1840. Cet étage de l'échelle internationale des temps géologiques s'étend entre -120 et -113 millions d'années (ère : Mésozoïque, période : Crétacé). Subsistent répartis dans le Bassin d'Apt quelques affleurements de terrains marneux d'Ouest en Est, entre Gordes et Simiane-la-Rotonde.

- Intérêt sédimentologique : formation des sables ocreux

Sables d'origine marine déposés au Crétacé, qui, par lessivage et altération sous un climat tropical humide, ont donné naissance aux ocres, constituées essentiellement de silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer).

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

L'Imergue est concerné par les zones humides identifiées à fort enjeux dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur la préservation des milieux (maîtrise des menaces) mais également sur leur restauration notamment sur le cours aval.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
 - Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
 - Restaurer l'hydromorphologie et le corridor écologique des tronçons dégradés
 - Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
 - Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides
-

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Bassia laniflora</i> (S.G.Gmel.) A.J.Scott, 1978	Bassie à fleurs duveteuses, Kochie à fleurs laineuses, Bassia à fleurs laineuses, Bassie à fleurs laineuses	Fort	2017
<i>Convolvulus lineatus</i> L., 1759	Liseron à rayures parallèles, Liseron rayé	Modéré	2015
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2023
<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguelen, 1991	Hédysarum d'Europe, Sainfoin humble, Sainfoin d'Europe	Fort	2021

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	1981
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Fort	2017

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	1980
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	1980
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2013
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2015
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2015
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2021
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2013
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1978
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	1977
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2013
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	1980
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	1978
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2017
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2013
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	1980
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1978
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2009
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2013
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	1980
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2009
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2015
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2013
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2009

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chorthippus jucundus</i> (Fischer, 1853)	Criquet des marais, Criquet des Joncs	Très fort	2021
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2021
<i>Lycosa tarantula</i> (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Modéré	2019

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Marnes aptiennes de la Butte	PAC0730	3 étoiles
Marnes aptiennes de Pichouras	PAC0730	3 étoiles
Marnes aptiennes des Bassacs	PAC0730	3 étoiles
Marnes aptiennes des Gays	PAC0730	3 étoiles
Ogres de Roussillon	PAC0731	3 étoiles

Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

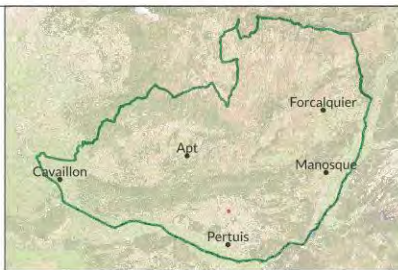
SEE_AH_44 - Étang de la Bonde



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:3 620

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Étang de la Bonde - SEE_AH_44 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Sannes, La Motte-d'Aigues, Cabrières-d'Aigues

Superficie : 32.32 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

L'étang de la Bonde se situe dans le bassin versant de l'Èze sur le contrefort sud du massif du Grand Luberon. Il s'agit d'un plan d'eau d'origine artificielle créé au XV^{ème} siècle pour l'irrigation de la vallée d'Aigues. Il est alimenté par la source du Mirail mais également par des transferts d'eau provenant de la Durance, via le réseau de la Société du Canal de Provence (SCP). En plus de son rôle de réservoir d'irrigation, il constitue aujourd'hui un plan d'eau de loisirs dont la partie ouest est aménagée à cet effet.

D'une manière générale, la partie Est de l'étang, plus sauvage, concentre la plupart des enjeux faunistiques et floristiques connus à ce jour. La végétation rivulaire et hygrophile du bord du plan d'eau, bien que peu développée, héberge un lot significatif d'espèces remarquables rares et très intéressantes pour la région avec, notamment, le Scirpe du littoral *Schoenoplectus litoralis* (Schrad.) Palla. Au plan faunistique, les principaux enjeux identifiables portent sur les oiseaux, en particulier ceux inféodés aux ripisylves. Le cortège des paludicoles compte déjà des espèces assez peu communes sur le territoire, et mériterait d'être précisé.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	ÉTANG DE LA BONDE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012371.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : En dépit de connaissances sommaires quant au patrimoine naturel du site, des enjeux modérés de biodiversité émergent ainsi que des potentiels à confirmer. D'un point vu de la fonctionnalité hydrologique et biologique de la zone humide, son état est globalement dégradé du fait principalement des usages.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 2 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 28 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt paléontologique

L'étang de la Bonde présente une paroi de sables du Langhien-Serravallien couronné par la molasse Tortonienne dite de Cucuron présentant un gisement à faune de Sélaciens et des débris coquillers en faible quantité.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

L'Étang de la Bonde est le siège de multiples enjeux environnementaux et socio-économiques. Il est à ce titre identifié « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur sa préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir, localement, sa restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Préserver le bon fonctionnement de la zone humide au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de sa prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
 - Inscrire le site dans une démarche de développement durable (régulation des flux de fréquentation, modalités pédagogiques, contribution à l'entretien raisonné des milieux naturels, zone de quiétude pour la faune et la flore, ...)
 - Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation des milieux naturels
 - Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides
-

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schröd.) Palla, 1888	Schénoplecte du littoral, Scirpe du littoral, Souchet du littoral, Scirpe littoral	Fort	2014
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2018

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2018
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2019
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2020
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	Modéré	2021
<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	Modéré	2012
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2019
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2012
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2018
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2013
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2015
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2005
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2010
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2013
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2003
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	1993
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2019
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2020
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	2012
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort	2013
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2020
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alopecosa laciniosa</i> (Simon, 1876)		Modéré	2002

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

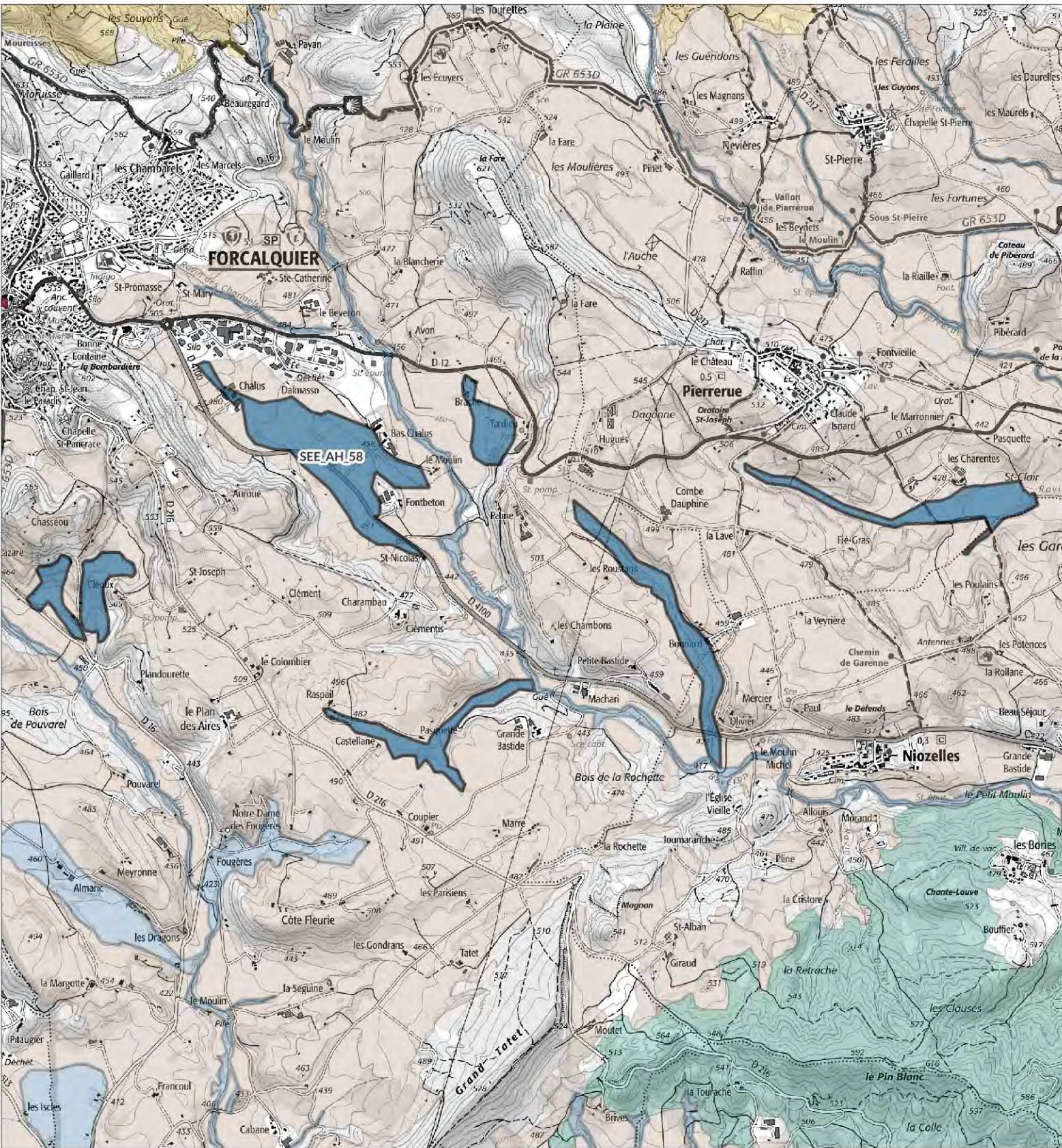
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

** L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :*

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_58 - Prairies humides de la plaine agricole de Forcalquier, Niozelles et Pierrerue



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:28 000

Date: 13/11/2024
Sources: PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie: A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_j



Prairies humides de la plaine agricole de Forcalquier, Niozelles et Pierrerue - SEE_AH_58 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Forcalquier, Niozelles, Pierrerue

Superficie : 94.09 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Sur le bassin du Lauzon et de son affluent le Beveron, un ensemble de prairies parsèment la plaine agricole de Forcalquier, Niozelles et Pierrerue. Situées pour la plupart dans des bas-fonds en lien avec le réseau hydrographique, elles constituent un système de zones humides où sont représentées des prairies de fauche mais également quelques pâtures, de multiples fossés, de petits points d'eau et des ripisylves.

Les prairies méso-hygrophiles exploitées de façon extensive par la fauche et/ou le pâturage sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation. Le réseau de boisement, fossés, mares, offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats.

Outre les fonctions écologiques, ces zones humides jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
------	-----	------

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation :

État global des connaissances :

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont très lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation importants pour la biodiversité. L'état fonctionnel des zones humides semble globalement peu dégradé mais certaines zones ont fait l'objet de drainages importants et mise en culture. Les prairies naturelles de fauche semblent être dans un état de conservation globalement moyen à bon, lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

On note la présence d'au moins deux habitats d'intérêt communautaire :

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Il n'est pas connu d'espèce floristique à enjeu notable au sein de ces prairies et zones humides, mais celles-ci restent particulièrement méconnues et sous-inventoriées.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 16 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Le *Vertigo étroit*, *Vertigo angustior*, est un très petit mollusque d'à peine 2 mm de long. Inféodé aux zones humides, on peut le trouver par exemple dans la litière de roselières ou de cariçaies.

Sa très petite taille en fait probablement une espèce méconnue mais il semble malgré tout qu'elle soit assez rare et vulnérable du fait de son écologie hygrophile. Cette espèce est protégée au niveau européen, au titre de la directive Habitats.

Une station a été trouvée en 2018 dans une roselière à Niozelles (CEN PACA).

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Ce réseau de prairies humides est le siège de multiples enjeux environnementaux et est identifié « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie selon les secteurs allant de la conservation (veille et suivis) à la préservation (maîtrise des menaces / pressions).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir et/ou améliorer l'état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et par une pression de pâturage adaptée
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2011
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2011
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2011
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2014
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2011
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2019
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2019
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2020
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2018
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2012
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2019
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2016

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2021
<i>Vallonia enniensis</i> (Gredler, 1856)	Vallonie des marais	Modéré	2018
<i>Vertigo angustior</i> Jeffreys, 1830	Vertigo étroit	Fort	2018

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

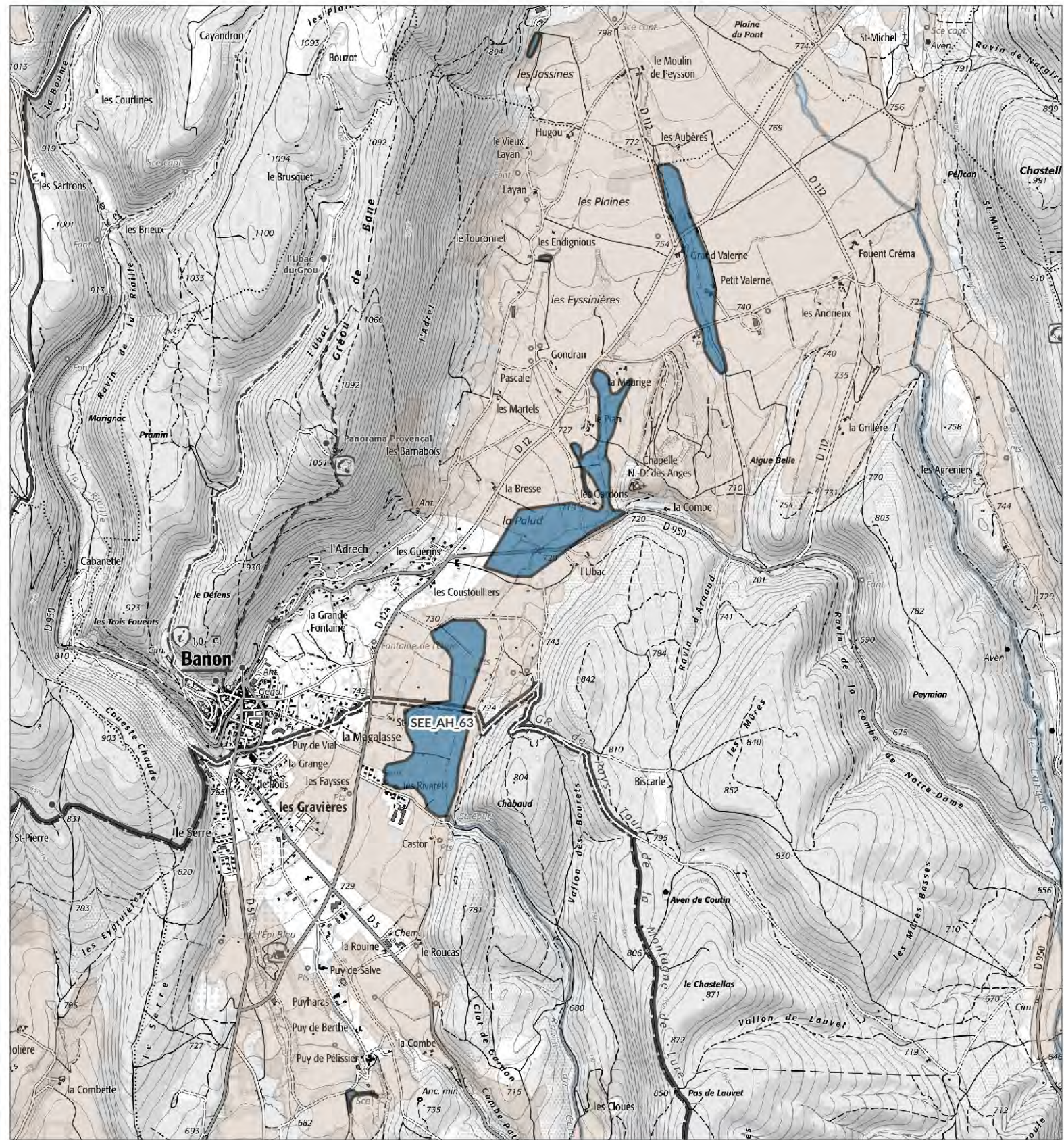
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

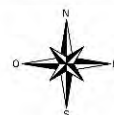
SEE_AH_63 - Prairies humides de Banon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:26 700

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Prairies humides de Banon - SEE_AH_63 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Banon, La Rochegiron

Superficie : 56.93 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

La plaine de Banon est en tête de deux principaux bassins versants du territoire du Parc du Luberon : Le Calavon-Coulon et le Largue. Bien que dans un contexte géologique karstique, elle est le réceptacle d'eaux de surface qui convergent dans un système de prairies humides d'où démarre une grande partie du réseau hydrographique de ces bassins versants. Ces zones humides comprennent essentiellement des prairies de fauche mais également quelques pâtures, de multiples fossés, de petits points d'eau, des ripisylves. D'autres petites zones de source et de plan d'eau situées au nord et au sud du complexe prairial sont intégrés à ce SEE.

Les prairies méso-hygrophiles exploitées de façon extensive par la fauche et le pâturage sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation. Le réseau de boisement, fossés, mares, offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats.

Outre les fonctions écologiques, ces zones humides jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont très lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation importants pour la biodiversité. Les prairies naturelles de fauche semblent dans un état de conservation globalement bon à moyen, lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 2 habitats d'intérêt communautaire :

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 27 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les prairies humides de Banon sont le siège de multiples enjeux environnementaux et sont identifiées « d'intérêt majeur » dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir, localement, leur restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, de l'élaboration et mise en œuvre de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir le bon état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et par une pression de pâturage adaptée
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762	Vulpin bulbeux	Assez fort	2016
<i>Bistorta officinalis</i> Delarbre, 1800	Bistorte, Renouée bistorte, Bistorte officinale, Langue-de-bœuf	Modéré	2013
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brome en grappe	Modéré	2016
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2010
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	Assez fort	2014
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	Orge petit-seigle, Orge faux seigle	Modéré	2010
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2018

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2005
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2005
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2005
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2014
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2005
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2005
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2005
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2014
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2005
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2018
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2005
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2014
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2014
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2013
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2018
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2005
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2005
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2014
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2014
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2013
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2005
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2005
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2005
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2014

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chorthippus albomarginatus</i> albomarginatus (De Geer, 1773)	Criquet marginé	Modéré	2018
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	2017

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

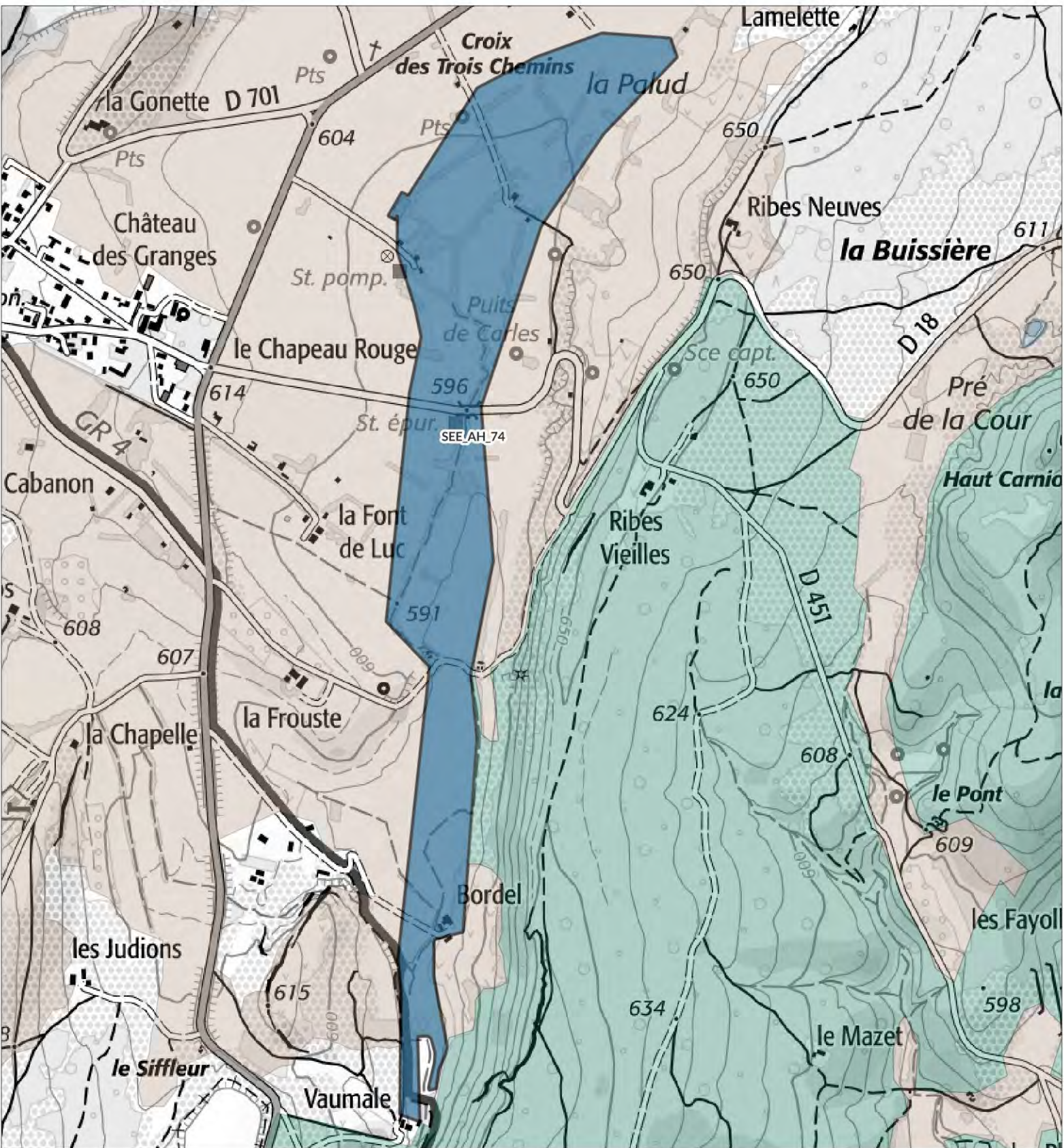
Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_74 - Prairies humides de la plaine de Simiane-la-Rotonde



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:10 700

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Prairies humides de la plaine de Simiane-la-Rotonde - SEE_AH_74 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Simiane-la-Rotonde

Superficie : 38.89 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

La plaine de Simiane-la-Rotonde est le réceptacle d'eaux de ruissellement des versants qui convergent dans un système de prairies humides. Ces zones humides comprennent essentiellement des prairies de fauche mais également quelques pâtures, de multiples fossés, de petits points d'eau, des ripisylves. Les prairies méso-hygrophiles exploitées de façon extensive par la fauche et le pâturage sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation. Le réseau de boisement, fossés, mares, offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats.

Outre les fonctions écologiques, ces zones humides jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont très lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation importants pour la biodiversité. Les prairies naturelles de fauche semblent dans un état de conservation globalement bon à moyen, lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 2 habitats d'intérêt communautaire :

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 11 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les prairies humides de Simiane-la-Rotonde sont le siège de multiples enjeux environnementaux et sont identifiées « d'intérêt majeur » dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir, localement, leur restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, de l'élaboration et mise en œuvre de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir le bon état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et par une pression de pâturage adaptée
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

<i>Nom scientifique</i>	<i>Nom commun</i>	<i>Enjeu</i>	<i>Dernière obs.</i>
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2013
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2019
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2015
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2012
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2015
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2012
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2019
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2005
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2019
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2013
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2013

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

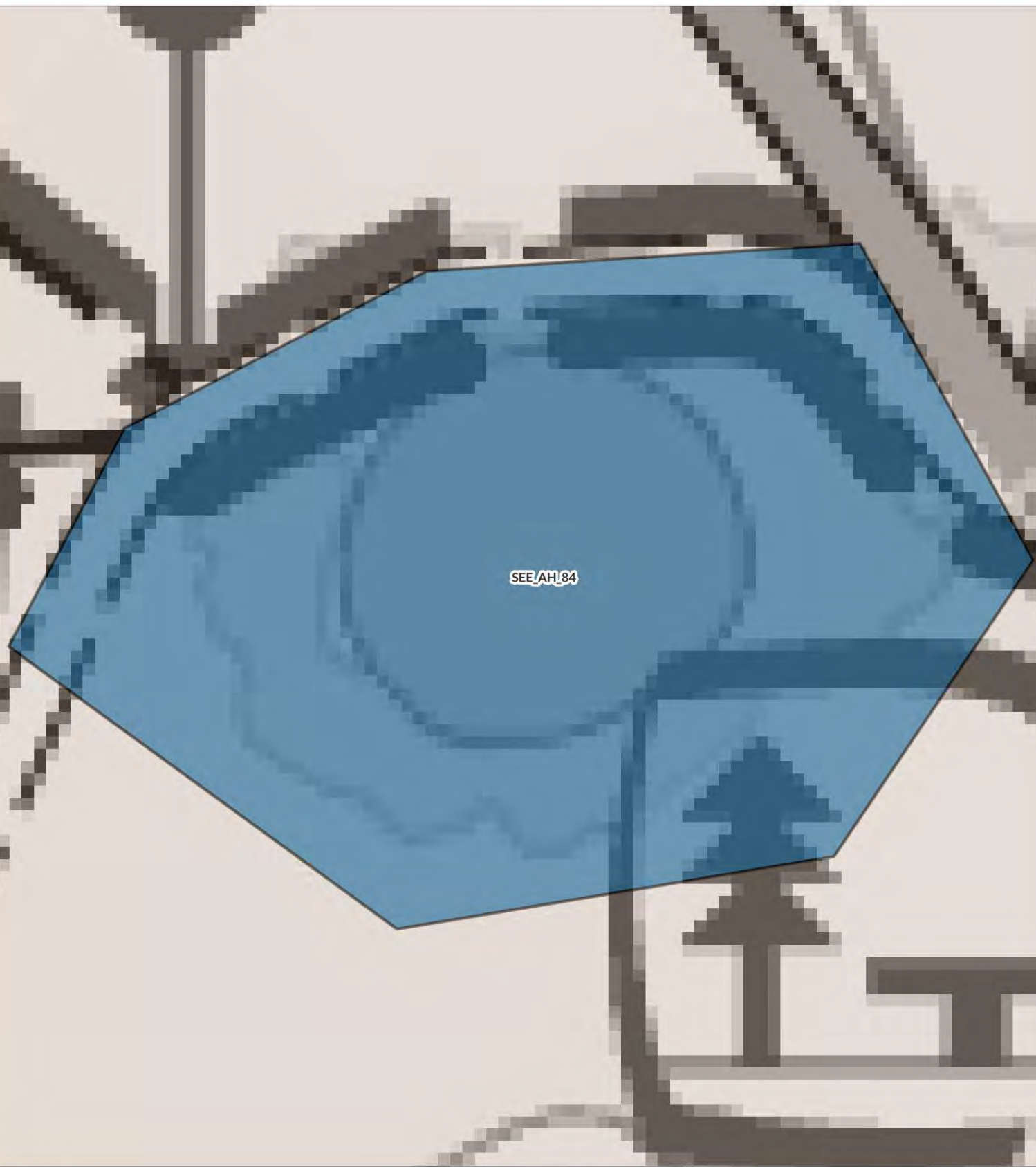
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

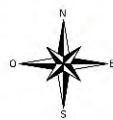
SEE_AH_84 - Doline de l'Etang



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:1 070

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Doline de l'Etang - SEE_AH_84 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Revest-du-Bion

Superficie : 2.04 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

L'une des particularités du plateau d'Albion, où alternent boisements de hêtres, chênes et Pins sylvestres et pelouses sèches entrecoupées de sites à vocation essentiellement agricole (pâtures, lavande, céréales), est la présence de dolines issues de l'érosion des calcaires formant des dépressions circulaires. Leur fond couvert d'argile fertile et plus ou moins perméable apporte un élément de diversification floristique et faunistique dans un environnement globalement aride. Colmatée par des argiles, la doline de l'Etang est ainsi l'une des rares mares naturelles du territoire. La végétation mésophile à hygrophile qui s'y développe contraste fortement avec le plateau calcaire alentour et constitue des micro-habitats d'un grand intérêt, refuge pour de nombreuses espèces. Malgré sa petite surface, elle concentre de forts enjeux de conservation pour la flore et la faune.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
------	-----	------

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Au regard des espèces présentes, cette petite zone humide semble être dans un bon état de conservation. Cependant, dans un contexte agricole proche, elle peut potentiellement subir des pollutions par lessivage des terres environnantes. De même, située en bordure d'une route départementale touristique et aire de pique-nique, elle peut subir des dégradations liées à la fréquentation.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Les berges vaseuses de la mare constituent un habitat rare dont l'étendue évolue au gré des périodes sèches et humides. Elles permettent le développement d'une flore très spécifique et peu commune.

Les eaux, a priori oligotrophes à mésotrophes, permettent le développement d'herbiers aquatiques qui restent encore à inventorier.

Flore vasculaire : 3 espèce(s) à enjeux.

Le Vulpin roux, ou Vulpin fauve, est une graminée très rare dans la région, unique station du Parc dans cette mare. C'est une plante de grèves humides sur terrain neutre à acide.

Le Gnaphale des marais est quant-à-lui une petite asteracée protégée, également liée aux terrains vaseux et très rare à absent en contexte méditerranéen. Il trouve lui aussi, ici, sa seule station dans le Parc.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 15 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Une stratégie de gestion en faveur de la préservation et la restauration des mares a été définie par le Parc, notamment au regard de l'enjeu de conservation des populations d'amphibiens.

De façon synthétique, il s'agit de :

- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- D'informer et de sensibiliser les élus, usagers et propriétaires de mares sur les enjeux liés à ces petites zones humides et les inciter à les préserver.
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

Dans le cas précis de cette mare concernée par la fréquentation touristique et des aménagements en ce sens, il conviendrait d'œuvrer avec la commune et le département pour une prise en compte des forts enjeux naturalistes en présence.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alopecurus aequalis</i> Sobol., 1799	Vulpin roux, Vulpin fauve, Vulpin égal	Fort	2020
<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	Gnaphale des fanges, Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais, Cotonnière des marais	Fort	2007
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2015

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2020
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2017
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2016
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2017
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	1993
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2011
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	1993
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2017
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2012
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2018
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2018
<i>Petronia petronia</i> (Linnaeus, 1766)	Moineau soulcie	Assez fort	2012
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2017
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryade	Modéré	2012

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

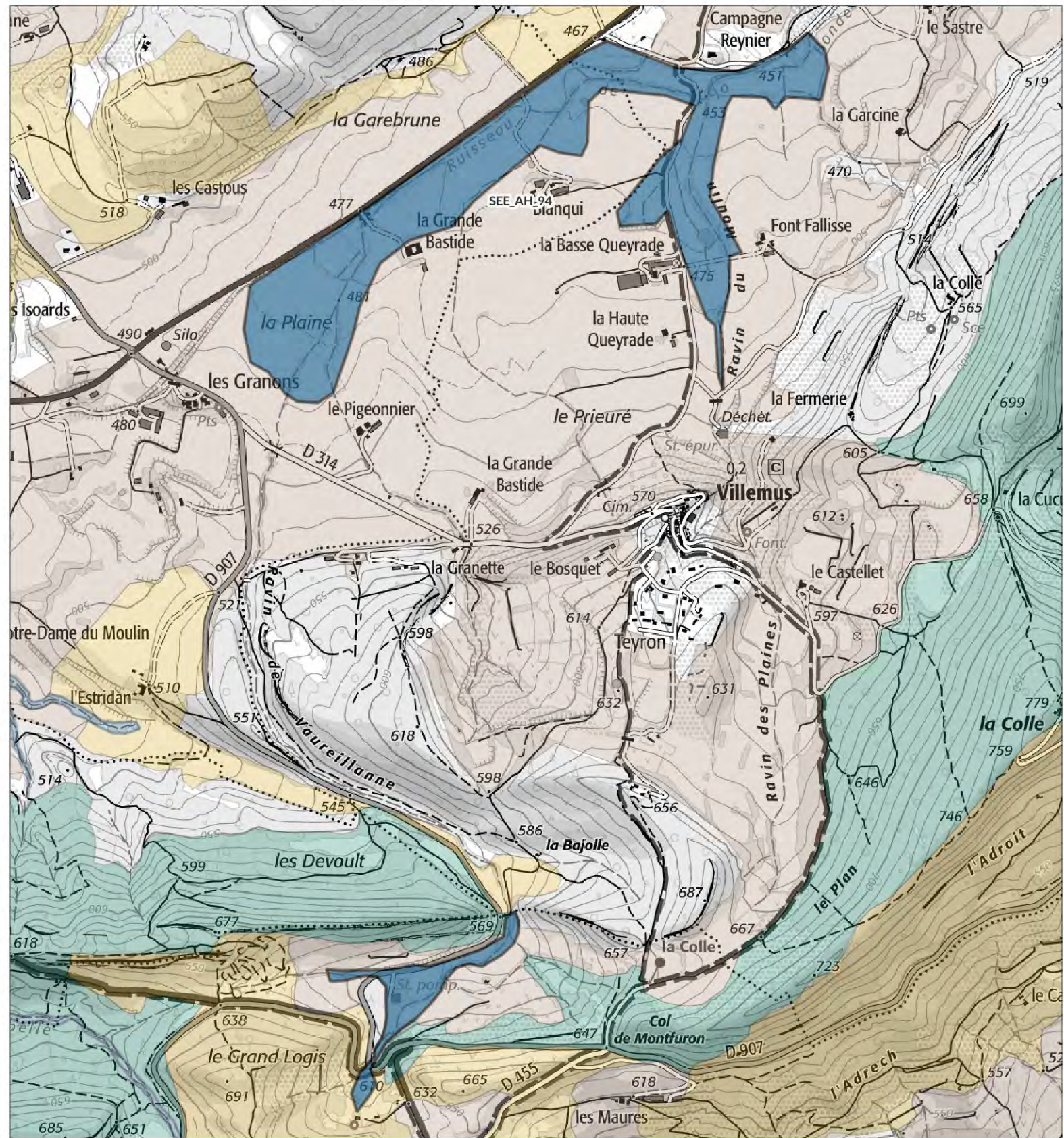
Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_94 - Zones humide de la plaine de Villemus



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périimètre d'étude du Parc



1:16 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
Aref charte2040 see.1



Zones humide de la plaine de Villemus - SEE_AH_94 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Reillanne, Montfuron, Villemus

Superficie : 57 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

La plaine de Villemus réceptionne le réseau hydrographique du ruisseau de la Bonde, affluent du Largue, autour duquel un système de zone humide est présent. Les zones de sources du Ravin de Vaureillanne sur Montfuron sont incluses dans ce périmètre.

Une grande partie du secteur est occupée par une agriculture intensive. Les milieux aquatiques et humides sont représentés en partie par des prairies de fauche mais également quelques pâtures, de multiples fossés, de petits points d'eau et des ripisylves. Les prairies méso-hygrophiles exploitées de façon extensive par la fauche et/ou le pâturage sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation. Le réseau de boisement, fossés, mares, offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats.

Outre les fonctions écologiques, ces zones humides jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation importants pour la biodiversité.

Du fait localement d'une forte pression agricole (drainage, déboisement et curage de cours d'eau, ...) l'état fonctionnel des zones humides est partiellement dégradé. Les prairies naturelles de fauche encore présentes semblent dans un état de conservation globalement moyen à bon, lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 2 habitats d'intérêt communautaire :

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 1 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 15 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les zones humides de la plaine de Villemus sont le siège de multiples enjeux environnementaux et sont identifiées « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir localement leur restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, de l'élaboration et mise en œuvre de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir et/ou améliorer l'état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et par une pression de pâturage adaptée
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	Orge petit-seigle, Orge faux seigle	Modéré	2014

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martin noir	Modéré	2020
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2017
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2014
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2019
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2020
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2020
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2020
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2013
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

Code Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
-----------	-----------	--------------------

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_98 - La Laye et le Viou

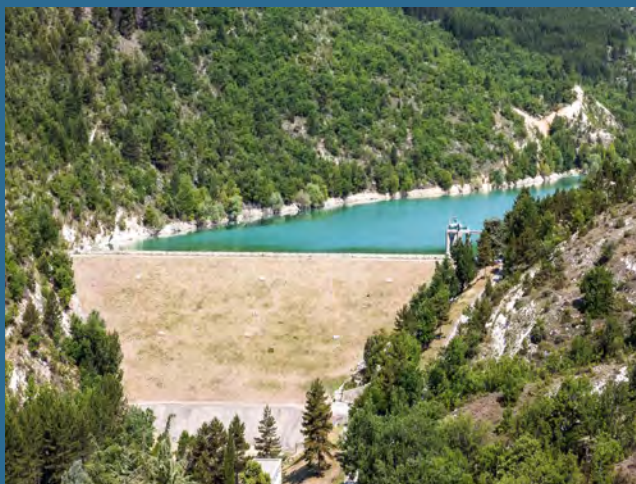


- Légende**
SEE - sous trame
- Milieux forestiers
 - Milieu ouvert / Semi-ouvert
 - Milieu aquatique et humide
 - Milieu agricole
 - Périmètre d'étude du Parc



1:106 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



La Laye et le Viou - SEE_AH_98 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Saumane, Ongles, Lardiers, Saint-Michel-l'Observatoire, Saint-Étienne-les-Orgues, Mane, Forcalquier, Dauphin, Fontienne, L'Hospitalet, Limans, Saint-Maime

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 307.63 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

La Laye est l'affluent principal du Largue. Elle prend sa source au pied de la Montagne de Lure et la confluence sur situe 22 km plus en aval sur la commune de Dauphin. Un barrage réservoir à destination de l'eau potable et de l'irrigation fait obstacle à la continuité du cours d'eau à peu près à mi-parcours sur la commune de Mane. L'état du cours d'eau est partiellement dégradé surtout en aval du barrage lié à l'urbanisation et une agriculture intensive de la plaine. L'amont du barrage s'assèche fréquemment dû au substrat karstique. Le climat d'influence méditerranéenne impacte le cours d'eau avec des crues éclaires pouvant être très morphogène (2019) surtout dans la zone de confluence en aval. La végétation s'inscrit dans l'étage de végétation supra-méditerranéen inférieur

Le Viou-Forcalquier est son affluent principal. Parcourant une dizaine de kilomètre, il se jette dans la Laye au niveau de la limite communale entre Saint-Maime et Dauphin. Le ruisseau s'inscrit dans un contexte agricole marqué. La zone humide qu'il constitue est bordée par de nombreuses cultures céréalières, oléagineuses et maraîchères. Seules quelques parcelles, en amont, sont destinées aux prairies permanentes, temporaires et surfaces pastorales. Elle est également alimentée par des eaux de ruissellement en provenance des versants, qui peuvent, dans ce contexte agricole, transporter par lixiviation des molécules chimiques (nitrates, herbicides etc.) et par lessivage des particules de sols. Ce phénomène est d'autant plus marqué en l'absence de couvert végétal une partie de l'année. Enfin, la station d'épuration de Forcalquier (4 000 EH) rejette ses eaux dans le Viou.

Les activités passées de curage et de recalibrage du Viou font que la zone humide est très contrainte latéralement et en aval, la ripisylve a presque disparu.

Au bord de la Laye se sont développés de multiples habitats des bords de cours d'eaux. Ils présentent des bancs de sables et de graviers associés à des formations arbustives et arborées rivulaires à saules. Cet habitat forme un corridor favorable au transit de certaines espèces des milieux humides patrimonial et protégée comme *Euphorbia graminifolia*, espèce endémique du Sud-Est de la France, rarissime et protégée. D'un point de vue faunistique, les eaux courantes régulièrement en eau à l'aval du barrage de la Laye sont le lieu de prédilection de poissons intéressants comme le Blageon (*Leuciscus sofia*), espèce portée à l'annexe II de la Directive Habitat de la CEE, ou la Truite fario (*Salmo trutta*). On peut y rencontrer également l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), espèce devenue rarissime en Provence et indicatrice d'une bonne qualité des eaux.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	MOURRES DE FORCALQUIER	
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI - ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL - L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE - PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012699.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation :

État global des connaissances :

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les menaces et les pressions sont moyennes sur la globalité du cours d'eau, voir faible sur le secteur du barrage. Les menaces sont de type : climatique avec la « raréfaction de la ressource » et anthropique lié aux pollutions et aux prélèvements qui accentuent la baisse des débits des cours d'eau.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 6 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 45 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 7 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentaire

Les rochers des Mourres constituent de spectaculaires masses de calcaires aux formes insolites, de hauteurs plurimétriques. Originellement noyés au sein de marnes beiges mais le plus souvent dégagés par une érosion donnant lieu à des formes pittoresques, ces reliefs varient depuis de simples ondulations à des monticules, des formes en vasques, meules de foin puis en poire, voire en champignons.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le bassin du Largue et de la Laye connaît de façon récurrente des épisodes de sécheresse, ayant pour conséquence une insuffisance chronique des besoins en eau par rapport aux besoins. Le bassin est classé à l'échelle nationale en zone de répartition des eaux par arrêté préfectoral depuis 2010. Ce classement implique la mise en place d'un plan de gestion de la ressource en eau sur l'ensemble du bassin visant à rétablir l'équilibre quantitatif.

Un programme de gestion stratégique des zones humides du bassin versant du Largue/Laye réalisé en 2019, identifie le besoin de préserver et restaurer les zones humides. Il met également en valeur des zones humides et identifie les priorités d'actions sur le différent secteur. La Laye dans son ensemble a un statut « préservé », le tronçon aval depuis Dauphin est à « restaurer ».

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) et des milieux au travers notamment de l'application du PGRE Largue Laye.
- Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme (le cours d'eau et la ripisylve n'est pas forcément intégrée dans un zonage N ou EBC de PLU) et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restauration de la ripisylve : Régénération spontanée : peut être compliqué du fait de la proximité des cultures et Replantation : en privilégiant des essences à enracinements profond (saules, aulnes). Si besoin, procéder au talutage des berges trop abruptes.
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés, <i>Lychnis nielle</i> , <i>Lychnide nielle</i>	Modéré	1983
<i>Bidens tripartita</i> subsp. <i>tripartita</i> L., 1753	<i>Bident triparti</i> , <i>Bident trifolié</i> , <i>Eupatoire aquatique</i> , <i>Chanvre d'eau</i>	Fort	2022
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	<i>Dauphinelle pubescente</i> , <i>Pied-d'alouette pubescent</i>	Fort	1984
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, <i>Épipactis des marais</i>	Modéré	2020
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	<i>Euphorbe à feuilles de graminée</i>	Fort	1986
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	<i>Germandrée des marais</i> , <i>Germandrée des marais</i> , <i>Chamaraz</i> , <i>Germandrée d'eau</i>	Modéré	2022

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	<i>Campagnol amphibie</i> , <i>Rat d'eau</i>	Assez fort	2008
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	<i>Castor d'Eurasie</i> , <i>Castor</i> , <i>Castor d'Europe</i>	Modéré	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rousserolle turdoïde</i>	Fort	2015
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevalier guignette</i>	Assez fort	2020
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	<i>Alouette des champs</i>	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Assez fort	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Perdrix rouge</i>	Modéré	2013
<i>Anas querquedula</i> Linnaeus, 1758	<i>Sarcelle d'été</i>	Modéré	1998
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pipit farlouse</i>	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martinet noir</i>	Modéré	2016
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Aigle royal</i>	Fort	2018
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	<i>Héron pourpré</i>	Assez fort	2011
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Linotte mélodieuse</i>	Modéré	2013
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chardonneret élégant</i>	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Verdier d'Europe</i>	Modéré	2015
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Modéré	2014
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Verdier d'Europe</i>	Modéré	2020
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cincle plongeur</i>	Modéré	2020
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Assez fort	2012
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Caille des blés</i>	Modéré	2012
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de fenêtre</i>	Modéré	2016
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Aigrette garzette</i>	Modéré	2011
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	<i>Bruant proyer</i>	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	<i>Bruant fou</i>	Modéré	2015
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	<i>Bruant ortolan</i>	Très fort	2018
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon hobereau</i>	Modéré	2019
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon crécerelle</i>	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cochevis huppé</i>	Assez fort	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	<i>Hirondelle rustique</i> , <i>Hirondelle de cheminée</i>	Assez fort	2020
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	<i>Pie-grièche méridionale</i>	Très fort	2018
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Linotte mélodieuse</i>	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Modéré	2013
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	<i>Guêpier d'Europe</i>	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	<i>Milan noir</i>	Modéré	2021
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vautour percnoptère</i>	Très fort	2014
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bihoreau gris</i> , <i>Héron bihoreau</i>	Assez fort	2017
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet motteux</i>	Modéré	2012
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Petit-duc scops</i> , <i>Hibou petit-duc</i>	Modéré	2021
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Moineau domestique</i>	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Moineau friquet</i>	Fort	2012
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand Cormoran</i>	Modéré	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tarier des prés</i> , <i>Traquet tarier</i>	Fort	2012
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Tarier pâle</i>	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tourterelle des bois</i>	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	<i>Fauvette mélanocéphale</i>	Modéré	2015
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur</i> (L'), <i>Crapaud accoucheur</i>	Modéré	2012
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	<i>Seps strié</i> (Le)	Modéré	2019

<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2011
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	<i>Psammodrome d'Edwards</i> (Le), <i>Psammodromme cendré</i>	Modéré	2010
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Salamandre tachetée</i> (La)	Modéré	2019
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vipère aspic</i> (La)	Modéré	2014

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2006
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le), Agavé (L')	Modéré	2018
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	2014
<i>Farsus dubius</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)		Assez fort	2006
<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryade	Modéré	2013
<i>Triodontella aquila</i> (Laporte de Castelnau, 1840)		Modéré	2005
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2020

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Rochers des Mourres	PAC1215	3 étoiles

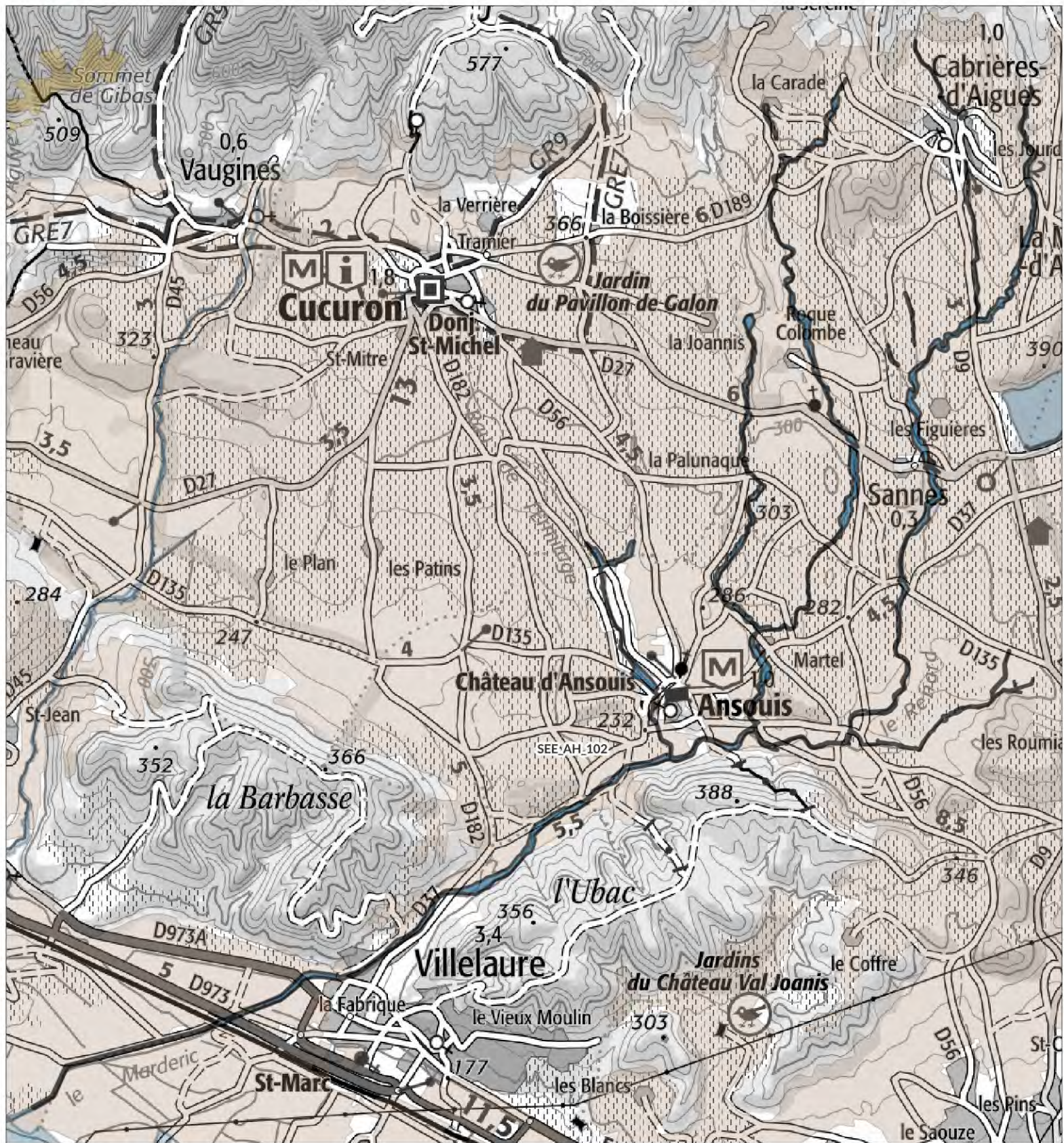
Liste des zones humides

Code Site Stratégie Fiche dans l'atlas

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_102 - Le Mardéric et ses affluents



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:46 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Le Mardéric et ses affluents - SEE_AH_102 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Restaurer;Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Sannes, Cabrières-d'Aigues, Cucuron, Villelaure, Ansouis, Cadenet

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 110.27 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Le Mardéric est l'un des principaux affluents rive droite de la Durance du sud-Luberon. Son réseau hydrographique descend des contreforts sud du massif du Luberon. Il présente majoritairement des écoulements intermittents avec de longs linéaires d'assec en période d'étiage, liés au contexte géologique (système karstique du massif du Luberon, plaine alluviale filtrante de la Durance). Cependant, à la faveur de quelques zones de sources et résurgences, certains tronçons de cours d'eau présentent des écoulements pérennes ou quasi-pérennes en tête de bassin versant permettant le développement d'une faune et d'une flore spécifique des milieux aquatiques et humides, avec quelques espèces remarquables (*Ranunculus circinatus*, *Potamogeton coloratus*, ...).

De part et d'autre des cours d'eau, les habitats naturels sont à dominante forestier avec des boisements plus ou moins continus selon le contexte anthropique environnant. Les zones humides de bordure de cours d'eau sont représentées essentiellement par des formations de ripisylve à bois tendre (Peupleraies à Peuplier blanc et Peuplier noir, Frênaies). Les zones humides herbacées ouvertes sont plus rares et sont restreintes à une bande de quelques mètres autour du cours d'eau. Des mares ou petits étangs jalonnent certains secteurs et contribuent à la richesse du site dans un environnement globalement sec.

Outre ses fonctions écologiques, le Mardéric et ses affluents jouent un rôle hydrologique non négligeable vis-à-vis de l'aval (ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
------	-----	------

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Ces cours d'eau ont été dans la majeure partie restructurés par la main de l'homme sous la pression de l'agriculture et de l'urbanisation (endiguement, recalibrage). Les habitats naturels rivulaires sont limités et dégradés dans les traversées urbaines et les plaines agricole. Seules les parties amont des affluents semblent encore préservées et jouent le rôle de réservoir de biodiversité.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 1 habitat d'intérêt communautaire :

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Habitats d'intérêt communautaire)

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 14 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le Marderic et ses affluents sont le siège de multiples enjeux environnementaux et socio-économiques. Ils sont à ce titre identifiés « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur la restauration des milieux et la préservation des affluents moins dégradés (maîtrise des pressions et menaces).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restaurer l'hydromorphologie et le corridor écologique des tronçons dégradés
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2014
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2012
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2017
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2016
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2019
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2016
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2014
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2016
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2014
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2015

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	Modéré	2020

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

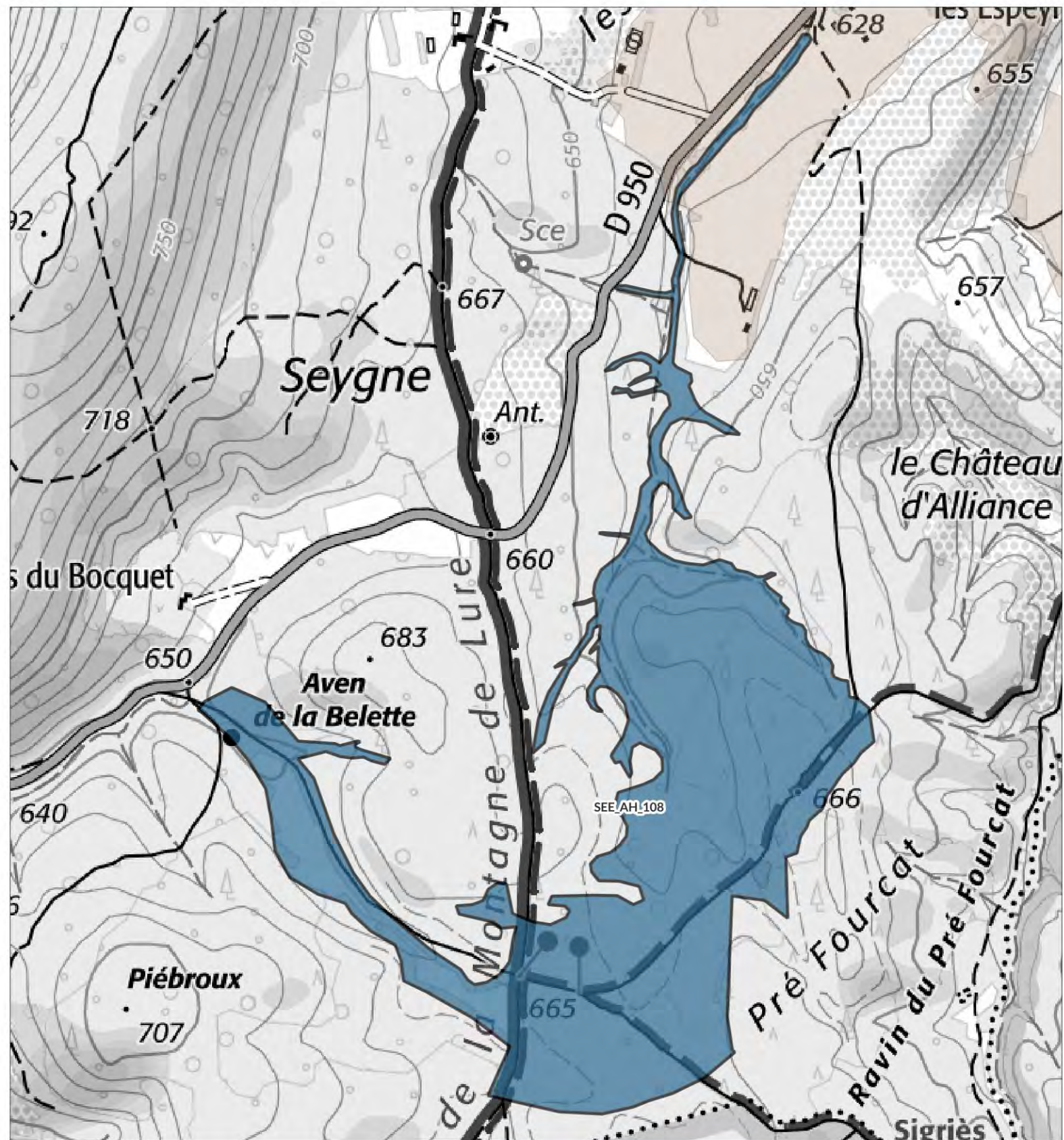
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0251	Ruisseau de l'Ermitage, à Ansouis	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-l-ermitage-a-ansouis/
84CEN0255	Mare du Ruisseau de Saint-Jean		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-ruisseau-de-saint-jean/
84CEN0256	La Carade	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-carade/
84CEN0259	Etang du Château		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-du-chateau/
84CEN0289	Torrent Le Renard	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/torrent-le-renard/
84CEN0290	Le Mardéric	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-marderic/
84CEN0291	Ruisseau de Saint-Jean	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-saint-jean/
84PNRL0334	Ripisylve Les Molières		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-les-molieres/
84PNRL0335	Lataud		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lataud/
84PNRL0355	Ripisylve confluence Ruisseau de l'Hermitage - Ruisseau de Canaux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-confluence-ruisseau-de-l-hermitage-ruisseau-de-canaux/
84PNRL0369	Le Clot		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-clot/
84PNRL0371	Ripisylve du ruisseau du Vabre		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ruisseau-du-vabre/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

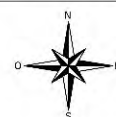
SEE_AH_108 - Zones humides de la forêt d'Ongles



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:8 230

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Zones humides de la forêt d'Ongles - SEE_AH_108 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Ongles

Superficie : 37.37 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Cet ensemble de zones humides essentiellement forestier est situé en tête de bassin versant. Il est d'un type particulièrement rare sur le territoire du Parc du Luberon et constitue par là-même un fort enjeu de conservation. Il est constitué de zones humides de plateau avec landes à molinie et bas-marais, dont une partie est sous pinède plantée, ainsi que de prairies humides, de cours d'eau, micro-vallons et de mares temporaires. Cette diversité de milieu confère au site un fort potentiel floristique et faunistique qui a été à ce jour peu étudié, hormis dans le cadre d'un projet de création d'un parc photovoltaïque à proximité.

Outre les fonctions écologiques évidentes, ces zones humides jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
------	-----	------

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation importants pour la biodiversité. L'état fonctionnel des zones humides semble globalement peu dégradé. La principale menace porte sur le risque de destruction ou d'assèchement par des projets d'aménagement, et sur l'abandon de l'usage actuel des prairies ou de leur mise en culture.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 1 habitat d'intérêt communautaire :

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 7 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 1 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les zones humides de la forêt d'Ongle est le siège de multiples enjeux environnementaux et est identifié « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée sur la préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir localement leur restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
 - Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies humides voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
 - Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
 - Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides
-

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762	Vulpin bulbeux	Assez fort	2017
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2020
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2020
<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc à têtes	Modéré	2017
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2017
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2007
<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort	2017

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2014
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2015
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2020
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2020
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2014

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Branchipus schaefferi</i> Fischer von Waldheim, 1834		Modéré	2016
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le), Agavé (L')	Modéré	2020
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	2020

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

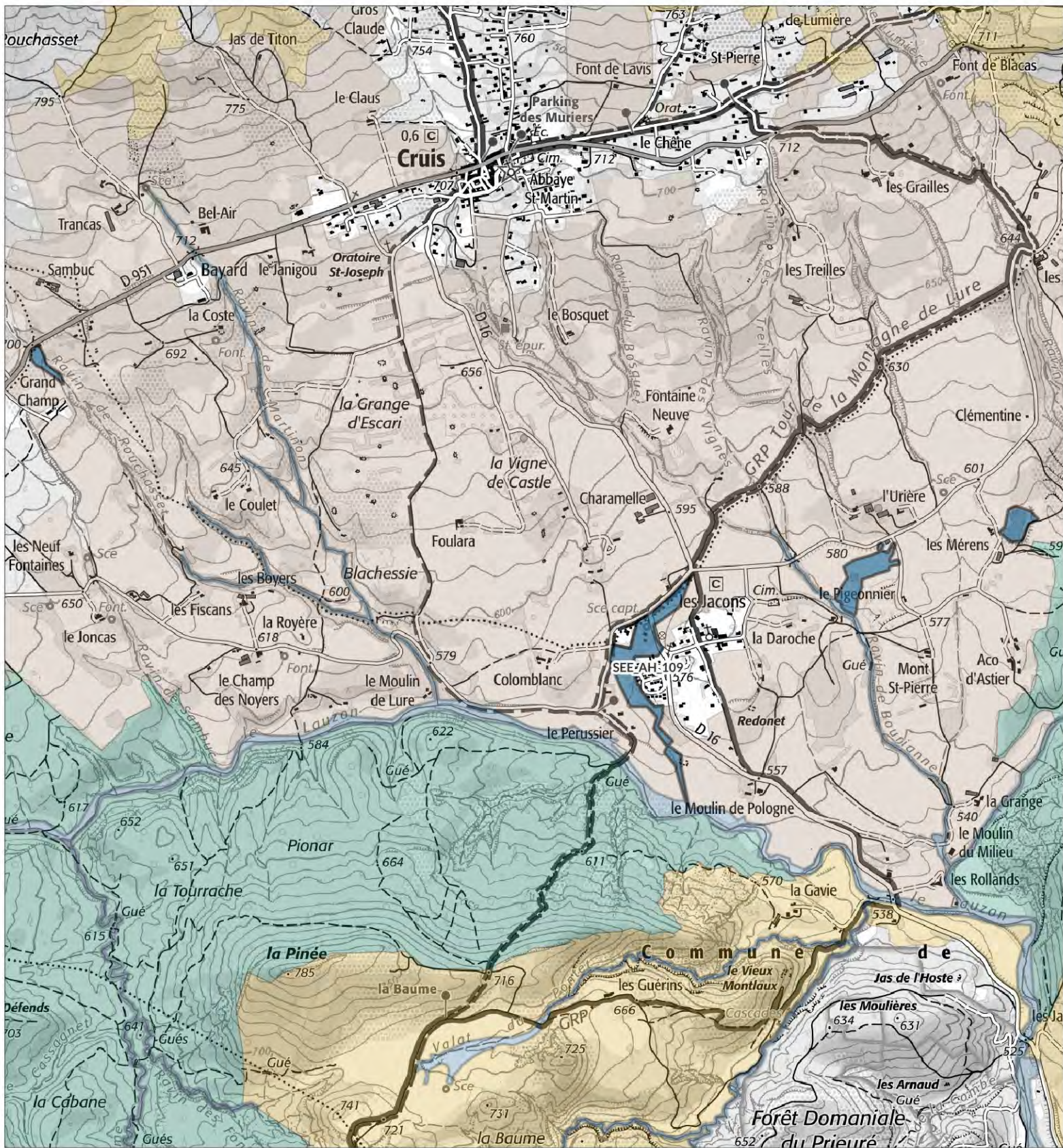
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0039	Bois humides d'Ongles	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/bois-humides-d-ongles/
04CEEP0179	Prairies humides d'Ongles	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-ongles/
04CEN0001	Cours d'eau et micro-vallons d'Ongles	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/cours-d-eau-et-micro-vallons-d-ongles/
04CEN0035	Zones humides de plateau d'Ongles sous pinède plantée	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/zones-humides-de-plateau-d-ongles-sous-pinede-plantée/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat

donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_109 - Zones humides de Montlaux



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:18 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Zones humides de Montlaux - SEE_AH_109 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Cruis, Montlaux

Superficie : 8.12 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

La commune de Montlaux est concernée par un réseau de petites zones humides en tête de bassin versant du Lauzon représentées essentiellement par des ripisylves et prairies humides ainsi que des zones de sources, mares et petits plans d'eau. Les prairies méso-hygrophiles exploitées de façon extensive par la fauche et/ou le pâturage sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation. Le réseau de boisement, fossés, mares, offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats.

Outre les fonctions écologiques, ces zones humides jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont très lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation importants pour la biodiversité. L'état fonctionnel des zones humides semble globalement peu dégradé. Les prairies

naturelles de fauche semblent être dans un état de conservation globalement moyen à bon, lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 3 habitats d'intérêt communautaire :

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

3290 - Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 7 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les zones humides de Montlaux sont le siège de multiples enjeux environnementaux et la plupart sont identifiées « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir, localement, leur restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir le bon état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et par une pression de pâturage adaptée
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2014
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2013
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2018
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

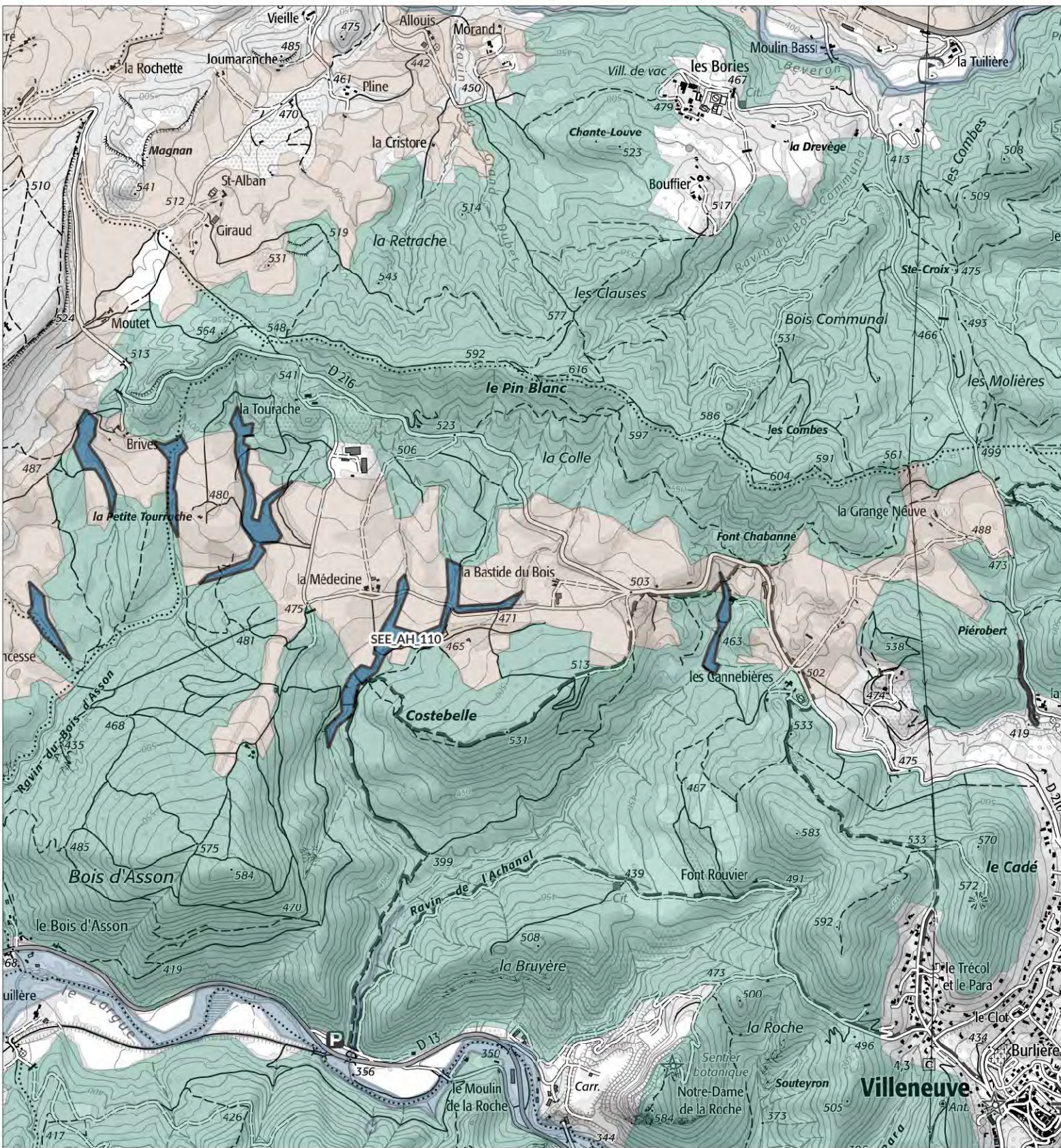
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0059	Réservoir des Mérens-Montlaux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reservoir-des-merens-montlaux/
04CEEP0060	Prairies et réservoir de la Daroche-Montlaux	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-et-reservoir-de-la-daroche-montlaux/
04CEEP0063	Prairies de Pérussier-Montlaux	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-perussier-montlaux/
04PNRL0094	Ripisylve du Ravin de Bourianne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-de-bourianne/
04PNRL0095	Ripisylve de Grand Champ		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-grand-champ/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_110 - Réseau de retenues des hauts de Villeneuve



Légende

SEE - sous trame

-  Milieux forestiers
-  Milieu ouvert / Semi-ouvert
-  Milieu aquatique et humide
-  Milieu agricole
-  Périimètre d'étude du Parc



1:20 200

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref charte2040 see I



Réseau de retenues des hauts de Villeneuve - SEE_AH_110 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Forcalquier, Saint-Maime, Villeneuve

Superficie : 16.4 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Au nord-Ouest de Villeneuve se trouve un réseau de zones humides positionné en tête de bassin versant de plusieurs ravins des collines de Bois d'Asson-Le Cade. Elles sont essentiellement représentées par des retenues collinaires à vocation d'irrigation agricole plus ou moins encore utilisées, mais également par des ripisylves de fonds de talweg.

Les retenues forment avec leurs rives des étendues très riches en biodiversité dans un environnement globalement sec. Une végétation aquatique et humide abondante s'y développe, de nombreuses espèces de libellules et d'amphibiens y accomplissent leurs cycles de vie, oiseaux et chauves-souris s'y nourrissent.

Outre les fonctions écologiques, ces petites zones humides jouent un rôle hydrologique non négligeable (ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	COLLINES À L'OUEST DE VILLENEUVE - BOIS D'ASSON - COSTEBELLE - LA ROCHE - SAINT-JEAN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012369.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont très lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation pour la biodiversité avec notamment la présence du Castor d'Europe. Les zones humides semblent globalement peu à pas dégradées ou menacées.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 1 habitat d'intérêt communautaire :
92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 2 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le site est le siège de multiples enjeux environnementaux et socio-économiques. Il est à ce titre identifié « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur sa conservation (veille et suivi) et sa préservation (maîtrise des pressions et menaces).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
 - Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
 - Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation des milieux naturels
 - Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides
-

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2012
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2013

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

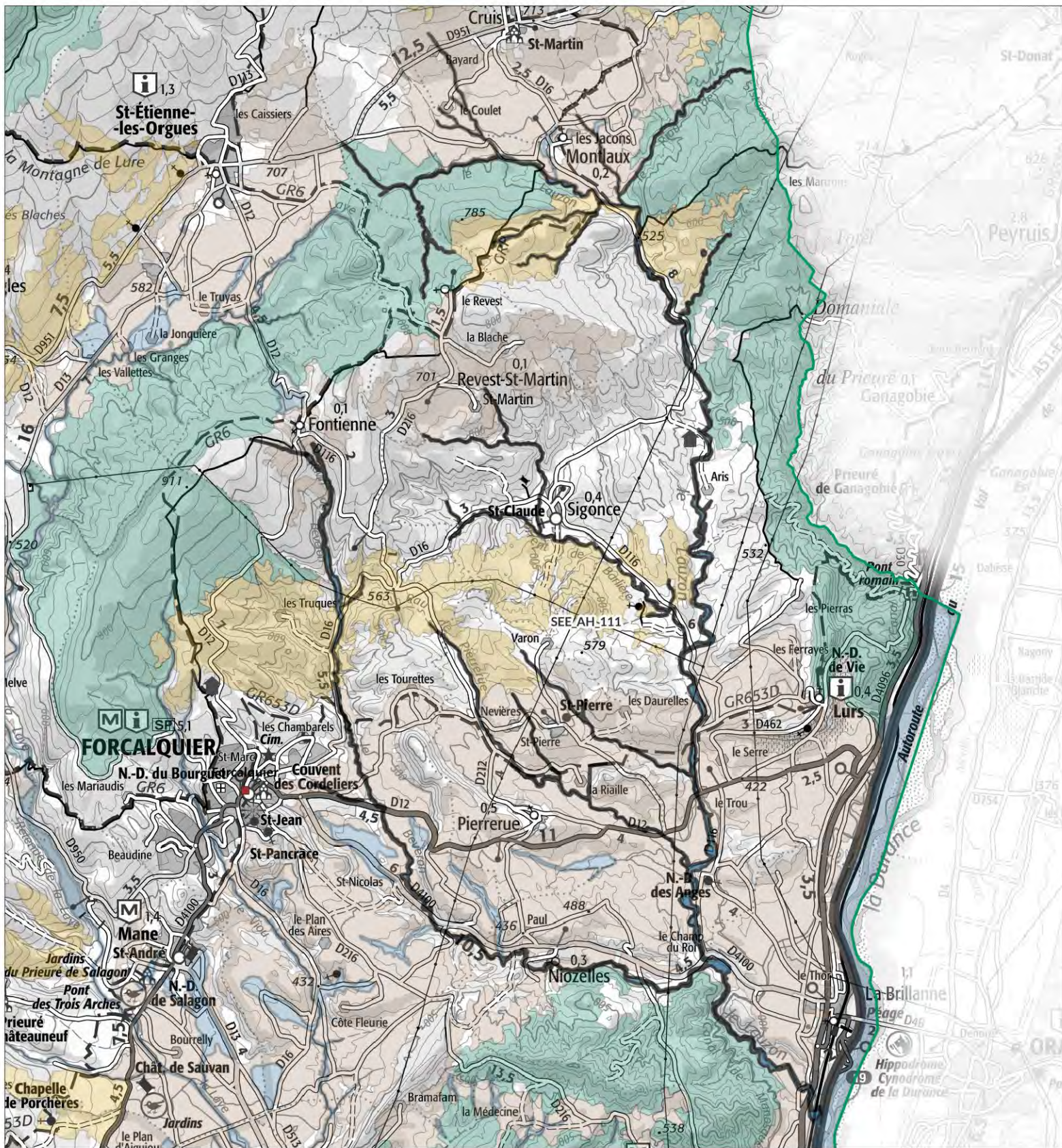
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0032	Réservoir des hauts de Villeneuve		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reservoir-des-hauts-de-villeneuve/
04PNRL0106	Ripisylve du Ravin de St Saturnin		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-de-st-saturnin/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

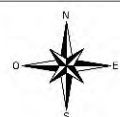
SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:78 100

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Le Lauzon et ses affluents - SEE_AH_111 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Forcalquier, Fontienne, Revest-Saint-Martin, Cruis, Montlaux, Niozelles, Pierrerue, Sigonce, Villeneuve, Lurs, La Brillanne

Niveau d'enjeu écologique : 1
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 252.53 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Le Lauzon prend sa source au sud de la Montagne de Lure, à proximité de Saint-Etienne les-Orgues, à environ 900 m d'altitude. Il reçoit les écoulements temporaires des principaux affluents suivants : le torrent de la Barlière et Beveron. Il rejoint la Durance sur la commune de La Brillanne, après un parcours d'environ 25 km. La présence d'un substrat karstique sur l'amont principalement entraîne des zones d'assecs en période d'étiage. Le régime hydrologique du Lauzon est de type pluvial méditerranéen à influence nivale. Cependant l'impact du changement climatique sur l'enneigement, modifie le fonctionnement nivale du cours d'eau. Des crues imprévisibles et violentes peuvent subvenir en automne et au printemps. L'étiage estival est sévère avec des assecs, notamment sur l'amont. Les prélèvements aggravent les étiages à l'amont du bassin, mais l'activité anthropique est, sur l'aval, plus favorable à la situation naturelle en termes de débits, du fait d'importations d'eau depuis l'extérieur. Le Lauzon est un milieu dits humides pérenne tout au long de l'année et constitue des biotopes rares en Provence d'une grande originalité biologique et donc d'un grand intérêt.

Il chemine dans sa partie médiane dans des formations sédimentaires du tertiaire, associant surtout des marnes et des argiles calcaires. Les abords du cours d'eau sont constitués de dépôts fluviatiles récents du Quaternaire. Sur ce secteur au-dessus du lit mineur se développent les activités agricoles sur d'importantes terrasses alluviales.

Les cours d'eau du bassin versant sont définis comme réservoir biologique par le SDAGE. Outre la riche biodiversité tributaire des cours d'eaux, le Lauzon héberge de nombreuses espèces végétales remarquables ou intéressantes pour la région. On note la présence exceptionnelle du *Juncus bulbosus*, jonc rarissime en Provence ou encore *Pastinaca sativa* subsp. *sylvestris*, sous espèce du Panais sauvage à tige fortement anguleuse. Il représente également un intérêt au niveau faunistique citons localement le Castor (*Castor fiber*), le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), le Petit Murin (*Myotis blythi*). Les populations piscicoles dominantes sont les carnassiers ainsi que les cyprinidés tels que le Blageon, le Chevaie ou encore le Vairon. Sur le Beveron, une population de Barbeaux méridionaux est présente. De plus, des populations d'écrevisses à pattes blanches seraient présentes en amont de ces deux cours d'eau. Le régime hydrologique extrêmement faible lors de la période estivale avec des températures plus élevées, ne permet pas aux populations de Truites Fario de survivre durablement.

La ripisylve est globalement en bon état sur tout le bassin du Lauzon, excepté quelques secteurs bien identifiés liés à des problèmes de stabilité des berges dus à l'érosion ont également été identifiés aux endroits où la végétation rivulaire fait défaut.

Enfin, un grand nombre d'ouvrages sont présents sur les cours d'eau, plus ou moins franchissables par la biodiversité.

Au niveau qualitatif, on remarque quelques zones d'eutrophisation. Un développement d'algues important notamment sur les bordures des zones agricoles.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZPS	La Durance	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003
ZNIEFF terre Type I	PLATEAU D'ASTARDANT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020015.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE SIGONCE - BOIS DE JAS LA TUILIÈRE - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - BOIS DU ROI -	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012703.pdf
ZNIEFF terre Type II	ROCHE RUINE - ROCHER DES MOURRES LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les menaces et les pressions sont moyennes sur la globalité du cours d'eau. Les menaces sont de type : climatiques avec la « raréfaction de la ressource » et anthropiques liées aux pollutions et aux prélèvements qui accentuent la baisse des débits des cours d'eau. Par exemple, la population écrevisse diminue fortement à cause de la surpêche et l'utilisation des phytosanitaires dans l'agriculture. Autrefois, l'anguille était présente sur le Lauzon. Aucune autre espèce de poissons migrateurs ne sont présentes dans le bassin versant.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 34 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 9 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements à invertébrés marins

Coupe des Gipières - Champfleury à Montlaux montrant une alternance de dépôts marneux verts à grains fins et de bancs calcaires bien cimentés compris entre le sommet de l'Albien supérieur et le Cénomanien inférieur. 21 taxons d'ammonites trouvés.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le bassin du Lauzon connaît de façon récurrente des épisodes de sécheresse, ayant pour conséquence une insuffisance chronique des besoins en eau par rapport aux besoins. Le bassin est classé à l'échelle nationale en zone de répartition des eaux par arrêté préfectoral depuis 2010. Ce classement implique la mise en place d'un plan de gestion de la ressource en eau sur l'ensemble du bassin visant à rétablir l'équilibre quantitatif.

Un programme de gestion stratégique des zones humides du bassin versant du Lauzon réalisé en 2019 identifie le besoin de conserver, préserver ou restaurer les zones humides. Il met également en valeur des zones humides et identifie les priorités d'actions sur le différent secteur. Le Lauzon dans son ensemble a un statut « préservé ».

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) et des milieux au travers notamment de l'application du PGRE Lauzon.
- Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme (le cours d'eau et la ripisylve n'est pas forcément intégrée dans un zonage N ou EBC de PLU) et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restauration de la ripisylve : Régénération spontanée : peut être compliqué du fait de la proximité des cultures et Replantation : en privilégiant des essences à enracinements profond (saules, aulnes). Si besoin, procéder au talutage des berges trop abruptes.
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arceuthobium oxycedri</i> (DC.) M.Bieb., 1819	Arceuthobium de l'oxycèdre, Gui du genévrier, Arceuthobe, Arceuthobium du genévrier	Modéré	2008
<i>Blackstonia imperfoliata</i> (L.f.) Samp., 1913	Blackstonie non perfoliée, Chlore non perfoliée	Assez fort	2012
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2022
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2021
<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817	Gymnadénie très odorante, Orchis très odorant, Gymnadénie odorante, Orchis odorant	Fort	2008
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2013
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France, Rosier de Provence	Assez fort	2008

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2020
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2019
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2020
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2021
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2011
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2020
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cincla plongeur	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2015
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2019
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2019
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2014
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2020
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guépier d'Europe	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2018
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2020
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2021
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2015
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2021
<i>Barbus</i> Daudin, 1805		Fort	2014
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2019
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2011

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2018
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le), Agavé (L')	Modéré	2018
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergent, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	2004

<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	Modéré	1994
<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Bacchante (La), Déjanire (La)	Fort	2019
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	2011
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	Modéré	2020
<i>Triodontella aquila</i> (Laporte de Castelnau, 1840)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	2004
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)		Modéré	2017

Autres groupes

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Olistolithes de la Tourrache	PAC1226	2 étoiles
Succession d'ammonites de l'Albien supérieur de la coupe des Gipières - Champfleury à Montlaux	PAC1209	1 étoile

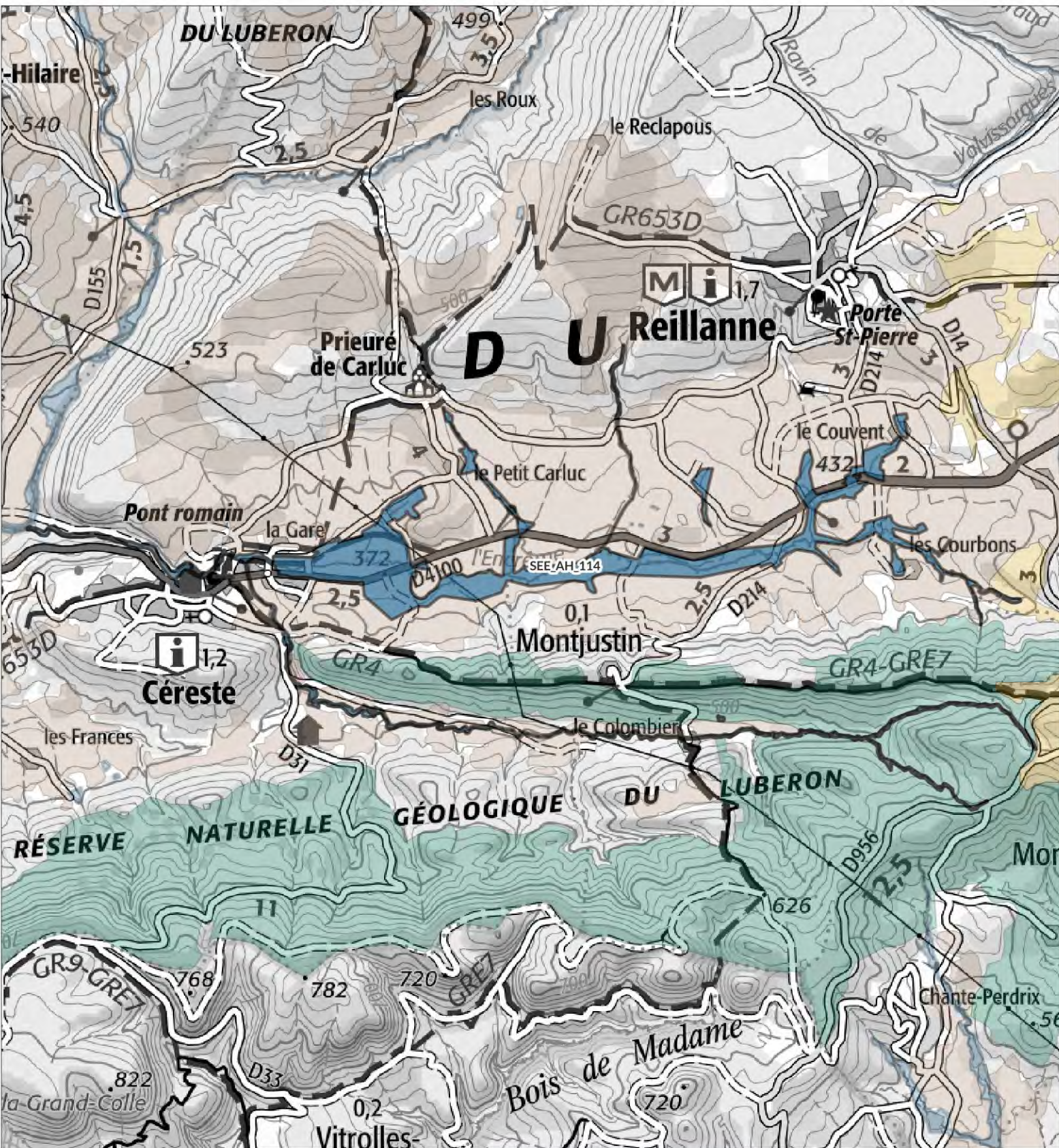
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0054	Ruisseau du Béveron	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-beveron/
04CEEP0055	Lauzon T1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t1/
04CEEP0056	Prairies de Bonnard-Forcalquier	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-bonnard-forcalquier/
04CEEP0058	Lauzon T2	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t2/
04CEEP0060	Prairies et réservoir de la Daroche-Montlaux	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-et-reservoir-de-la-daroche-montlaux/
04CEEP0061	Lauzon T3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t3/
04CEEP0063	Prairies de Pérussier-Montlaux	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-perussier-montlaux/
04CEN0003	Le Champ du Roi	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-champ-du-roi/
04CEN0006	Mare - Le pied des Adrechs		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-pied-des-adrechs/
04CEN0010	Mare - les Rollands		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-rollands/
04CEN0014	Vallon de Queyrel		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/vallon-de-queyrel/
04PNRL0083	Prairies humides du Valat de Pontel		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-du-valat-de-pontel/
04PNRL0089	Ripisylve du Torrent de Barlière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-torrent-de-barliere/
04PNRL0094	Ripisylve du Ravin de Bourianne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-de-bourianne/
04PNRL0096	Ripisylve de Bayard		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-bayard/
04PNRL0100	Ripisylve du Ravin des Charmets		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ravin-des-charmets/
04PNRL0101	Ripisylve du ruisseau de Pierrerue		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ruisseau-de-pierrerue/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

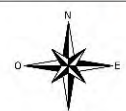
SEE_AH_114 - Vallée de l'Encre et ses affluents



Légende

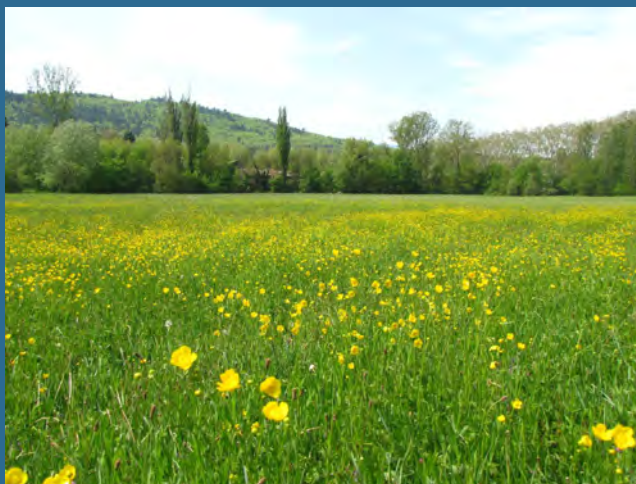
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:44 800

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Vallée de l'Encrême et ses affluents - SEE_AH_114 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Reillanne, Montjustin, Céreste, Montfuron

Superficie : 201.5 ha

Objectif de conservation : Préserver; Restaurer

Niveau d'enjeu écologique : 1
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

La vallée de l'Encrême, incluant ses principaux affluents (Aiguebelle, Ravin de Carluc, Ravin de Garabrun), est bien délimitée par les reliefs dont les versants sont constitués de molasse calcaire et le fond de vallée de roches sableuses datant du Miocène recouvert de dépôts sédimentaires récents.

L'Encrême est le principal affluent du Calavon amont. Après avoir pris ses sources dans le secteur des Courbons (Reillanne), il s'écoule d'Est en Ouest sur une dizaine de kilomètre au sein d'une plaine agricole puis, sous le village de Céreste, s'engage dans de profondes gorges dénommées « Le nid d'amour » pour rejoindre le Calavon. L'Encrême a une hydrologie typiquement méditerranéenne avec des crues soudaines et des étiages sévères. Contrairement au reste du bassin versant du Calavon, le cours d'eau n'est pas sous l'influence d'un système karstique et contribue donc fortement aux écoulements du Calavon, en crue comme à l'étiage. D'un point de vue hydromorphologique, l'Encrême a un chenal unique avec une sinuosité globalement faible. Sa ripisylve est discontinue en plaine puis se densifie dans le secteur des gorges.

La plaine agricole est dominée dans son bas fond par un complexe pastoral de plus de 120 ha de prairies naturelles fauchées et/ou pâturées situées de part et d'autre de l'Encrême. Il constitue le plus bel ensemble du territoire du PNR du Luberon se rapportant à cet habitat original et remarquable de par sa biodiversité exceptionnelle. On y rencontre un lot d'espèces propres à ces milieux dont certaines sont rares en région méditerranéenne. Ces prairies mésophiles, pouvant devenir marécageuses en période de crue, sont issues d'activités humaines agricoles ancestrales et présentent une valeur patrimoniale irremplaçable. Elles dépendent fortement d'une nappe phréatique ni trop superficielle ni trop profonde. Elles s'inscrivent ainsi en grande partie dans un périmètre de zones humides. Elles sont par ailleurs identifiées comme l'une des zones d'expansion de crue majeur du bassin versant du Calavon jouant ici un rôle important d'écêtement vis-à-vis de la zone urbaine d'Apt.

Les principaux affluents de l'Encrême constituent quant à eux des corridors écologiques entre les versants boisés et la plaine agricole. Malgré leurs écoulements intermittents, ils jouent un rôle de réservoir biologique vis à vis de l'Encrême avec la présence d'espèces aquatiques d'intérêt patrimoniale (Barbeau méridional, Écrevisse à pattes blanches).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type
Natura 2000 - ZSC

Nom
LE CALAVON ET L'ENCREME

Lien
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587>

Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
RNN géologique	Les Cayols	
ZNIEFF terre Type I	LE CALAVON, DE VIENS À LA BÉGUDE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020482.pdf
ZNIEFF terre Type I	RUISSEAU DE L'ENCRÈME ET SES BORDURES - LE RAVIN DE CARLUS - LA GARDE DE DIEU	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020028.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La ressource en eau est naturellement déficitaire sur le bassin versant de l'Encrème mais l'hydrologie des cours d'eau reste fortement influencée par les prélèvements d'eau pour les besoins d'irrigation. Ceci se traduit par des écoulements intermittents avec souvent de long linéaire en assec en période d'étiage, excepté dans les gorges de l'Encrème et les zones de source.

L'état hydro-morphologique de l'Encrème est partiellement altéré (incision du lit, berges érodées) en particulier sur la 1ère moitié de son linéaire qui a dû faire l'objet par le passé de travaux d'assainissement des terres agricoles. Plusieurs ouvrages transversaux (seuils, ouvrages routiers) sont présents et contraignent la continuité écologique et sédimentaire. La ripisylve sur ce secteur est particulièrement dégradée avec une forte discontinuité. Le cours aval (plaine de Céreste) garde encore un tracé naturel avec une ripisylve de Peupleraie blanche et d'Aulnaie-frênaie continue mais cantonnée au haut de berge du fait de l'activité pastorale riveraine.

Les affluents sont globalement en bon état sur leur cours amont mais altérés sur le reste du linéaire (berges sapées, incision du lit, ...). Les ripisylves relativement bien préservées (exceptée sur la partie aval) permettent d'assurer un rôle de corridor et d'habitat naturel pour la faune et la flore.

La qualité physicochimie et biologique de l'Encrème s'est nettement améliorée sur son cours aval avec les récents travaux d'assainissement de la commune de Céreste. Elle reste cependant globalement moyenne avec des problèmes de bactériologie, de nitrate et pesticide.

Les prairies humides de l'Encrème, en état de conservation bon à moyen, contribuent à jouer un rôle tampon et de soutien d'étiage au cours d'eau. Cependant les pressions anthropiques au sein de leur périmètre et de leur espace de bon fonctionnement (prélèvements d'eau, cultures maraichères, drainage, recalibrage de la RD4000, ...) altèrent leurs fonctionnalités.

Malgré ce contexte hydro biologique, des espèces patrimoniales liées au cours d'eau et zones humides se maintiennent (Blageon, Barbeau méridional, Ecrevisse à pattes blanches, Castor d'europe, Decticelle des ruisseaux,...)

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

92A0-6 - Peupleraies blanches

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

Flore vasculaire : 10 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 9 espèce(s) à enjeux.

Importance des zones humides (prairies et ripisylve des cours d'eau) utilisées comme territoire de chasse, de déplacement ou de reproduction pour de nombreuses espèces patrimoniales de chauve-souris.

Présence du Castor d'europe.

Oiseaux : 32 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 10 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle. Plusieurs sites classés en RNN ont livré des poissons (*Dapalis macrurus*, *Prolebias goreti*), des reptiles (crocodile...), des oiseaux, des mammifères (chauves-souris, rongeur...), des végétaux (feuilles, fruits ou graines), des méduses, et de nombreux insectes.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La vallée de l'Encreme est concernée par des zones humides identifiées à fort enjeux dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir, localement, leur restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
- Préserver les zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir le bon état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et par une pression de pâturage adaptée
- Restaurer l'hydromorphologie de l'Encreme, ses continuités écologiques et sédimentaires, en lien avec le bon fonctionnement des zones humides annexes.
- Suivre et évaluer l'état des zones humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea tomentosa</i> L., 1753	Achillée tomenteuse	Modéré	2010
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762	Vulpin bulbeux	Assez fort	2011
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2010
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2008
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2008
<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soó, 1962	Dactylorhize élevé, Orchis élevé	Modéré	2000
<i>Equisetum hyemale</i> L., 1753	Prêle d'hiver, Jonc hollandais	Modéré	2012
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	Assez fort	2012
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2014
<i>Tulipa raddii</i> Reboul, 1822	Tulipe précoce	Assez fort	2011

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	2008
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2022
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Modéré	2010
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Fort	2020
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort	2010
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Modéré	2010
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	Modéré	2010
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	Modéré	2010
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort	2010

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2020
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2022
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2019
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2018
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2019
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2010
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2016
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2021
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	Modéré	2010
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2018
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2018
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2010
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2018
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2019
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2020
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2020
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2012
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2005
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2015
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2017
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2018
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2005
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2011
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2015

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Fort	2013
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergent, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	2021
<i>Ceratocombus coleoptratus</i> (Zetterstedt, 1819)	Punaïse cératocombide	Modéré	2002
<i>Chlorophorus ruficornis</i> (Olivier, 1790)		Modéré	2009
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2015
<i>Paracinema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2019
<i>Quickella arenaria</i> (Potiez & Michaud, 1838)	Ambrette des sables	Modéré	2017
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2018
<i>Vallonia enniensis</i> (Gredler, 1856)	Vallonie des marais	Modéré	2018
<i>Vertigo angustior</i> Jeffreys, 1830	Vertigo étroit	Fort	2018

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gisement de calcaires en plaquettes Oligocène, Cayols PAC1211		3 étoiles

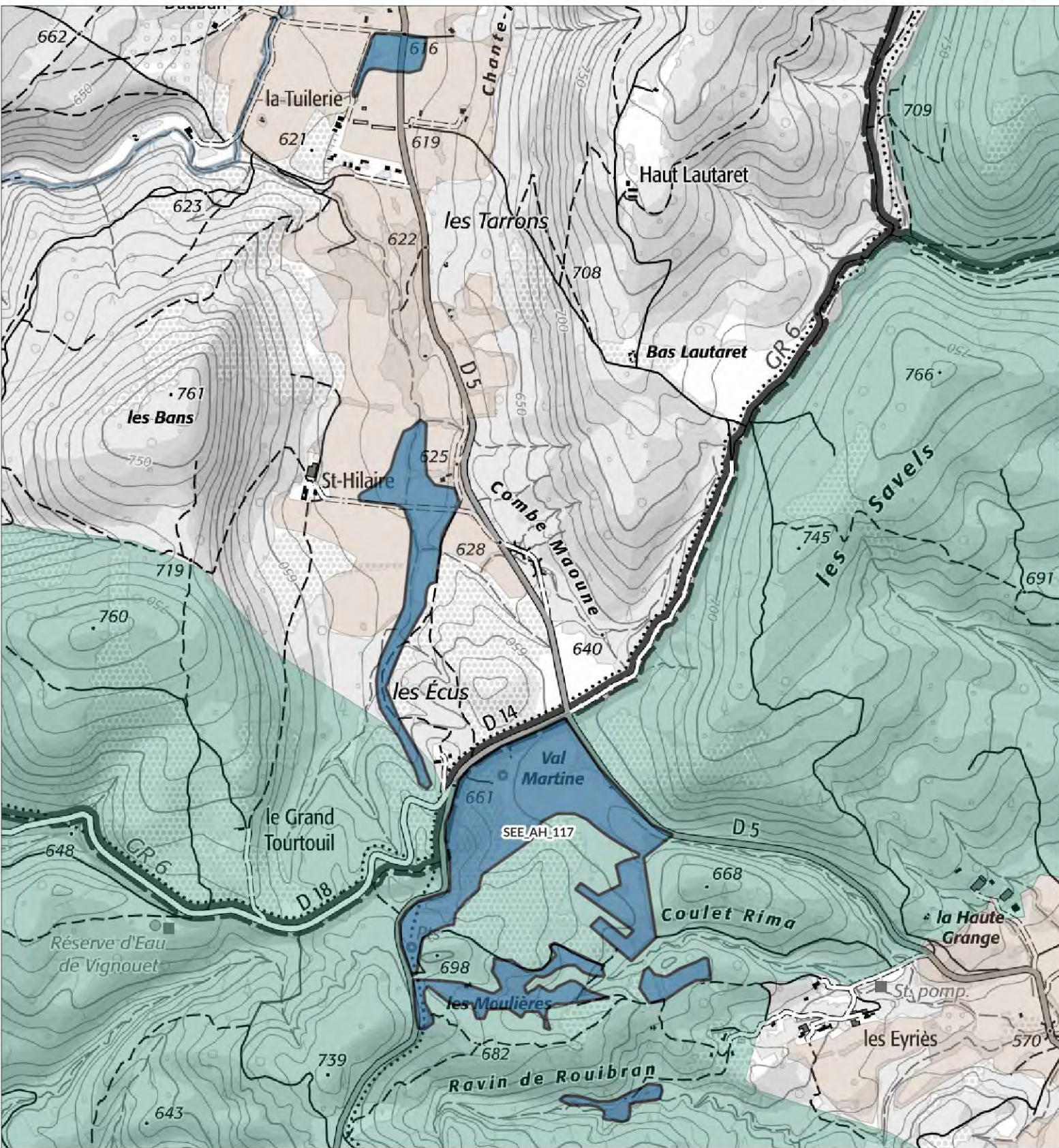
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEN0004	Retenue Le Colombier	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-le-colombier/
04CEN0019	Retenue du Puy		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-puy/
04PNRL003	Mare de Barruol		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-barruol/
04PNRL007	Saint-Jean-des-Pres		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/saint-jean-des-pres/
04PNRL008	Mare de Bois de paysan		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-bois-de-paysan/
04PNRL009	Retenue de Carluc	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-carluc/
04PNRL0113	Ravin de Garabrun / Vallon des Oiseaux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-garabrun-vallon-des-oiseaux/
04PNRL012	Ravin de Carluc		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-carluc/
04PNRL022	Mare de Veissière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-veissiere/
04PNRL058	Mare Le Petit Carluc		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-petit-carluc/
04PNRL059	Prairies humides de l'Encreme	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-l-encreme/
04PNRL060	Retenue de Bassinette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-bassinette/
04PNRL061	Mare Les Courbons		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-courbons/
04PNRL062	Retenue Le Pigeonnier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-le-pigeonnier/
04PNRL063	Etang du Petit Pinet		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-du-petit-pinet/
04PNRL064	Mare du Château de Valligranne	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-chateau-de-valligranne/
04PNRL065	L'Encreme, Gorges du Nid d'Amour		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-encreme-gorges-du-nid-d-amour/
04PNRL066	L'Encreme, des sources à Céreste		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-encreme-des-sources-a-cereste/
04PNRL067	Retenue Les Roux		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-les-roux/
04PNRL068	L'Aigubelle		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-aigubelle/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_117 - Prairies humides de Val Martine



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:13 500

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Prairies humides de Val Martine - SEE_AH_117 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Vachères, Revest-des-Brousses, Banon

Superficie : 30.69 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Le site de Val Martine est une zone humide de tête de bassin versant du Largue mais également, dans une moindre mesure, de celui du Calavon-Coulon en y intégrant les milieux humides de Saint Hilaire. Il est constitué essentiellement de prairies humides de type « prairies de fauche » avec un réseau de fossés, de petits points d'eau et de ripisylve. Il englobe également le système d'étang du ravin de Rouibran situé au sud du site.

Les prairies méso-hygrophiles exploitées de façon extensive par la fauche et/ou le pâturage sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation. Le réseau de boisement, fossés, mares, offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats.

Outre les fonctions écologiques, ces zones humides jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation importants pour la biodiversité. Les prairies naturelles de fauche semblent dans un état de conservation globalement bon à moyen, lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 2 habitats d'intérêt communautaire :

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 2 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 11 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les prairies humides de Val Martine et de Saint Hilaire sont le siège de multiples enjeux environnementaux et sont identifiées « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure ainsi que dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, de l'élaboration et mise en œuvre de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir le bon état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et par une pression de pâturage adaptée
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2021
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	Assez fort	1987

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2007
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2015
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2017
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2019
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2015
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2012
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2015
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2015
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2007
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	1981
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	1981
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	2002

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

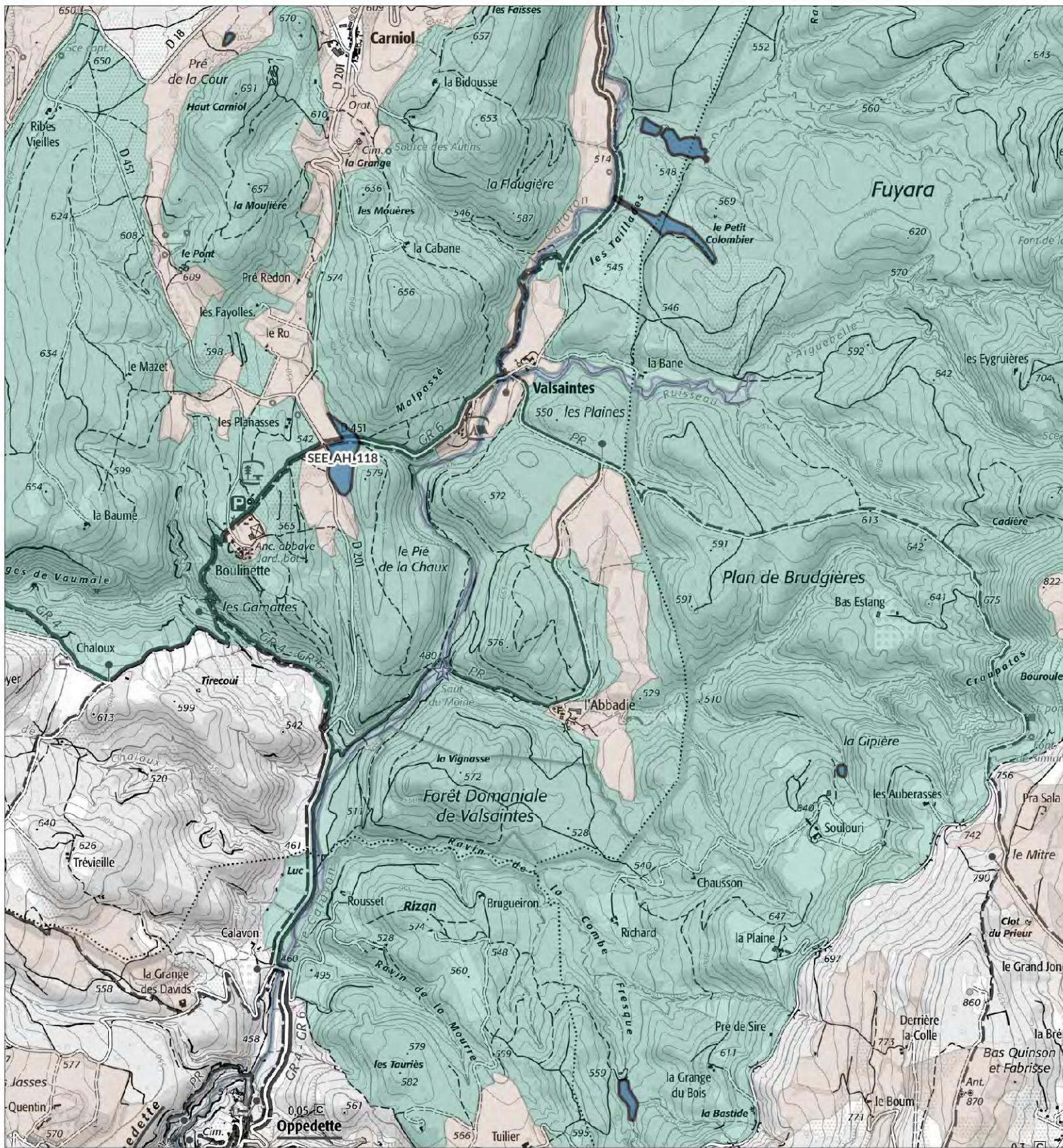
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0036	Prairies de Val Martine-Revest des Brousses		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-val-martine-revest-des-brousses/
04CEEP0037	Réservoir du ravin de Rouibran-Revest des Brousses		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reservoir-du-ravin-de-rouibran-revest-des-brousses/
04CEN0025	Prairies humides de Banon - La Tuilerie	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-banon-la-tuilerie/
04CEN0026	Prairies humides de Banon - Saint Hilaire	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-banon-saint-hilaire/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de

vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_118 - Zones humides des collines siliceuses de Fuyara et Boulinette



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:22 900

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



Zones humides des collines siliceuses de Fuyara et Boulinette - SEE_AH_118 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Vachères, Simiane-la-Rotonde

Superficie : 7.81 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Le secteur de Fuyara et Boulinette sur Vachères et Simiane-la-Rotonde est riche d'un réseau de zones humides essentiellement représenté ici par des prairies humides et des retenues collinaires.

Les prairies méso-hygrophiles exploitées de façon extensive par la fauche et/ou le pâturage sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation.

Les retenues collinaires à vocation d'irrigation agricole sont aujourd'hui plus ou moins abandonnées. Elles forment avec leurs rives des étendues très riches en biodiversité dans un environnement globalement sec. Une végétation aquatique et humide abondante s'y développe. De nombreuses espèces de libellules et d'amphibiens y accomplissent leurs cycles de vie dont certaines à enjeu de conservation tel que la Cordulie à corps fin. Oiseaux et chauves-souris s'y nourrissent.

Outre les fonctions écologiques, ces petites zones humides jouent un rôle hydrologique non négligeable (ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF géologique	MARNES DE CARNIOL	
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les prairies naturelles de fauche ont un état de conservation globalement bon à moyen qui est lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement. Les petits plans d'eau sont également peu à pas dégradés et ne subissent pas de menaces particulières.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 3 habitats d'intérêt communautaire :

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 10 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les zones humides de Fuyara et Boulinette sont le siège d'enjeux environnementaux et sont identifiées « d'intérêt majeur » dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur leur conservation (=veille et suivi) ainsi que leur préservation (maîtrise des menaces / pressions).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir et/ou améliorer l'état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et/ou par une pression de pâturage adaptée.
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laîche espacée, Laîche à épis espacés	Modéré	2021
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2016
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2020
<i>Hieracium stelligerum</i> Froel., 1838	Épervière étoilée	Modéré	2016
<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	Jonc en tête, Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc à têtes	Modéré	2019
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2016
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	1999
<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Rose de France, Rosier de Provence	Assez fort	2016
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2019
<i>Trifolium strictum</i> L., 1755	Trèfle raide	Fort	2021

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2020
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	2016

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

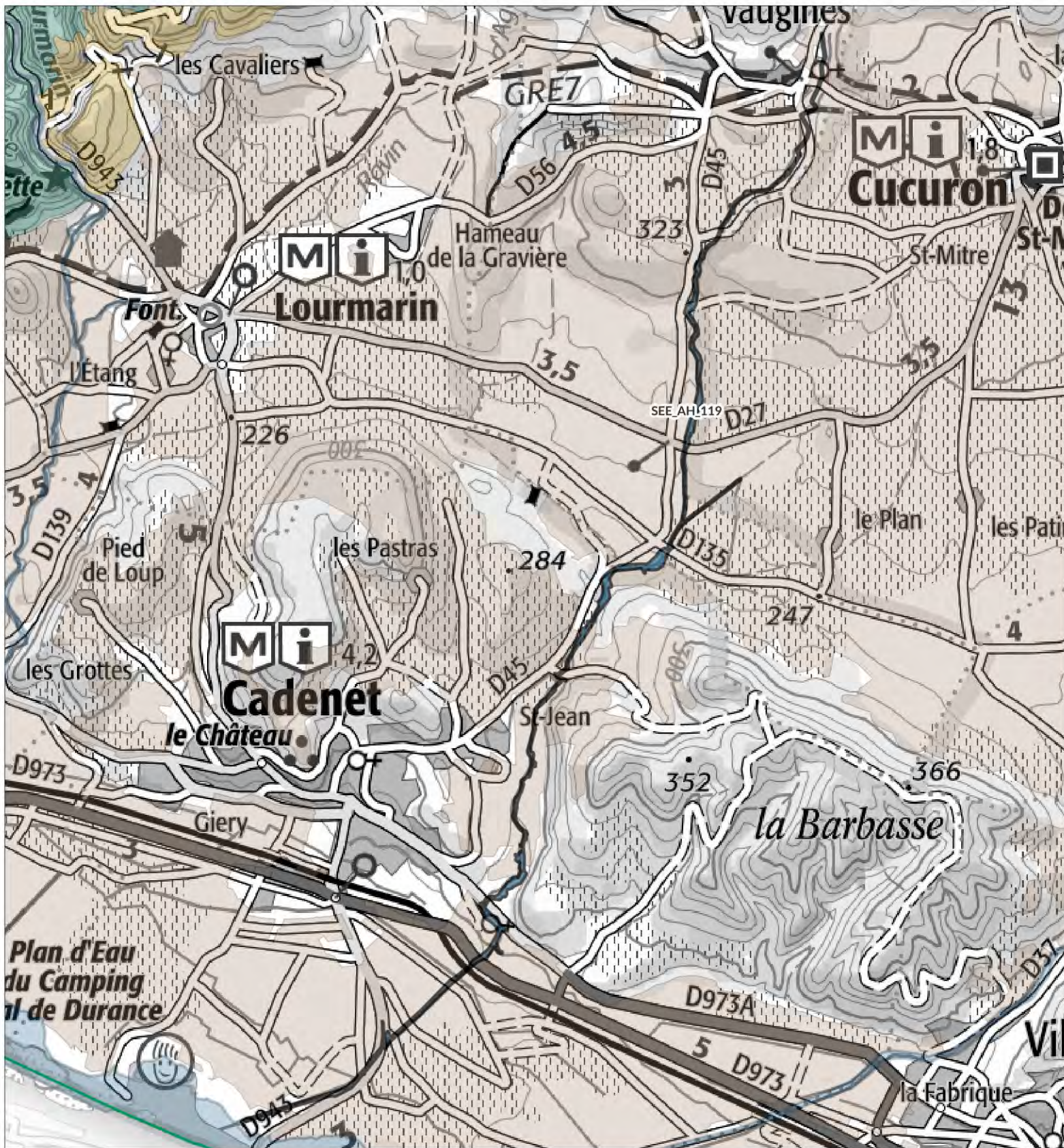
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04PNRL027	Retenue La Grange du Bois		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-la-grange-du-bois/
04PNRL035	La près de la cour		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-pres-de-la-cour/
04PNRL036	Retenue Fuyara n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-fuyara-n-1/
04PNRL037	Retenue Fuyara n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-fuyara-n-2/
04PNRL048	Retenue de Soulouri		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-soulouri/
04PNRL054	Les Planasses		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-planasses/
04PNRL070	Prairies humides de Vachères - Les Taillades	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-vacheres-les-taillades/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale),

de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_119 - Ruisseau de Laval



Légende

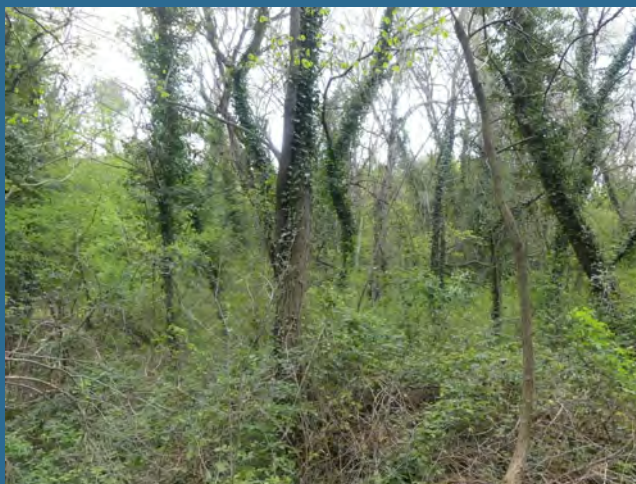
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:36 300

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Ruisseau de Laval - SEE_AH_119 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Cucuron, Vaugines, Cadenet

Superficie : 25.27 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Le ruisseau du Laval est un petit affluent rive droite de la Durance qui prend sa source au niveau du village de Vaugines, au pied du massif du Luberon. Il présente majoritairement des écoulements intermittents avec de longs linéaires d'assec en période d'étiage, liés au contexte géologique (système karstique du massif du Luberon, plaine alluviale filtrante de la Durance).

De part et d'autre des cours d'eau, les habitats naturels sont à dominante forestière avec des boisements plus ou moins continus selon le contexte anthropique environnant. Les zones humides de bordure de cours d'eau sont représentées essentiellement par des formations de ripisylve à bois tendre (peupleraies à Peuplier blanc et Peuplier noir, frênaies). Bien que peu étendue, elles sont bien présentes sur le cours amont et tendent à être plus discontinues sur le cours aval du fait des pressions agricoles riveraines.

Outre ses fonctions de corridor écologique et d'habitat pour la faune et la flore, le Laval et ses zones humides contribuent au ralentissement du ruissellement, à la protection des sols et à la filtration des flux de matières.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZPS La Durance		https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003
Natura 2000 - ZSC LA DURANCE		https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301589

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Ce cours d'eau a été dans la majeure partie restructuré par la main de l'homme sous la pression de l'agriculture (endiguement, recalibrage). Les habitats naturels rivulaires sont limités et dégradés. Seuls quelques secteurs amont semblent encore préservés et jouent le rôle de réservoir de biodiversité.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Le secteur reste méconnu en ce qui concerne la qualité et la répartition des habitats présents.

Il est certain que le linéaire intermittent du cours d'eau est bordé d'une ripisylve, elle aussi discontinue, mais qui constitue un habitat d'intérêt communautaire :

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (Habitats d'intérêt communautaire)

D'autres habitats intéressants, plus limités spatialement mais typiques des petits cours d'eau méditerranéens, sont probablement présents, tels que les mégaphorbiaies riveraines des plaines méditerranéennes, des roselières, des nappes amphibies à *Ache noueuse*.

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Le secteur reste encore largement méconnu pour sa flore. Aucune espèce floristique à enjeu n'a été inventoriée à ce jour dans le secteur.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Une population de Lapin de garenne est présente vers l'aval, au niveau de la confluence avec la Durance.

Cette espèce, autrefois commune, a fortement régressé partout au point de connaître aujourd'hui un statut de vulnérabilité défavorable au niveau mondial et national.

En ce qui concerne les chauves souris, les données manquent, mais le linéaire de ripisylve joue certainement un rôle local important de corridor de déplacement et d'alimentation pour ces espèces. Les arbres âgés constituent également probablement des gîtes pour la reproduction de certaines d'entre elles.

Oiseaux : 6 espèce(s) à enjeux.

Parmi les espèces citées, le Rollier d'Europe, la Chevêche d'Athéna, le Faucon crécerelle ou la Bouscarle de Cetti sont des nicheurs probables le long du ruisseau et de ses ripisylves.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le Laval est le siège de multiples enjeux environnementaux et socio-économiques. Il est à ce titre identifié « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur la restauration des milieux et la préservation des secteurs moins dégradés (maîtrise des pressions et menaces).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restaurer l'hydromorphologie et le corridor écologique des tronçons dégradés
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2018

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2020
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2017
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2012
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2012
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2012

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

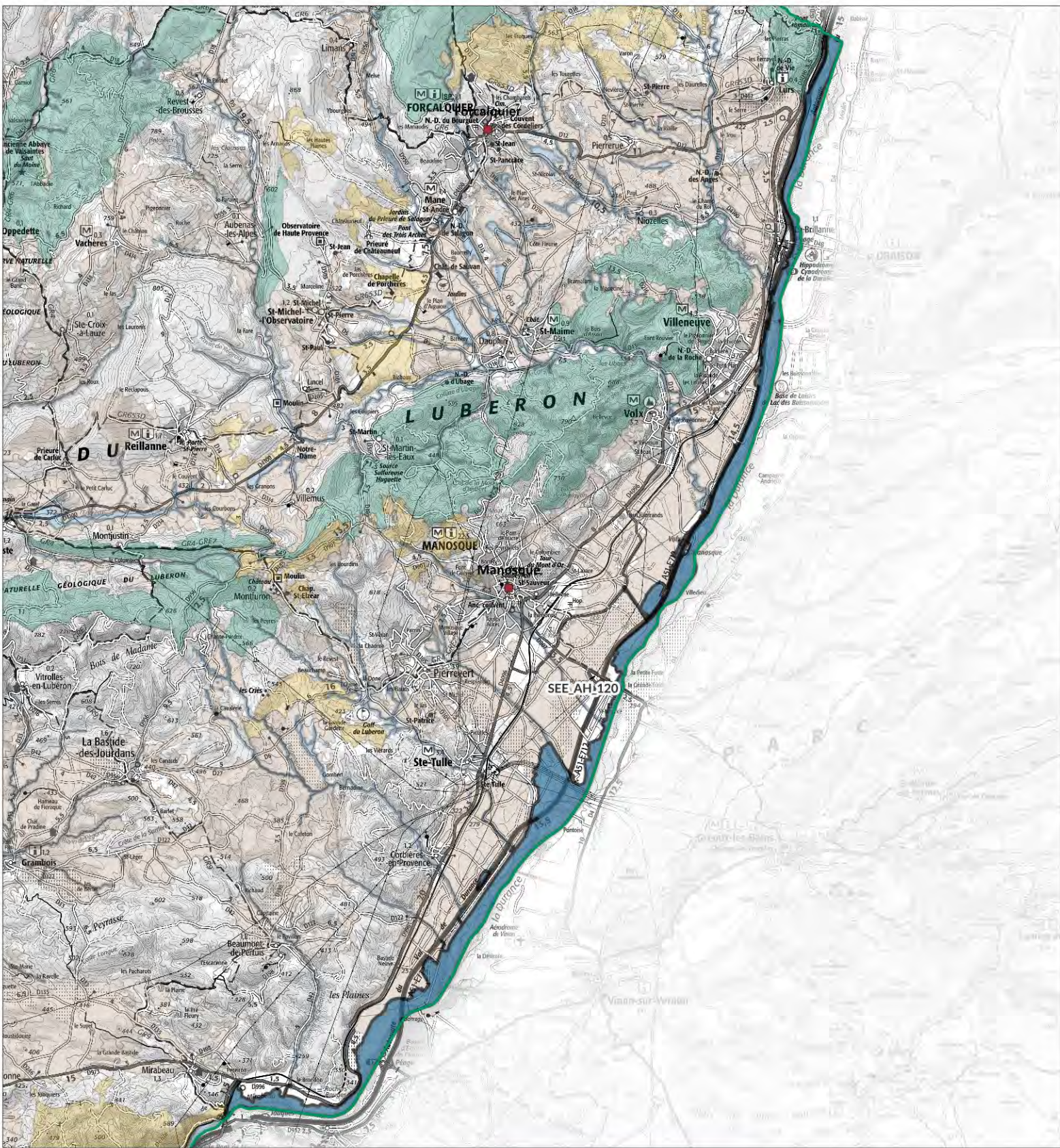
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0288	Ruisseau de Laval - T1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-laval-t1/
84CEN0318	Ruisseau de Laval - T2	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-laval-t2/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:157 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_j



La Durance entre Lurs et Mirabeau - SEE_AH_120 -

Département(s) concerné(s) :

Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :

Vinon-sur-Verdon, Gréoux-les-Bains, Volx, Villeneuve, Valensole, Manosque, Sainte-Tulle, Les Mées, Ganagobie, Corbières-en-Provence, Oraison, Jouques, Beaumont-de-Pertuis, Saint-Paul-lès-Durance, Mirabeau, Lurs, La Brillanne

Niveau d'enjeu écologique : **1**

Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 1876.44 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur de la Durance s'étend d'amont en aval depuis la confluence avec le Ravin du Buès sur la commune de Lurs jusqu'au pont de Mirabeau. Latéralement, Il ne prend en compte que les milieux duranciens de la rive droite et du lit central inclus dans le périmètre du Parc du Luberon.

L'hydrosystème de la Durance présente un intérêt patrimonial très fort. Même s'il doit être appréhendé de manière globale, il peut être scindé en deux entités distinctes sur le territoire du Parc dont celle ici considérée est caractérisée par un état fonctionnel moins dégradé que la basse Durance.

D'une manière générale, ce secteur offre une grande richesse qualitative, que ce soit au niveau de la flore (de nombreuses espèces protégées poussent ici et tous les biotopes à affinités aquatiques sont bien représentés) que de la faune : un nombre impressionnant d'oiseaux nicheurs a été répertorié.

Souvent malmenés lors des crues, la Durance dispose d'un large panel de milieux : atterrissements végétalisés, ripisylves âgées et denses, îlots, mégaphorbiaies nouvellement installées suite à une crue... Tous ces différents milieux sont autant de zones de vie, d'alimentation, de refuge pour un très grand nombre d'espèces.

La zone de confluence avec le Verdon, incluant la retenue de Cadarache et les Lacs de Beaumont-de-Pertuis, constitue un réservoir de biodiversité majeur. Elle fait la jonction entre la basse et la moyenne vallée de la Durance qui subit des influences climatiques diverses et constitue un important carrefour climatique entre les influences alpines et les influences méditerranéennes.

De par l'hétérogénéité de ses milieux, cette zone héberge la plupart des groupements végétaux répertoriés sur la Durance. On y trouve des groupements colonisateurs de berges à galets et de terres limoneuses, des groupements pré-forestiers et forestiers. La présence d'étangs, marais, bassins a favorisé l'implantation d'une riche flore aquatique avec des groupements d'eaux courantes, stagnantes et des secteurs en voie de comblement. Cette zone est très représentative de la grande diversité floristique des milieux duranciens. Elle se situe aussi parmi les secteurs les plus riches en espèces de faune de la Durance. Zone annexe de la partie de la retenue qui récupère les eaux du Verdon, elle joue un rôle de complémentarité fondamental au niveau des échanges écologiques.

Les ripisylves remplissent des fonctions biologiques importantes car elles sont des zones soumises à des évolutions nettes et parfois

brutales. Leur spatialité et leur densité en font de véritables corridors écologiques pour de nombreuses espèces. Elles jouent par ailleurs un rôle fonctionnel vis à vis de la ressource en eau essentiel. Elles permettent l'écroulement des crues par dissipation de l'énergie, la protection et/ou l'amélioration de la qualité des eaux par la végétation qui peut capter et stocker une partie des nutriments et polluants, puis parfois par la fonction de stockage des eaux et de recharge des nappes souterraines.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
APPB	Rivière Asse	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800168
Natura 2000 - ZPS	La Durance	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	LA DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301589
ZNIEFF terre Type I	CONFLUENCE DURANCE-VERDON - RETENUE DE CADARACHE - SEPT LACS DE BEAUMONT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020475.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DES ROCHERS ROUGES AU PONT DE MIRABEAU	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012393.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA MOYENNE DURANCE, DE L'AVANT DE LA RETENUE DE L'ESCALE À LA CONFLUENCE AVEC LE VERDON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020484.pdf
ZNIEFF terre Type I	LES DOUNELLES - LES DEMOISELLES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020027.pdf
ZNIEFF terre Type II	LA BASSE DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020485.pdf
ZNIEFF terre Type II	LA MOYENNE DURANCE, DE SISTERON À LA CONFLUENCE AVEC LE VERDON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012698.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LAUZON ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020059.pdf
ZNIEFF terre Type II	ROCHERS DE SAINT-EUCHER	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012391.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Partiellement dégradé, ce tronçon de la Durance est impacté de multiples manières : urbanisation, endiguement, prises d'eau très conséquentes, rejets toxiques, emprise de l'autoroute, perturbation du régime hydro-électrique, extraction de granulats, décharges, zones industrielles, essartement, défrichements... Et malgré tout cela la Durance recèle encore des milieux rares et remarquables avec plusieurs habitats d'intérêt communautaire ou prioritaires. Les menaces sont fortes avec des risques de poursuite d'altération de la valeur fonctionnelle et/ou de la valeur patrimoniale du fait de la réduction des surfaces (artificialisation des sols, création de plans d'eau, ...), de l'augmentation de la fréquentation par les activités de loisirs, de la fermeture du milieu, de l'eutrophisation, de l'assèchement des zones humides, de la modification des berges, du prélèvement d'eau...

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Nombreux habitats d'intérêt communautaire dont certains prioritaires :

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri pp et du Bidetion pp

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba

7210-1 * Végétations à Marisque

7240-2 * Formations riveraines à Petite massette de l'étage collinéen des régions alpine et périalpine et d'Alsace

92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba

Flore vasculaire : 30 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 7 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 86 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 4 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 32 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt géomorphologique

Le pli de Mirabeau est un pli anticlinal en genou déversé particulièrement visible. Il affecte les terrains du Jurassique supérieur et du Crétacé inférieur. Le cœur de l'anticlinal érodé laisse affleurer les calcaires marneux oxfordiens. Les flancs du pli sont formés de calcaires massifs tithoniens. Le creusement de la cluse de Mirabeau remonte à la crise messinienne. La profondeur du remplissage quaternaire et pliocène, suite à cet événement, atteindrait près de 200 mètres. La carrière de Mirabeau permet d'observer des figures karstiques, notamment hypogène. Les dissolutions et les cristallisations apparaissent le long d'écoulements ascendants (remontées artésiennes) souvent hydrothermaux.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La Durance est le siège de multiples enjeux environnementaux et socio-économiques. Elle est à ce titre identifiée « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur sa préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir, localement, sa restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restaurer l'espace de mobilité de la rivière et assurer la continuité du corridor écologique
- Valoriser et sensibiliser aux enjeux de préservation des milieux duranciens
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

Une partie de ce secteur (les Sept Lacs, à Beaumont-de-Pertuis) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	Modéré	2017
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2008
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompue, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2020
<i>Bidens tripartita</i> subsp. <i>tripartita</i> L., 1753	Bident triparti, Bident trifolié, Eupatoire aquatique, Chanvre d'eau	Fort	2014
<i>Blackstonia acuminata</i> (W.D.J.Koch & Ziz) Domin, 1933	Blackstonie acuminée, Chlore acuminée, Chlore tardive	Modéré	2020
<i>Carex hispida</i> Willd., 1801	Laïche hispide	Assez fort	2017
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ., 1840	Laïche de Maire	Assez fort	2017
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux souchet	Modéré	2019
<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	Cératophylle nageant, Cératophylle immergé, Cornifle nageant, Cornifle immergé, Cératophylle épineux	Modéré	2019
<i>Clematis recta</i> L., 1753	Clématite droite, Clématite dressée	Modéré	2020
<i>Corispermum gallicum</i> Iljin, 1929	Corisperme de France	Très fort	2021
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle d'Ajaj, Pied-d'alouette d'Ajaj, Dauphinelle des jardins	Modéré	2020
<i>Delphinium orientale</i> J.Gay, 1840	Dauphinelle d'Orient, Pied-d'alouette d'Orient, Dauphinelle d'Espagne, Pied-d'alouette d'Espagne	Très fort	2010
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2004
<i>Galium rubioides</i> L., 1753	Gaillet fausse garance	Fort	2007
<i>Juncus fontanesii</i> J.Gay, 1827	Jonc de Desfontaines	Fort	2020
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	2004
<i>Linum maritimum</i> L., 1753	Lin maritime	Modéré	2017
<i>Nepeta cataria</i> L., 1753	Népéta cataire, Herbe-aux-chats, Cataire, Menthe des chats, Cataire commune	Modéré	2005
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nympha blanc, Nénuphar blanc, Lys des étangs	Modéré	2016
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu, Herbe paille-en-queue, Herbe un cœur, Langue de serpent	Modéré	2017
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride, Pavot hispide	Modéré	2002
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	1998
<i>Picris pauciflora</i> Willd., 1803	Picride à fleurs peu nombreuses, Picride pauciflore	Modéré	2013
<i>Polygala exilis</i> DC., 1813	Polygale grêle, Polygale nain	Assez fort	2019
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré, Potamot des tourbières alcalines, Potamot rougeâtre	Assez fort	2019
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> L., 1753	Tulipe sylvestre, Tulipe de Gaule, Tulipe des bois, Tulipe de France	Assez fort	2012
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette, Massette grêle	Fort	2021
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2017
<i>Zannichellia peltata</i> Bertol., 1855	Zannichellie peltée	Assez fort	2020

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	2013
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2023
<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	Modéré	2019
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Fort	2022
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Putois, Furet	Assez fort	2019
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2023
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort	2018

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2021
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2023
<i>Acrocephalus melanopogon</i> (Temminck, 1823)	Lusciniole à moustaches	Très fort	2017
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2021
<i>Aegypius monachus</i> (Linnaeus, 1766)	Vautour moine	Modéré	2017
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2023
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2023
<i>Anas querquedula</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'été	Modéré	2019
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2023
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2019
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2019
<i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	Aigle de Bonelli	Très fort	2019
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2023
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022

<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fuligule milouin</i>	Modéré	2021
<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fuligule morillon</i>	Modéré	2021
<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Butor étoilé</i>	Fort	2018
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand-duc d'Europe</i>	Assez fort	2020
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Oedicnème criard</i>	Assez fort	2021
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Modéré	2023
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	<i>Engoulevent d'Europe</i>	Modéré	2020
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Linotte mélodieuse</i>	Modéré	2018
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chardonneret élégant</i>	Modéré	2023
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Verdier d'Europe</i>	Modéré	2019
<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	<i>Hirondelle rousseline</i>	Assez fort	2017
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	<i>Bouscarle de Cetti</i>	Modéré	2023
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	<i>Petit Gravelot</i>	Modéré	2023
<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Guifette noire</i>	Modéré	2018
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Verdier d'Europe</i>	Modéré	2021
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cincle plongeur</i>	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Assez fort	2022
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Busard cendré</i>	Très fort	2018
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	<i>Cisticole des joncs</i>	Modéré	2021
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Coucou geai</i>	Modéré	2017
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	<i>Pigeon colombin</i>	Assez fort	2016
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	<i>Rollier d'Europe</i>	Assez fort	2023
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	<i>Corbeau freux</i>	Modéré	2021
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de fenêtre</i>	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Aigrette garzette</i>	Modéré	2022
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	<i>Bruant proyer</i>	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	<i>Bruant fou</i>	Modéré	2021
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bruant des roseaux</i>	Modéré	2021
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Assez fort	2018
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon hobereau</i>	Modéré	2023
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	<i>Faucon crécerelle</i>	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cochevis huppé</i>	Assez fort	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	<i>Vautour fauve</i>	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	<i>Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée</i>	Assez fort	2023
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Blongios nain, Butor blongios</i>	Fort	2021
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	<i>Torcol fourmilier</i>	Modéré	2012
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Assez fort	2022
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	<i>Pie-grièche à tête rousse</i>	Très fort	2018
<i>Larus melanocephalus</i> Temminck, 1820	<i>Mouette mélanocéphale</i>	Modéré	2010
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Linotte mélodieuse</i>	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Modéré	2022
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	<i>Guêpier d'Europe</i>	Modéré	2023
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	<i>Milan noir</i>	Modéré	2023
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Monticole bleu, Merle bleu</i>	Modéré	2019
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	<i>Gobemouche gris</i>	Modéré	2019
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vautour percnoptère</i>	Très fort	2017
<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	<i>Nette rousse</i>	Assez fort	2023
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bihoreau gris, Héron bihoreau</i>	Assez fort	2023
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Traquet motteux</i>	Modéré	2019
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Petit-duc scops, Hibou petit-duc</i>	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Moineau domestique</i>	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Moineau friquet</i>	Fort	2020
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Modéré	2021
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grand Cormoran</i>	Modéré	2023
<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Marouette ponctuée</i>	Modéré	2017
<i>Pyrhonorax pyrrhonorax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Crave à bec rouge</i>	Modéré	2021
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	<i>Râle d'eau</i>	Modéré	2023
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de rivage</i>	Assez fort	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tarier des prés, Traquet tarier</i>	Fort	2017
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Tarier pâle</i>	Modéré	2021
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sarcelle d'été</i>	Modéré	2021
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	<i>Sterne pierregarin</i>	Fort	2023
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tourterelle des bois</i>	Modéré	2023
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	<i>Fauvette grisette</i>	Modéré	2011
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	<i>Fauvette orphée</i>	Modéré	2018
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	<i>Fauvette mélanocéphale</i>	Modéré	2021
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	<i>Effraie des clochers, Chouette effraie</i>	Fort	2013
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	<i>Huppe fasciée</i>	Modéré	2023
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vanneau huppé</i>	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur</i>	Modéré	2016
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	<i>Couleuvre de Montpellier (La)</i>	Modéré	2022
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	<i>Couleuvre à échelons (La)</i>	Modéré	2018
<i>Zingel asper</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Apron du Rhône</i>	Très fort	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane, Criquet des Magyars, Criquet à long nez, Truxale méditerranéenne	Modéré	2021
<i>Ampedus cinnabarinus</i> (Eschscholtz, 1829)		Modéré	1990
<i>Anisoplia remota</i> Reitter, 1889	Anisoplie du Languedoc	Modéré	2023
<i>Anoxia australis</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	1990
<i>Calosoma maderae</i> (Fabricius, 1775)	Calosome de Madère	Modéré	1990
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergeant, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	1990
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	1990
<i>Coenagrion caerulescens</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuisant	Très fort	2023
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2023
<i>Coenagrion pulchellum</i> (Vander Linden, 1825)	Agrion joli	Fort	2023
<i>Cylindera arenaria</i> (Fuessly, 1775)		Assez fort	2023
<i>Elatér ferrugineus</i> Linnaeus, 1758	Grand Taupin roux	Modéré	1990
<i>Erianotus lanosus</i> (Dufour, 1834)		Assez fort	2023
<i>Eupithecia gueneata</i> Millière, 1862	Eupithécie de Guenée (L')	Modéré	1990
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Modéré	2015
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	Modéré	2023
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtillière commune, Courtillière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre	Assez fort	2016
<i>Hyles hippophaes</i> (Esper, 1789)	Sphinx de l'Argousier (Le)	Assez fort	1990
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2015
<i>Idaea sardonata</i> (Höbner, 1912)	Acidalie roussillonnaise (L')	Fort	1990
<i>Leptopus hispanus</i> Rambur, 1840		Assez fort	2023
<i>Necydalis ulmi</i> Chevrolat, 1838	Officier trompeur	Modéré	1990
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Modéré	1990
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	2017
<i>Paracrinema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2019
<i>Pteronemobius lineolatus</i> (Brullé, 1835)	Grillon des torrents	Assez fort	2018
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2019
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	2013
<i>Tetrix tuerki</i> (Krauss, 1876)	Tétrix grisâtre	Assez fort	2016
<i>Xya variegata</i> Latreille, 1809	Tridactyle panaché, Tridactyle varié	Assez fort	2023
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	1990
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	1990

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope
Anticlinal et clue de Mirabeau PAC0624 3 étoiles

Liste des zones humides

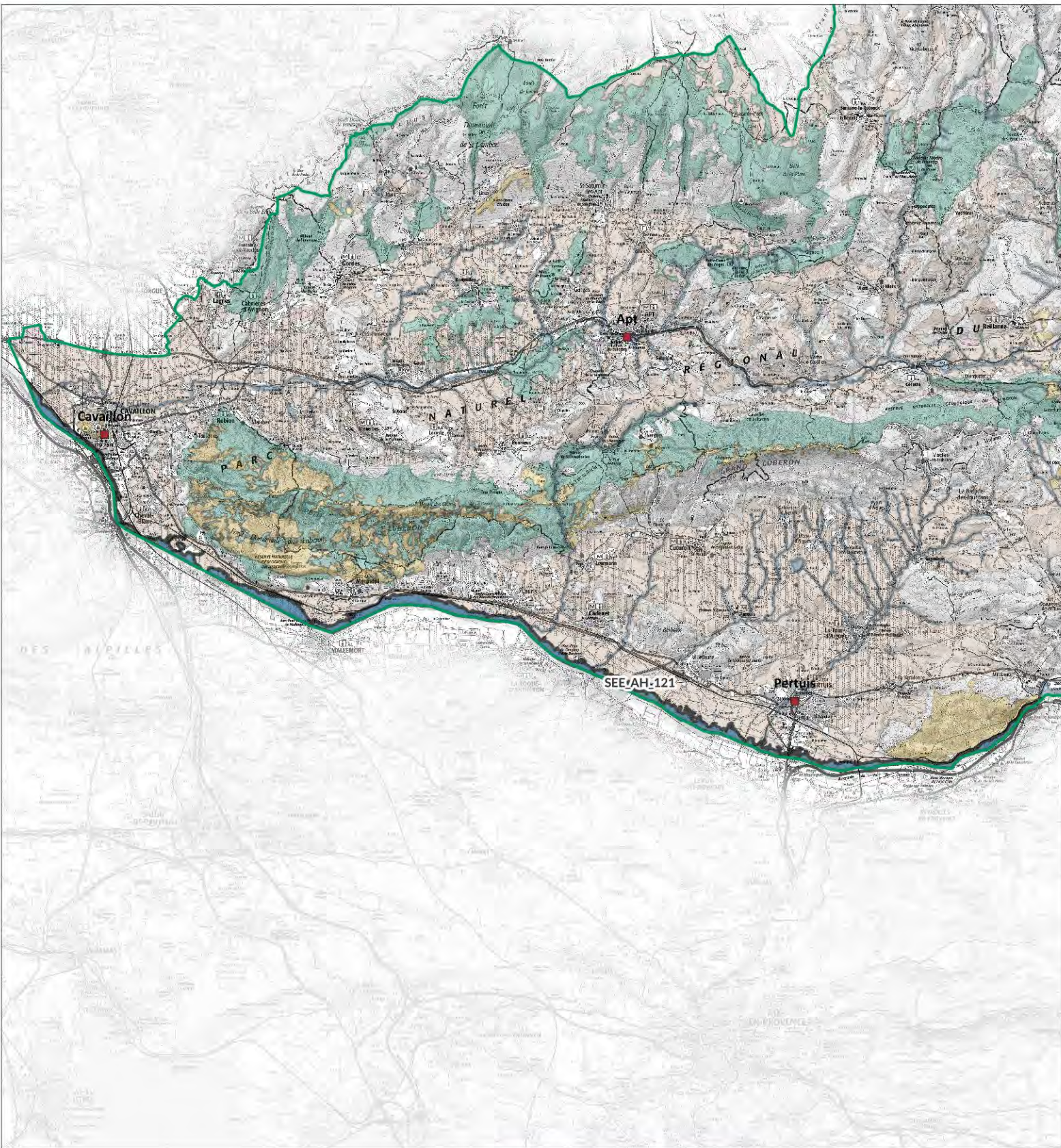
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0008	les Eyguestres- Sainte Tulle	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-eyguestres-sainte-tulle/
04CEEP0009	Ruisseau de Corbières T1	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-corbieres-t1/
04CEEP0014	Ruisseau du Ridau T1-Pierrevert	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-ridau-t1-pierrevert/
04CEEP0015	Ruisseau du Chaffère T1-Sainte-tulle	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-du-chaffere-t1-sainte-tulle/
04CEEP0018	Riou de Drouille-Manosque	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/riou-de-drouille-manosque/
04CEEP0020	Les Vannades-Manosque	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-vannades-manosque/
04CEEP0023	Largue aval - De la Rimourelle (Dauphin) jusqu'à la Durance	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-aval-de-la-rimourelle-dauphin-jusqu-a-la-durance/
04CEEP0026	Ripisylve des Dounelles-Corbières	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-des-dounelles-corbieres/
04CEEP0055	Lauzon T1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/lauzon-t1/
04CEEP0467	Durance T1- Corbières à confluence Bléone	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/durance-t1-corbieres-a-confluence-bleone/
04PNRL0104	Ripisylve La Forestière	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-la-forestiere/
13CEN0073	Durance Cadarache		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/durance-cadarache/
13TDV063	Basse Durance, du barrage de Cabarache au seuil A de Mirabeau		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/basse-durance-du-barrage-de-cabarache-au-seuil-a-de-mirabeau/
83EPAGEV0254	Durance aval gravière confluence		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/durance-aval-graviere-confluence/
83EPAGEV0340	Durance les iscles		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/durance-les-iscles/
83PNRV0050	Les iscles de Notre-Dame 4		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/les-iscles-de-notre-dame-4/
84CEN0279	7 Lacs - secteur 2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/7-lacs-secteur-2/
84CEN0280	7 Lacs - secteur 3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/7-lacs-secteur-3/
84CEN0281	7 Lacs - secteur 4	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/7-lacs-secteur-4/

84CEN0282	7 Lacs - secteur 1	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/7-lacs-secteur-1/
84CEN0296	La Durance (vaclusienne).	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-durance-vaclusienne-/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

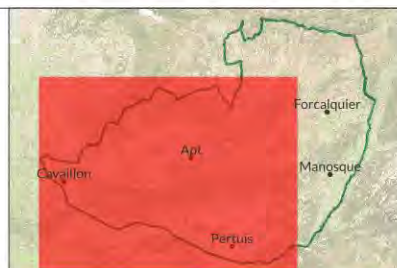
SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:283 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_I



La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon - SEE_AH_121 -

Département(s) concerné(s) :
Bouches-du-Rhône, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Meyrargues, Peyrolles-en-Provence, Jouques, Orgon, Mirabeau, Pertuis, Mérindol, Puget, Puyvert, Lauris, Cheval-Blanc, La Roque-d'Anthéron, Saint-Estève-Janson, Cadenet, Sénas, Caumont-sur-Durance, Cabannes, Plan-d'Orgon, Cavaillon, Le Puy-Sainte-Réparate, Villelaure, Mallemort, Charleval

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 2105.17 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
APPB	Lit de la Durance, lieu-dit la Bastide Neuve	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800162
APPB	Lit de la Durance, lieu-dit le Font du Pin	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800160
APPB	Lit de la Durance, lieu-dit le Mulet	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800164
APPB	Lit de la Durance, lieu-dit Restegat	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800161
APPB	Lit de la Durance, lieu-dit Tombadou	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800163
ENS	LA GARRIGUE A MERINDOL	
Natura 2000 - ZPS	La Durance	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	LA DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301589
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
ZNIEFF terre Type I	L' AIGUE BRUN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012366.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE DES ISCLES DE CHEVAL-BLANC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020480.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE DES ISCLES DES CAPELANS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020222.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DE LA ROQUE HAUTURIÈRE AU BARRAGE DE MALLEMORT	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012395.pdf
	LA BASSE DURANCE, DES ISCLES DES GRANDS CAMPAS AUX	

ZNIEFF terre Type I	ISCLES DE LA FONT DU PIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020453.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DES ISCLES DU TEMPLE AUX ISCLES DU LOUP	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012397.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DES ROCHERS ROUGES AU PONT DE MIRABEAU	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012393.pdf
ZNIEFF terre Type I	LA BASSE DURANCE, DU PONT DE PERTUIS AU PONT DE CADENET	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020486.pdf
ZNIEFF terre Type I	MASSIF DE SAINT-SÉPULCRE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012372.pdf
ZNIEFF terre Type II	LA BASSE DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020485.pdf
ZNIEFF terre Type II	TERRASSES DURANCIENNES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020317.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Mauvais

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Ce tronçon de la Durance est fortement dégradé du fait des aménagements latéraux (digues, routes, carrières) et transversaux (seuils et barrages) qui jalonnent son parcours. Elle subit également de nombreux prélèvements et rejets domestiques, industriels ou agricoles, qui impactent le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Malgré son espace de fonctionnalité très contraint et les pressions sur la ressource en eau, la Durance recèle encore des milieux et des espèces remarquables.

Les menaces restent fortes avec des risques de poursuite d'altération de la valeur fonctionnelle et/ou de la valeur patrimoniale du fait de la réduction des surfaces (artificialisation des sols, création de plans d'eau, ...), de l'augmentation de la fréquentation par les activités de loisirs, de la fermeture du milieu, de l'eutrophisation, de l'assèchement des zones humides, de la modification des berges, du prélèvement d'eau...

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Plusieurs habitats d'intérêt communautaire dont certains prioritaires :

3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum*

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba*

92A0 - Forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

7210 - Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du Caricion davallianae

7240-2 - Formations riveraines à Petite massette de l'étage collinéen des régions alpine et périalpine et d'Alsace

Flore vasculaire : 30 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 9 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 88 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 6 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 26 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt géomorphologique

Le pli de Mirabeau est un pli anticlinal en genou déversé particulièrement visible. Il affecte les terrains du Jurassique supérieur et du Crétacé inférieur. Le cœur de l'anticlinal érodé laisse affleurer les calcaires marneux oxfordiens. Les flancs du pli sont formés de calcaires massifs tithoniens. Le creusement de la cluse de Mirabeau remonte à la crise messiniennne. La profondeur du remplissage quaternaire et pliocène, suite à cet événement, atteindrait près de 200 mètres.

La carrière de Mirabeau permet d'observer des figures karstiques, notamment hypogène. Les dissolutions et les cristallisations apparaissent le long d'écoulements ascendants (remontées artésiennes) souvent hydrothermaux.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La Durance est le siège de multiples enjeux environnementaux et socio-économiques. Elle est à ce titre identifiée « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée sur sa préservation (maîtrise des menaces / pressions) et sa restauration, notamment hydromorphologique.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou

opérations d'aménagements.

- Restaurer l'espace de mobilité de la rivière et la continuité du corridor écologique et sédimentaire
- Valoriser et sensibiliser aux enjeux de préservation des milieux duranciens
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	Modéré	2017
<i>Anacamptis fragrans</i> (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante, Orchis à odeur de vanille	Assez fort	2018
<i>Bidens tripartita</i> subsp. <i>tripartita</i> L., 1753	Bident triparti, Bident trifolié, Eupatoire aquatique, Chanvre d'eau	Fort	2008
<i>Blackstonia acuminata</i> (W.D.J.Koch & Ziz) Domin, 1933	Blackstonie acuminée, Chlore acuminée, Chlore tardive	Modéré	2014
<i>Blackstonia imperfoliata</i> (L.f.) Samp., 1913	Blackstonie non perfoliée, Chlore non perfoliée	Assez fort	2005
<i>Bupleurum semicompositum</i> L., 1756	Buplèvre semicomposé, Buplèvre glauque	Assez fort	2020
<i>Cardamine amara</i> subsp. <i>amara</i> L., 1753	Cardamine amère	Modéré	1990
<i>Carex hispida</i> Willd., 1801	Laïche hispide	Assez fort	1987
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux souchet	Modéré	2019
<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	Cératophylle nageant, Cératophylle immergé, Cornifle nageant, Cornifle immergé, Cératophylle épineux	Modéré	2016
<i>Clematis recta</i> L., 1753	Clématite droite, Clématite dressée	Modéré	2006
<i>Corispermum gallicum</i> Iljin, 1929	Corisperme de France	Très fort	2021
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2016
<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or, Euphorbe à ombelles jaunes, Euphorbe à tête jaune	Modéré	2005
<i>Iberis ciliata</i> All., 1789	Ibérade ciliée, Iberis cilié, Ibéris à feuilles ciliées	Modéré	2017
<i>Imperata cylindrica</i> (L.) Raeusch., 1797	Impérate cylindrique, Paille de diss, Paillotte, Impérata cylindrique	Assez fort	2020
<i>Juncus fontanesii</i> J.Gay, 1827	Jonc de Desfontaines	Fort	1997
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	2016
<i>Linum maritimum</i> L., 1753	Lin maritime	Modéré	1997
<i>Lomelosia simplex</i> (Desf.) Raf., 1838	Lomélodie simple, Scabieuse simple	Assez fort	2021
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomélodie étoilée, Scabieuse étoilée	Modéré	2008
<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant	Assez fort	1993
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nymphéa blanc, Nénuphar blanc, Lys des étangs	Modéré	2016
<i>Ophrys provincialis</i> (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Modéré	2017
<i>Polygala exilis</i> DC., 1813	Polygale grêle, Polygale nain	Assez fort	2015
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré, Potamot des tourbières alcalines, Potamot rougeâtre	Assez fort	2012
<i>Stachys palustris</i> L., 1753	Épiaire des marais, Ortie boubrière	Assez fort	2015
<i>Thalictrum lucidum</i> L., 1753	Pigamon luisant, Pigamon méditerranéen	Assez fort	1978
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette, Massette grêle	Fort	2021
<i>Zannichellia peltata</i> Bertol., 1855	Zannichellie peltée	Assez fort	2016

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	2020
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2022
<i>Crocidura suaveolens</i> auct. non (Pallas, 1811)		Modéré	2017
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Modéré	2010
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Fort	2022
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort	2010
<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Muscardin	Modéré	2017
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe, Putois, Furet	Assez fort	2013
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2009
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2021
<i>Acrocephalus melanopogon</i> (Temminck, 1823)	Lusciniole à moustaches	Très fort	2009
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2022
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2019
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2022
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2021
<i>Anas querquedula</i> Linnaeus, 1758	Sarcelle d'été	Modéré	2018
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2019
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2022
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2018
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2015
<i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	Aigle de Bonelli	Très fort	2017
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2022
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc	Modéré	2002
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2016
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	Modéré	2021
<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	Modéré	2021
<i>Botaurus stellaris</i> (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	Fort	2015

<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2020
<i>Burhinus oedicnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2000
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2022
<i>Calandrella brachydactyla</i> (Leisler, 1814)	Alouette calandrelle	Fort	1982
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2019
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2022
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	Assez fort	2021
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2022
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	2021
<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	Modéré	2014
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2022
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cin cle plongeur	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2022
<i>Circus pygargus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Très fort	2005
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2022
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Modéré	2022
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Assez fort	2002
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2022
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	Corbeau freux	Modéré	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2005
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2021
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2022
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2021
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Assez fort	2022
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2022
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2022
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2021
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort	2016
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2011
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2017
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2009
<i>Larus melanocephalus</i> Temminck, 1820	Mouette mélanocéphale	Modéré	2018
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2010
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2022
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2022
<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Monticole bleu, Merle bleu	Modéré	2021
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2015
<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Vautour percnoptère	Très fort	2020
<i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	Nette rousse	Assez fort	2019
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2020
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2020
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2022
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2017
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2022
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2022
<i>Porzana porzana</i> (Linnaeus, 1766)	Marouette ponctuée	Modéré	2009
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	2022
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2015
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Modéré	2013
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	Modéré	2021
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort	2022
<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Sterne naine	Modéré	2007
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2022
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2012
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2022
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2003
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Modéré	2021
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe (La)	Assez fort	2021
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2022
<i>Psammmodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodrome cendré	Modéré	2007
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2013
<i>Zingel asper</i> (Linnaeus, 1758)	Apron du Rhône	Très fort	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane, Criquet des Magyars, Criquet à long nez, Truxale méditerranéenne	Modéré	2021
<i>Actenodia billbergi</i> (Gyllenhal, 1817)		Modéré	2020
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Fort	1990
<i>Coenagrion caerulescens</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	Très fort	2021
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2022
<i>Cylindera arenaria</i> (Fuessly, 1775)		Assez fort	2023
<i>Dasumia laevigata</i> (Thorell, 1873)		Modéré	2003
<i>Epatolmis luctifera</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Deuil (Le), Écaille funèbre (L')	Modéré	1990
<i>Erianotus lanosus</i> (Dufour, 1834)		Assez fort	2023
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Modéré	2022
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	Modéré	2016
<i>Gryllotalpa septemdecimchromosomica</i> Ortiz, 1958	Courtillière provençale	Fort	2015
<i>Hyles hippophaes</i> (Esper, 1789)	Sphinx de l'Argousier (Le)	Assez fort	1990
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2013
<i>Ischnodes sanguinicollis</i> (Panzer, 1793)	Taupin à cou sanglant	Modéré	2008
<i>Leptopus hispanus</i> Rambur, 1840		Assez fort	2023
<i>Mimela junii</i> (Duftschmid, 1805)		Assez fort	2018
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Modéré	1990
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	2017
<i>Palpares libelluloides</i> (Linnaeus, 1764)		Modéré	2019
<i>Paracinema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2022
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2022
<i>Sympetrum depressiusculum</i> (Selys, 1841)	Sympétrum déprimé (Le)	Fort	2015
<i>Tetrix tuerki</i> (Krauss, 1876)	Tétrix grisâtre	Assez fort	1980
<i>Xya variegata</i> Latreille, 1809	Tridactyle panaché, Tridactyle varié	Assez fort	2023
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	Assez fort	1990

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope
Anticlinal et clue de Mirabeau PAC0624 3 étoiles

Liste des zones humides

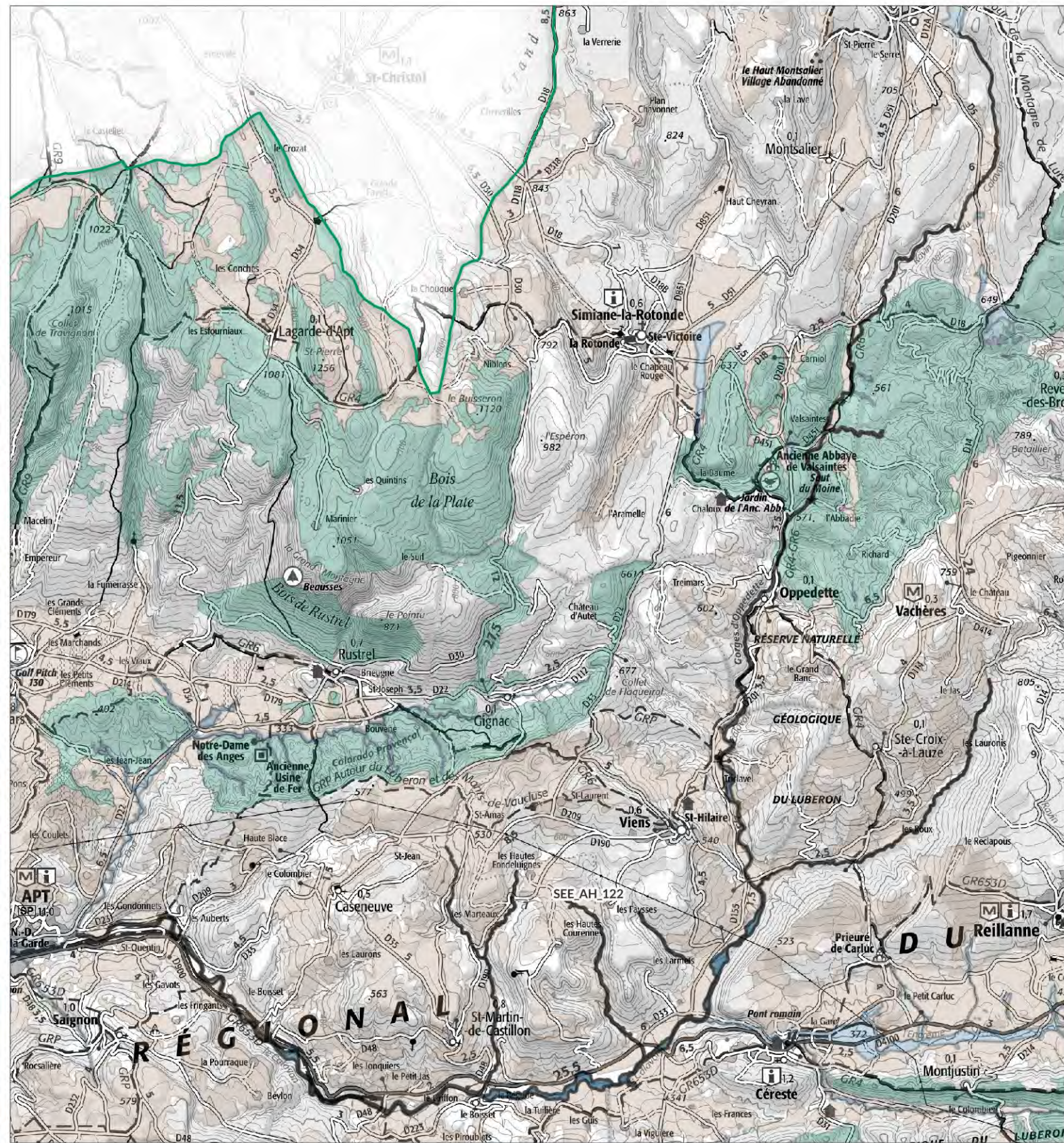
Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
13TDV064	Basse Durance, du seuil de Mirabeau au viaduc SNCF de Meyrargues		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/basse-durance-du-seuil-de-mirabeau-au-viaduc-sncf-de-meyrargues/
13TDV065	Basse Durance, du Viaduc de Meyrargues au seuil aval du Puy Sainte Réparate		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/basse-durance-du-viaduc-de-meyrargues-au-seuil-aval-du-puy-sainte-reparate/
13TDV066	Basse Durance du seuil aval du Puy Sainte Réparate au Plan d'eau de la Roque d'Anthéron		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/basse-durance-du-seuil-aval-du-puy-sainte-reparate-au-plan-d-eau-de-la-roque-d-antheron/
13TDV067	Basse Durance du plan d'eau de la Roque d'Anthéron au barrage de Mallemort		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/basse-durance-du-plan-d-eau-de-la-roque-d-antheron-au-barrage-de-mallemort/
13TDV068	Basse Durance du barrage de Mallemort au pont SNCF d'Orgon		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/basse-durance-du-barrage-de-mallemort-au-pont-sncf-d-orgon/
13TDV069	Basse Durance du pont SNCF d'Orgon au viaduc TGV aval de Cavaillon		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/basse-durance-du-pont-sncf-d-orgon-au-viaduc-tgv-aval-de-cavaillon/
13TDV070	Basse Durance du viaduc TGV aval de Cavaillon au barrage de Bompas		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/basse-durance-du-viaduc-tgv-aval-de-cavaillon-au-barrage-de-bompas/
84CEN0199	Etang de Craponne - Sud		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-de-craponne-sud/
84CEN0200	Etang de Craponne - Camping		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-de-craponne-camping/
84CEN0212	Gravière de Grande Bastide - Ouest		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/graviere-de-grande-bastide-ouest/
84CEN0214	Mare des Iscles du Bel-Hoste		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-iscles-du-bel-hoste/
84CEN0245	Bras mort des basses Baumes	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/bras-mort-des-basses-baumes/
84CEN0252	Plan d'eau du farigoulier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/plan-d-eau-du-farigoulier/
84CEN0290	Le Mardéric	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-marderic/
84CEN0294	L'Eze	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-eze/
84CEN0296	La Durance (vaclusienne).	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-durance-vaclusienne/
84CEN0318	Ruisseau de Laval - T2	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-laval-t2/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat

donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

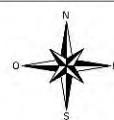
SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:99 600

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents - SEE_AH_122 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Reillanne, Vachères, Banon, Simiane-la-Rotonde, Apt, Saignon, Caseneuve, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Céreste, Sainte-Croix-à-Lauze, Castellet-en-Luberon, Oppedette

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 216.53 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur du Calavon s'étire sur près de 40 km depuis sa source topographique située près de Banon jusqu'à la confluence avec la Doa, entrée de la zone urbaine d'Apt. A cela s'ajoute une dizaine de kilomètre de petits affluents (l'Aiguebelle, le Grand Vallat, le Fouix, la Buye) contribuant au fonctionnement hydrologique et biologique du cours d'eau. L'Encrème, principal affluent du Calavon amont, est traité dans un Secteur d'Enjeu Ecologique à part (« Vallée de l'Encrème et ses affluents »).

Après un tracé Nord-Sud largement inscrit dans un contexte géologique très perméable (zone karstique de l'impluvium de Fontaine de Vaucluse) et très accidenté (gorges d'Oppedette et vallée très étroite de Viens), le Calavon change d'orientation à Céreste au niveau de sa confluence avec l'Encrème pour prendre un tracé Est-Ouest au pied du Grand Luberon.

Son hydrosystème est sensible et vulnérable en raison d'un faible débit moyen et d'un débit d'étiage sévère, dû à un régime irrégulier des pluies, notamment de faibles précipitations estivales, à l'existence d'un réseau karstique dans le lit majeur qui conduit à des pertes souterraines et à des prélèvements d'eau agricoles et domestiques.

Sur ce secteur amont, les rares tronçons aux écoulements pérennes ou quasi-pérennes sont situés entre le lieu-dit « Campagne Calavon » à Viens et « Le Paraire » à St Martin de Castillon. Les apports de sources et les échanges nappes-rivières permettent ici le développement de milieux humides et aquatiques qui constituent des biotopes rares en Provence.

A partir de la sortie des gorges d'Oppedette, la dynamique fluviale du Calavon (érosions latérales, dépôts sédimentaires) est parmi la plus active à l'échelle du cours d'eau, ce qui est à l'origine d'une grande diversité d'habitats naturels et de la présence d'espèces patrimoniales.

Les petits affluents constituent quant à eux des corridors écologiques entre les versants boisés et la plaine agricole. Malgré leurs écoulements intermittents, ils jouent un rôle de réservoir biologique vis à vis du Calavon avec la présence d'espèces aquatiques d'intérêt patrimonial (Barbeau méridional, Ecrevisse à pattes blanches, Blageon, Truite fario).

Plusieurs sites remarquables liés aux milieux cours d'eau sont présents sur ce secteur : le Saut du Moine, les gorges de Combe Fresque et d'Oppedette, le Rocher des Abeilles.

Sur le plan sociétal, outre l'attachement local des habitants à la rivière, le Calavon amont et ses affluents jouent un rôle majeur en matière d'écroulement / ralentissement des crues vis-à-vis de la zone urbaine d'Apt. C'est notamment le cas dans la vallée élargie de Viens et de St Martin de Castillon identifiée comme zone d'expansion de crue majeure. La ripisylve et autres milieux humides rivulaires, jouent un rôle tampon d'auto-épuration, de protection contre l'érosion et structurent le paysage de fond de vallée dans un

environnement globalement sec. Les sources, le cours d'eau et sa nappe d'accompagnement, constituent par ailleurs une ressource essentielle pour l'agriculture et l'alimentation en eau potable des communes environnantes (captages AEP de la Bégude, canal d'irrigation des Viguières, ...).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Luberon oriental	https://inpn.mnhn.fr/espace/protege/FR3800532
ENS	GORGES D'OPPEDETTE	
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
ZNIEFF géologique	GISEMENT A CELESTINE D'OPPEDETTE	
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type I	GORGES D'OPPEDETTE ET LEURS BORDURES - PLATEAU DE CHAVAGNAC	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012700.pdf
ZNIEFF terre Type I	LE CALAVON, DE VIENS À LA BÉGUDE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020482.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf
ZNIEFF terre Type II	FORÊT DOMANIALE DE REILLANNE - LE PATY - RECLAPOUS - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020064.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLATEAU DE CASENEUVE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020324.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : La ressource en eau est naturellement déficitaire sur le bassin versant du Calavon mais l'hydrologie des cours d'eau reste fortement influencée par les prélèvements d'eau pour les besoins agricole et domestique. Ceci est d'autant plus vrai sur ce secteur amont du Calavon car, contrairement à son bassin médian et aval, il ne bénéficie pas d'un réseau d'adduction d'eau extérieur provenant de la Durance.

Les habitats naturels liés aux cours d'eau sont globalement en bon état de conservation et la qualité physicochimique et biologique des eaux de surface est bonne à très bonne permettant ainsi le développement de nombreuses espèces patrimoniales, ce qui a valu à ce secteur du haut bassin du Calavon d'être classé réservoir biologique au SDAGE RMC.

Des sources aux gorges d'Oppedette incluses, les habitats naturels du Calavon subissent peu à pas de menaces anthropiques. Puis, progressivement d'un gradient amont-aval, des pressions riveraines souvent illégales tendent à altérer leur état de conservation (déboisement, curage ou recalibrage, remblaiement et dépôts sauvages, circulation de sport motorisé, prélèvements abusifs d'eau en période d'étiage, ...). Ces pressions localisées sur certains secteurs des communes de Viens, Saint-Martin de Castillon et Céreste, sont de plus en plus prégnantes à l'approche de la zone urbaine d'Apt. Les affluents sont quant à eux globalement bien préservés.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Plusieurs habitats d'intérêt communautaire des ripisylves et des milieux aquatiques ou humides liés au lit mineur des cours d'eau méditerranéen :

- 92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba dont à noter les sous-type 92A0-7 - Aulnaies-Frênaies à Frêne oxyphylle et 92A0-9 - Chênaies-Ormaies méditerranéennes
- 3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.
- 3250-1 - Végétation pionnière des rivières méditerranéennes à glaucière jaune et Scrophulaire des chiens
- 3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba
- 3290 - Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion

Localement quelques habitats d'intérêt communautaire de prairies humides ou mésophiles :

- 6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de Molinio-Holoschoenion
- 6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

Flore vasculaire : 15 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 7 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 25 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Réservoir de biodiversité pour les populations de Barbeau méridional et de Blageon

Invertébrés : 12 espèce(s) à enjeux.

Réservoir de biodiversité pour les populations d'Écrevisse à pattes blanches.

Présence du Grillon des torrents (rare sur le territoire du Parc) indicateur des cours d'eau à bonne dynamique alluviale.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt géomorphologique

Le Calavon a incisé les calcaires urgoniens des Monts de Vaucluse en un canyon de 2,5 km de long et 140 m de profondeur maximale) révélant de nombreuses figures karstiques.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le Calavon amont est concerné par des zones humides identifiées à fort enjeux dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) et des milieux au travers notamment de l'application du SAGE, du Contrat de rivière du Calavon-Coulon et des outils de gestion Natura 2000 (contrat, MAEC).
- Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours, Ail à larges feuilles	Modéré	2023
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762	Vulpin bulbeux	Assez fort	2011
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompue, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	2007
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	Modéré	2007
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laïche précoce, Laïche de Schreber	Fort	2016
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	2007
<i>Dictamnus albus</i> L., 1753	Dictame blanc, Fraxinelle blanche	Modéré	2015
<i>Epipactis fageticola</i> (C.E.Hermos.) Devillers-Tersch. & Devillers, 1999	Épipactide des hêtraies, Épipactis des hêtraies	Assez fort	2006
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2014
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2022
<i>Hieracium stelligerum</i> Froel., 1838	Épervière étoilée	Modéré	2016
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	2014
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2007
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée, Fléole rude	Modéré	2013
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2014

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2022
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Fort	2020
<i>Myotis schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort	2010
<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	Petit Murin	Très fort	2010
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Fort	2010
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Modéré	2010
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	Modéré	2010

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	1977
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2016
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	1977
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2020
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2010
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1977
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2003
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	1977
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2012
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	1977
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2017
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2011
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	1977
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2017
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2020
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2019
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2014
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2016
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2021
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2017
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2013

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Athous puncticollis</i> Kiesenwetter, 1858		Modéré	2006
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Fort	2017
<i>Cardiophorus anticus</i> Erichson, 1840		Modéré	2005
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2017
<i>Elatér ferrugineus</i> Linnaeus, 1758	Grand Taupin roux	Modéré	2005
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	Modéré	2015
<i>Korynetes geniculatus</i> Klug, 1842		Fort	2004
<i>Licinus silphoides</i> (Rossi, 1790)		Modéré	2006
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	Modéré	2005
<i>Phenacolimax major</i> (A. Férussac, 1807)	Semilimace des plaines	Modéré	1992
<i>Pteronemobius lineolatus</i> (Brullé, 1835)	Grillon des torrents	Assez fort	2018
<i>Satyrus actaea</i> (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	Modéré	2013

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Gisement à micromammifères oligocènes de Saint-Martin-de-Castillon	PAC0740	1 étoile
Gorges d'Oppedette	PAC1219	2 étoiles

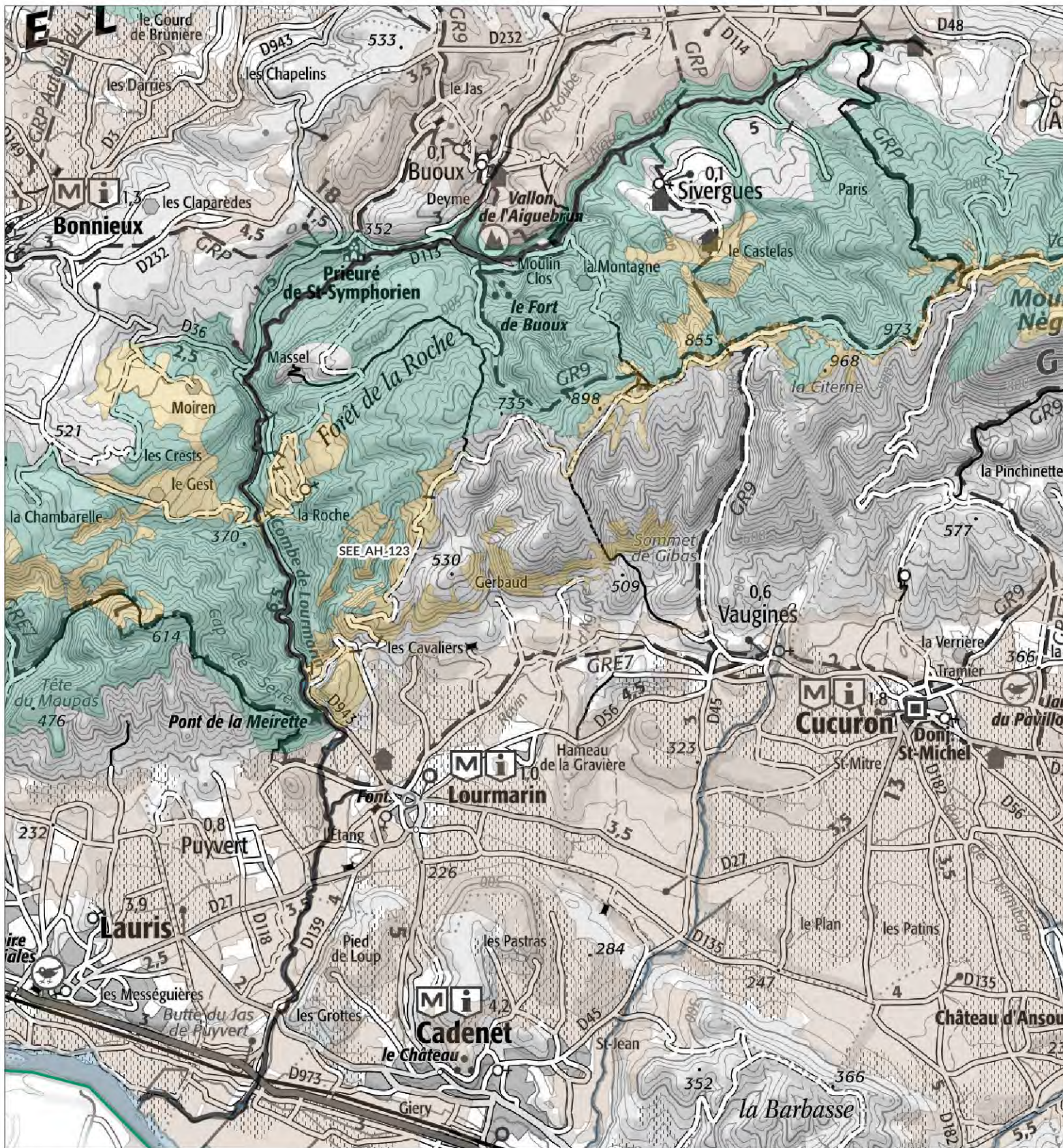
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEN0012	Retenue de la Tuilière		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-de-la-tuiliere/
04CEN0032	Ruisseau d'Aiguebelle		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-d-aiguebelle/
04PNRL051	Prairies humides de Banon - Les Rivarels	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-banon-les-rivarels/
04PNRL065	L'Encreme, Gorges du Nid d'Amour	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-encreme-gorges-du-nid-d-amour/
04PNRL069	Le Calavon-Coulon - 1 - Des sources jusqu'à la chapelle St Féréol		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-1-des-sources-jusqu-a-la-chapelle-st-fereol/
04PNRL070	Prairies humides de Vachères - Les Taillades	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-vacheres-les-taillades/
84PNRL025	Retenue du Ravin du Fouix		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/retenue-du-ravin-du-fouix/
84PNRL0388	Ravin de Saint-Paul		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-saint-paul/
84PNRL195	Mare de Marlençon		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-marlencon/
84PNRL258	Doa - cours aval	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/doa-cours-aval/
84PNRL264	Ravin du Fouix	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-du-fouix/
84PNRL267	Le Calavon-Coulon - 2 - Chapelle St Féréol jusqu'au moulin du Paraire	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-2-chapelle-st-fereol-jusqu-au-moulin-du-paraire/
84PNRL268	Le Calavon-Coulon - 3 - Moulin du Paraire jusqu'à la zone urbaine Apt-Saignon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-3-moulin-du-paraire-jusqu-a-la-zone-urbaine-apt-saignon/
84PNRL269	Le Calavon-Coulon - 4 - Zone urbaine d'Apt-Saignon	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-4-zone-urbaine-d-apt-saignon/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

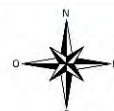
SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents



Légende

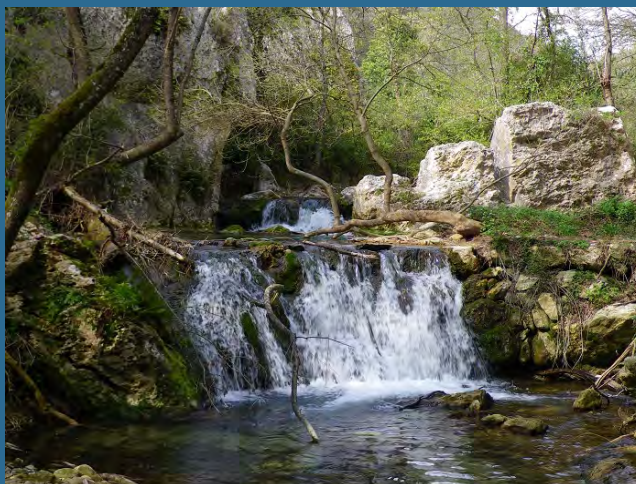
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:59 800

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_l



L'Aigue Brun et ses affluents - SEE_AH_123 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Auribeau, Bonnieux, Saignon, Sivergues, Buoux, Lourmarin,
Puyvert, Lauris

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 67.04 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

L'Aigue Brun prend sa source sur la commune d'Auribeau (au lieu-dit Les Fondons) et se jette dans la Durance à Lauris après un parcours d'environ 23 km.

Seule rivière permanente située dans le massif même du Luberon, il constitue la frontière naturelle entre le Petit Luberon à l'ouest, le Grand Luberon à l'est, et le plateau des Claparèdes au nord.

La nature géologique compacte et assez imperméable du plateau des Claparèdes alimente en grande partie le réseau aquifère de l'Aiguebrun. Cependant, celui-ci disparaît à mi-parcours dans la combe de Lourmarin, au niveau de la ferme de la Recense, où il s'infiltre dans les failles calcaires du Crétacé du Luberon pour réapparaître un peu plus loin à la sortie de la Combe, au lieu-dit Le Paradou.

Le haut vallon de l'Aiguebrun est le lieu d'une biodiversité remarquable. En effet, la mosaïque de formations végétales marquant cette vallée est composée notamment d'une ripisylve riche en espèces que l'on retrouve communément dans des régions plus septentrionales. Cette mosaïque résulte également de la juxtaposition d'une succession de milieux ouverts et forestiers permettant le développement d'une faune et une flore spécifiques à ces espaces. Les milieux forestiers comportent des boisements anciens qui n'ont pas été exploités depuis plusieurs décennies et qui représentent ainsi de véritables réservoirs de biodiversité. Des prairies mésophiles, riches d'une flore spécifique, jalonnent le fond de vallon. L'eau fraîche de l'Aiguebrun, avec ses cascades de tufs, abrite des espèces aquatiques remarquables telles que la truite fario (*Salmo trutta*), le barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) ou l'écrevisse à pattes blanches (*Austroptamobius pallipes*) dont la présence est indicatrice d'une bonne qualité des eaux. Ce vallon recèle également en abondance des témoignages préhistoriques et historiques. Les plus anciennes découvertes remontent au paléolithique moyen (Baume des Peyrard, Baume de Buoux, Baume du Fort). Cependant, ce sont les époques du néolithique et du chalcolithique qui ont laissé le plus de traces (la Brémoude, Salin, le Chaos).

Le cours inférieur de l'Aiguebrun est lui nettement pénétré par les influences méditerranéennes. La rivière est encore globalement bien préservée et la qualité de l'eau est bonne jusqu'à Puyvert, offrant la possibilité de recolonisation d'espèces sensibles à la pollution. De part et d'autre du ruisseau, la ripisylve encore bien présente dans la plaine agricole forme une étroite bande boisée d'une grande diversité d'espèces. A partir du Jas de Puyvert, le cours d'eau a connu des travaux d'aménagement (recalibrage, endiguement, enrochement) lui conférant un tracé plus artificiel jusqu'à la Durance.

Outre les fonctions écologiques, les zones humides de l'Aiguebrun et de ses affluents jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
ENS	LA FORÊT DÉPARTEMENTALE DE SIVERGUES	http://www.vaucluse.fr/1191-forets-departementales
ENS	LE VALLON DE L'AIGUEBRUN	
Natura 2000 - ZPS	La Durance	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Luberon	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
Natura 2000 - ZSC	LA DURANCE	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301589
Natura 2000 - ZSC	MASSIF DU LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301585
ZNIEFF terre Type I	L' AIGUE BRUN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012366.pdf
ZNIEFF terre Type II	GRAND LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020483.pdf
ZNIEFF terre Type II	PETIT LUBERON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012362.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLATEAU DES CLAPARÈDES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020315.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le haut vallon de l'Aigue Brun est globalement dans un bon état de conservation mais cette situation est fragile. Dans un contexte d'évolution climatique défavorable, Il est sous l'influence de pressions anthropiques sur la ressource en eau (prélèvements, forages). Ce secteur subit également une fréquentation importante du fait de son patrimoine naturel, géologique, paysager et de sa réputation comme site d'escalade. Le cours inférieur est dans un état globalement moyen du fait des pressions riveraines (pollutions et artificialisations des rives), voir mauvais à partir du Jas de Puyvert. Les rejets agricoles ou domestiques, même ponctuelles ou faibles, sont sources de perturbation sur un cours d'eau au faible capacité d'autoépuration.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 5 habitats d'intérêt communautaire :

6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de Molinio-Holoschoenion

6430 - Sous-type A - Mégaphorbiaies riveraines

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

7220 - Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion) - Habitat prioritaire

92A0 - Forêts galeries à Salix alba et Populus alba

Flore vasculaire : 11 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 16 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 4 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt géomorphologique

Le tracé de l'Aigue-Brun permet des observations variées : tectonique, stratigraphique, sédimentologique...: miroir de faille, discordance, résurgence, stratifications obliques... Ce site dans son ensemble raconte aussi l'histoire géologique du Luberon sur plus de 130 millions d'années avec 2 phases de plissements, une transgression marine à partir de -20 million d'années et la crise messinienne à l'origine de l'enfoncement de la rivière. Les méandres encaissés recoupent la série sédimentaire et le pli anticlinal du Luberon.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

L'Aiguebrun est le siège de multiples enjeux environnementaux et socio-économiques. Il est à ce titre identifié « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur sa préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir, localement, sa restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Inscrire le haut vallon dans une démarche de développement durable (régulation des flux de fréquentation, modalités pédagogiques, zone de quiétude pour la faune et la flore, ...)
- Restaurer l'hydromorphologie et le corridor écologique des tronçons dégradés à l'aval
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

Une partie de ce secteur (partie supérieure du vallon de l'Aiguebrun) est identifiée comme zone de protection forte à affirmer dans le cadre de la Charte 2025-2040.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de-cerf	Modéré	2019
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée, Laïche à épis espacés	Modéré	2019
<i>Chaenorhinum origanifolium</i> (L.) Kostel., 1844	Chénorrhine à feuilles d'origan, Petite linaire à feuilles d'origan	Modéré	2016
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris, Circée commune, Herbe des sorcières, Herbe aux sorcières	Modéré	2014
<i>Doronicum plantagineum</i> L., 1753	Doronic plantain, Doronic à feuilles de plantain	Fort	2012
<i>Epipactis fageticola</i> (C.E.Hermos.) Devillers-Tersch. & Devillers, 1999	Épipactide des hêtraies, Épipactis des hêtraies	Assez fort	1999
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	Modéré	2008
<i>Hieracium girerdii</i> Gottschl., 2004	Épervière de Girerd	Modéré	1997
<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Lathrée écailleuse, Clandestine écailleuse	Modéré	2013
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire, Herbe-aux-écus, Monnoyère	Assez fort	2006
<i>Nepeta cataria</i> L., 1753	Népéta cataire, Herbe-aux-chats, Cataire, Menthe des chats, Cataire commune	Modéré	2006

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Fort	2021
<i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Modéré	2016

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2012
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2012
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2013
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2020
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2013
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2021
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	Modéré	2015
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2015
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2017
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2015
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2021
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2012
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2012
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2013

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards (Le), Psammodromme cendré	Modéré	2013
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2012

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acalypta parvula</i> (Fallén, 1807)		Modéré	2015
<i>Carabus auratus</i> Linnaeus, 1761	Carabe doré, Sergent, Vinaigrier, Jardinière	Modéré	2015
<i>Coenagrion caeruleum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	Très fort	2001
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2005

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
La Combe de Lourmarin	PAC0745	2 étoiles

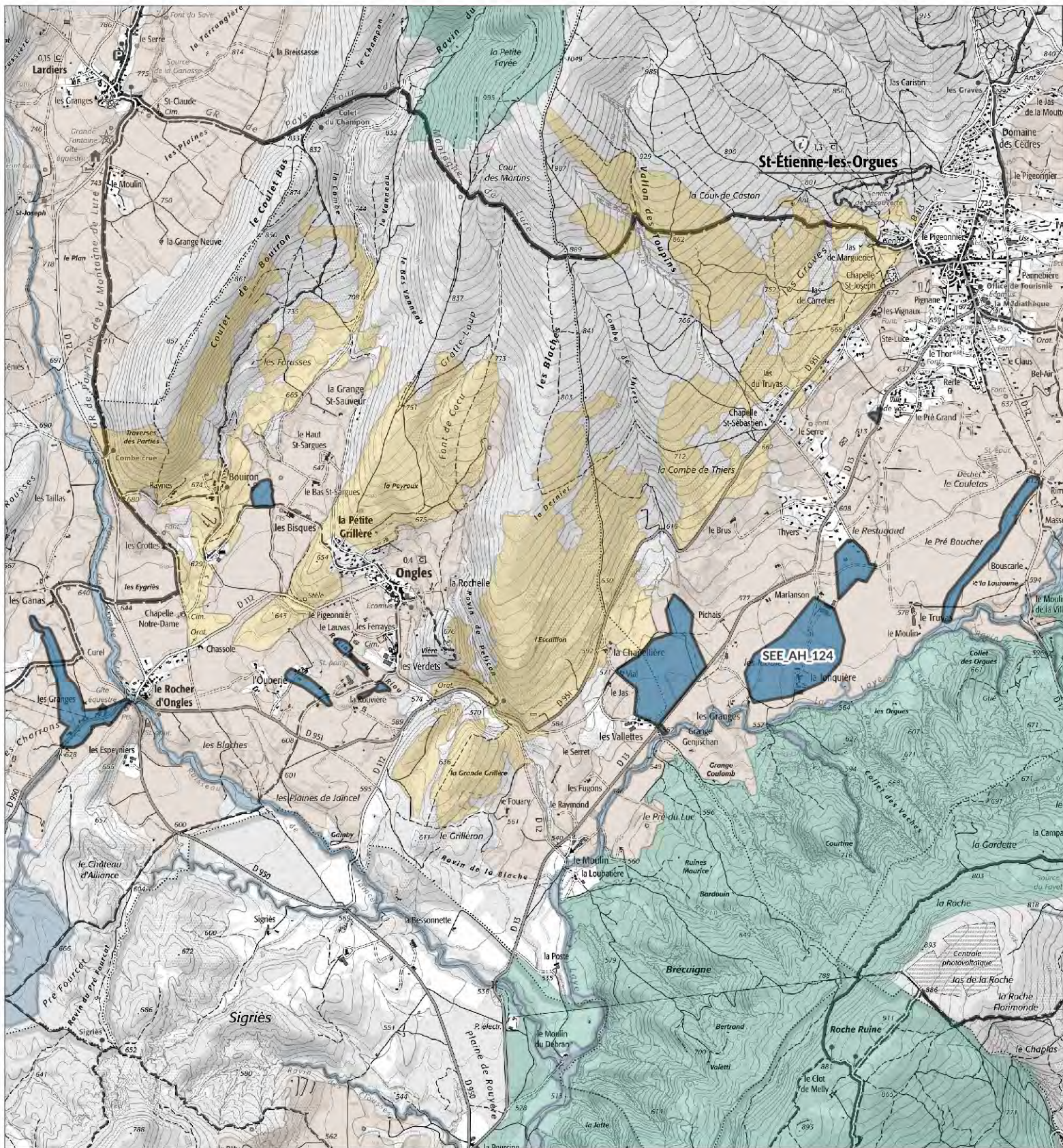
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0201	Plan d'eau de Pierrouret		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/plan-d-eau-de-pierrouret/
84CEN0287	L'Aigue Brun amont - Haut vallon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-aigue-brun-amont-haut-vallon/
84CEN0296	La Durance (vaclusienne).	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-durance-vaclusienne/
84CEN0316	L'Aigue Brun médian - Combe de Bonnieux-Lourmarin	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-aigue-brun-median-combe-de-bonnieux-lourmarin/
84CEN0317	L'Aigue Brun aval - Plaine de la Durance	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/l-aigue-brun-aval-plaine-de-la-durance/
84PNRL0331	Ripisylve du ruisseau de La Loubé		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-du-ruisseau-de-la-loube/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

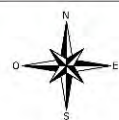
SEE_AH_124 - Réseau de prairies humides de la haute Laye



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:33 100

Date: 13/11/2024
Sources: PNRL, ©IGN-Scan 25%, ©IGN-Scan 100%, ©IGN-BD Topo®
Cartographie: A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Réseau de prairies humides de la haute Laye - SEE_AH_124 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Commune(s) concernée(s) :
Ongles, Saint-Étienne-les-Orgues

Superficie : 78.2 ha

Objectif de conservation : **Préserver**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

Sur le haut bassin de la Laye, un ensemble de prairies parsèment la plaine de Saint-Etienne-les-Orgues et d'Ongles. Situées pour la plupart dans des bas-fonds en lien avec le réseau hydrographique, elles constituent un système de zones humides où sont représentés des prairies de fauche mais également quelques pâtures, de multiples fossés, de petits points d'eau et des ripisylves.

Les prairies méso-hygrophiles exploitées de façon extensive par la fauche et/ou le pâturage sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation. Le réseau de boisements, fossés, mares, offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats.

Outre les fonctions écologiques, ces zones humides jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
------	-----	------

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Bon

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont très lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation importants pour la biodiversité. L'état fonctionnel des zones humides semble globalement peu dégradé. Les prairies naturelles de fauche semblent être dans un état de conservation globalement moyen à bon, lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins deux habitats d'intérêt communautaire sont ici présents :

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

La flore de ce réseau de prairies humides reste particulièrement sous-prospectée à ce jour.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 53 espèce(s) à enjeux.

En lien avec l'espace agricole environnant des plaines d'Ongles et Saint-Etienne-les-Orgues, cet ensemble de prairies humides constitue un espace fonctionnel pour de nombreuses espèces d'oiseaux affectionnant ce type d'écosystème agricole, à la fois ouvert et préservé.

Ces plaines, avec leurs espaces plus ou moins secs à humides de cultures, prairies, pâtures peuvent aujourd'hui être considérées comme d'une importance majeure pour le rôle qu'elles jouent dans la conservation d'espèces d'oiseaux devenus très vulnérables telles que la Pie-grièche méridionale, la Pie-grièche à tête rousse, le Bruant ortolan ou le Moineau friquet.

A noter également la présence remarquable de l'Oedicnème criard, du Pipit rousseline, de la Pie-grièche écorcheur, de la Chevêche d'Athéna ou encore de l'Hirondelle rustique.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 3 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Ce secteur reste particulièrement méconnu pour sa faune d'invertébrés, mais il accueille très certainement un certain nombre d'espèces protégées et/ou à enjeu de conservation.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le réseau de prairies humides de la haute Laye est le siège de multiples enjeux environnementaux et est identifié « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure.

Une stratégie de gestion y a été définie selon les secteurs allant de la conservation (veille et suivis) à la préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir localement leur restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, de l'élaboration et mise en œuvre de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir et/ou améliorer l'état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et par une pression de pâturage adaptée
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Mammifères

Nom scientifique **Nom commun** **Enjeu** **Dernière obs.**

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	2011
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	2009
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2014
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2021
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2015
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2015
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2016
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2017
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2016
<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Fort	2016
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2022
<i>Burhinus oedipnemus</i> (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	Assez fort	2012
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Modéré	2015
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2016
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2018
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2017
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	Modéré	2005
<i>Circus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2020
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	2017
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2015
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2017
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2015
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2015
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2015
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2016
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2017
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2015
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2014
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2013
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2011
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2016
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2016
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2015
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2016
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2020
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2021
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2014
<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge	Modéré	2016
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	2021
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2005
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2017
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2016
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2015
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2015
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	2013
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2020

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2015
<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé (Le)	Fort	2015
<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Modéré	2013

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

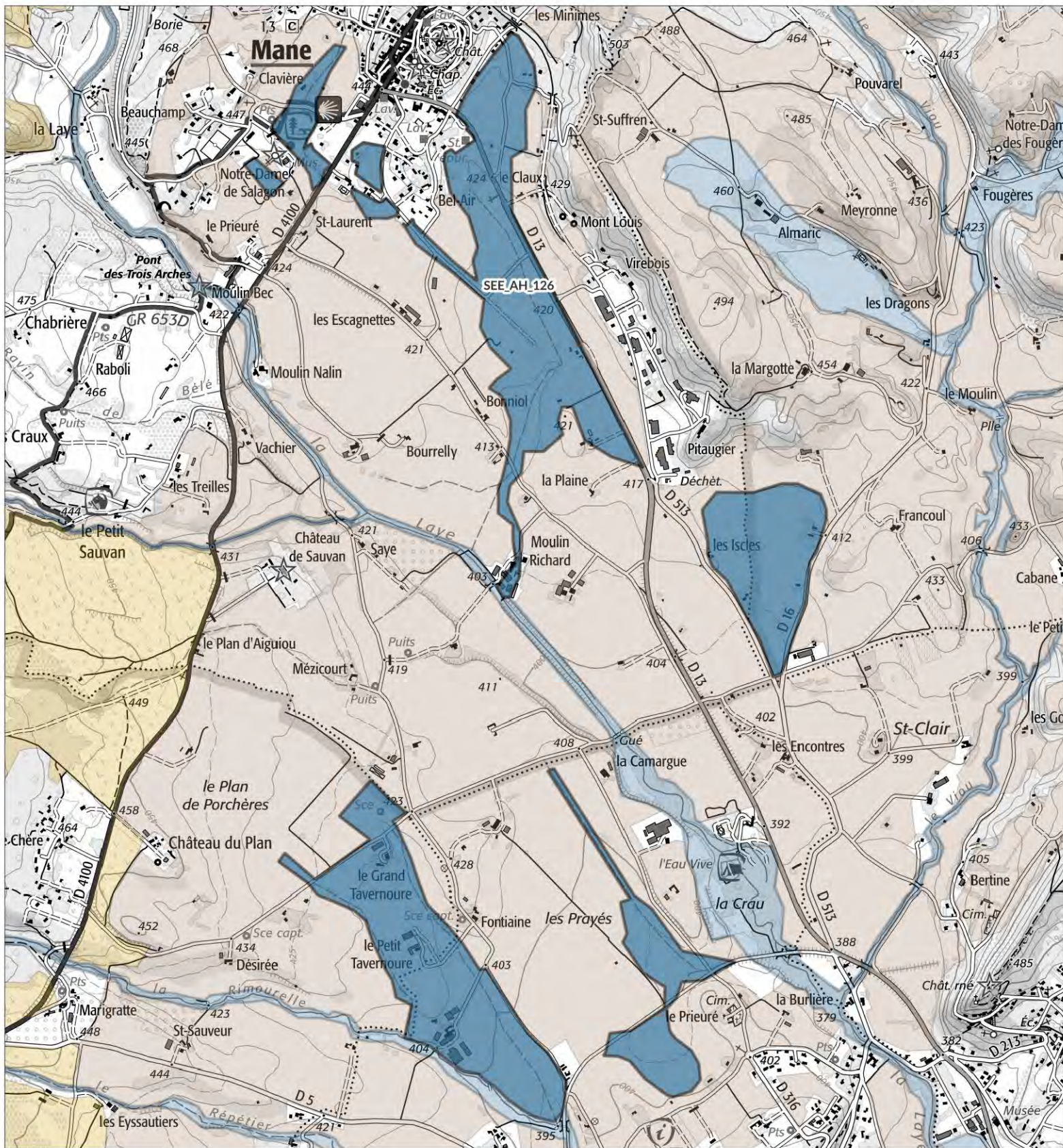
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0044	Prairies des Valettes- Saint Etienne les Orgues		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-des-valettes-saint-etienne-les-orgues/
04CEEP0045	Prairies de Restugaud-Saint Etienne les Orgues	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-restugaud-saint-etienne-les-orgues/
04CEEP0046	Prairies de Pré Boucher-Saint Etienne les Orgues	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-pre-boucher-saint-etienne-les-orgues/
04CEEP0242	Sources et prairies du rocher d'Ongles	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/sources-et-prairies-du-rocher-d-ongles/
04CEN0028	Prairies humides d'Ongles - Les Verdets	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-ongles-les-verdets/
04CEN0029	Prairies humides d'Ongles - L'Ouberie	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-ongles-l-ouberie/
04CEN0030	Prairies humides d'Ongles - Bouiron	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-ongles-bouiron/
04CEN0036	Prairies humides d'Ongles - La Rouvière	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-d-ongles-la-rouviere/
04CEN0038	Ravin de Combe Crue		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-combe-crue/
04PNRL0098	Ripisylve Le Thor		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-le-thor/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

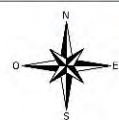
SEE_AH_126 - Zones humides de la plaine agricole entre Dauphin et Mane



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:19 600

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Zones humides de la plaine agricole entre Dauphin et Mane - SEE_AH_126 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : Restaurer;Préserver

Commune(s) concernée(s) :
Saint-Michel-l'Observatoire, Mane, Forcalquier, Dauphin, Saint-Maime

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 130.05 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Sur le bassin versant du Largue, la plaine agricole entre Mane et Dauphin est concernée par un vaste ensemble de zones humides caractérisé par la présence de prairies permanentes de fauche et/ou de pâture, des prairies temporaires et des cultures céréalières, des boisements de ripisylve et petits points d'eau. Elle est traversée par plusieurs cours d'eau qui confluent avec le Largue (la Rimourelle et le Répétier au Sud-Est) ainsi que d'un réseau de canaux ou fossés. De par sa position en plaine, elle est également le réceptacle des eaux de ruissellements des versants.

Les prairies méso-hygrophiles encore présentes, exploitées de façon extensive par la fauche et/ou le pâturage, sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation. Le réseau de boisement, fossés, mares, offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats. Malheureusement, La mise en culture des zones humides et la présence de fossés trop drainant, sont un frein au bon fonctionnement écologique et hydrologique. Les espèces végétales inféodées aux zones humides se cantonnent en bordure des fossés et cours d'eau.

Outre les fonctions écologiques, ces zones humides jouent ici un rôle important au niveau hydrologique pour le bassin du Largue (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE - PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012699.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les connaissances du site sont très lacunaires mais font déjà état d'enjeux de conservation importants pour la biodiversité. Du fait d'une forte pression agricole (mise en culture, drainage, déboisement, ...) l'état fonctionnel des zones humides est partiellement dégradé. Les prairies naturelles de fauche encore présentes semblent dans un état de conservation globalement moyen à bon, lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur une intensification des pratiques agricoles avec notamment l'abandon de l'usage actuel des prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 2 habitats d'intérêt communautaire :

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 16 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les zones humides de la plaine de Dauphin-Mane sont le siège de multiples enjeux environnementaux et sont identifiées « d'intérêt majeur » dans le Plan de Gestion Stratégique (PGS) des zones humides de la réserve de biosphère Luberon-Lure. Une stratégie de gestion y a été définie axée sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions) et leur restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité)
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir et/ou améliorer l'état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et/ou par une pression de pâturage adaptée.
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2016
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2021
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2015
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2014
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2014
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2019
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2021
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2017
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2005
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2014
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2015
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2017
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2015
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2013

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site Id Géotope Position Géotope

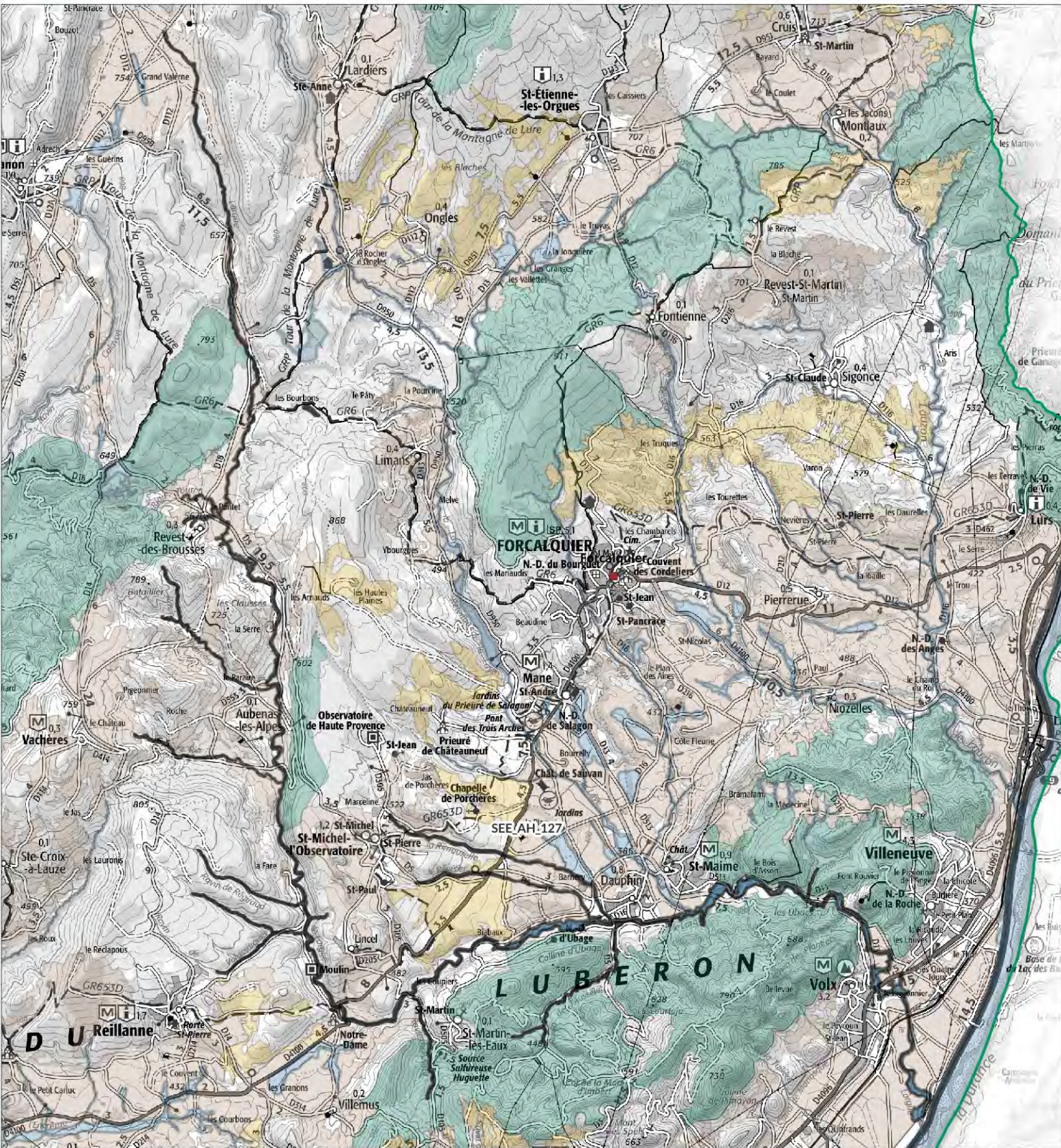
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0030	Prairies de Mane-Dauphin	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-mane-dauphin/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_127 - Le Largon et ses annexes hydrauliques



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:110 000

Date: 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Le Largue et ses annexes hydrauliques - SEE_AH_127 -

Département(s) concerné(s) :
Alpes-de-Haute-Provence

Objectif de conservation : **Préserver**

Commune(s) concernée(s) :

Reillanne, Vachères, Revest-des-Brousses, Banon, Aubenas-les-Alpes, Ongles, Saint-Michel-l'Observatoire, Dauphin, Limans, Saint-Maime, Volx, Villeneuve, Manosque, Villemus, Saint-Martin-les-Eaux

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 340.06 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Le Largue a un bassin versant de 378Km² et parcourt 45km avant de confluer avec la Durance au nord de Manosque. Son hydrologie est typiquement méditerranéenne avec des crues soudaines et des étiages sévères. Il peut être séparé en trois sous ensemble. L'amont sur les flancs de la Montagne de Lure, est caractérisé par un contexte géologique karstique, avec un climat supra-méditerranéen. Le chevelu présente la plupart du temps des cours d'eau à sec, avec cependant quelques sources et zones humides associées d'intérêt écologique majeur. La partie médiane est caractérisée par des écoulements plus pérennes s'appuyant sur des formations marneuses de l'âge tertiaire. La ripisylve est dense et le cours d'eau représente un milieu biologique linéaire d'un grand intérêt. Son principal affluent est la Laye dont la confluence se situe entre Dauphin et Saint Maimes. Des petits affluents (Répétier, Rimourelle, Ausselet ravins et ruisseaux de Valvisorgues, du Rio, de l'Aiguebelle) réalimentent également ce tronçon, cependant certains secteurs s'assèchent temporairement en période d'étiage. La ripisylve en bordure de ces ruisseaux est un élément à forte valeur paysagère et culturelle puisqu'elle s'inscrit dans un contexte de milieux secs et est parfois longée par des sentiers de « Promenade et Randonnée ». Enfin l'aval s'écoule dans la plaine de la Durance sur un substrat alluvial quaternaire et soutenu artificiellement par la décharge du canal de Manosque au niveau de la D4096.

Le Largue et ses rives comptent plusieurs habitats représentatifs :

- la forêt galerie riveraine du cours d'eau est un linéaire composé d'une populaie-saulaie blanche avec des arbres classiques de la ripisylve;
- des groupements amphibiens méridionaux se développent sur les sables exondés ;
- la végétation pionnière herbacée des alluvions et bancs de graviers méditerranéens
- les fourrés à saules pionniers des berges et alluvions torrentielles à *Salix purpurea* et *Salix eleagnos* ;
- les prairies humides hautes et formations associées ;
- des écosystèmes agraires riches en plantes messicoles se maintiennent en bordure du cours d'eau grâce à des pratiques culturales encore peu intensives

Les pentes et ravins connexes associent divers habitats représentatifs de la région géographique tel des landes à *Genista cinerea*, à *Lavandula angustifolia*, et des boisements supra-méditerranéens à *Quercus pubescens*.

La qualité biologique est globalement moyenne sur le cours d'eau dû aux rejets domestiques et agricoles. Cette qualité est fragilisée

en période d'été. Le large offre un très bon potentiel piscicole principalement cyprinidés rhéophiles (Blageons en majorité), on y trouve également des écrevisses à pattes blanches ainsi que dans ses petits affluents.

L'enjeu quantitatif est également important car de nombreux captages eau potable et eau d'irrigation se font dans la nappe d'accompagnement du Large.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Luberon oriental	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800532
Natura 2000 - ZPS	La Durance	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9312003
Natura 2000 - ZSC	ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301542
Natura 2000 - ZSC	VACHERES	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9302008
RNN géologique	Pichovet	
RNN géologique	Pichovet	
ZNIEFF géologique	GISEMENT DES BAUCHERES - PICHOVET (DU MOULIN D'AIGUEBELLE)	
ZNIEFF terre Type I	COLLINES DE SAINT-MARTIN, LES UBACS, SARZEN, LA GARDE, LES MARGARIDÈTES, PISSAUTIER ET MONTAIGU	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020378.pdf
ZNIEFF terre Type I	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE REVEST-DES-BROUSSES, OPPEDETTE ET SIMIANE-LA-ROTONDE - FUYANA - LES SAVELS	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020377.pdf
ZNIEFF terre Type I	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES ENTRE COUBIAN ET LA CHAPELLE NOTRE-DAME - LES COSTES DU LARGUE - RUISSEAUX ET RAVINS DE VALVISSORGUES, DU RIO ET DE L'AIGUEBELLE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020061.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES À L'OUEST DE VILLENEUVE - BOIS D'ASSON - COSTEBELLE - LA ROCHE - SAINT-JEAN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012369.pdf
ZNIEFF terre Type II	COLLINES ET PLATEAUX ENTRE BANON, SIMIANE-LA-ROTONDE, VACHÈRES ET REVEST-DES-BROUSSES - COLLINES DE FUYANA - HAUT CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012701.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE LARGUE ET SES RIPISYLVES	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020060.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINE ET CRAUX DE MANE ET DE SAINT-MICHEL - L'OBSERVATOIRE - BOIS DE POUVAREL - CRAU CHÉTIVE - PORCHÈRES - LES CRAUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012699.pdf
ZNIEFF terre Type II	VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012367.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Moyen

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les menaces et les pressions s'accroissent au fil de l'eau, l'amont est faiblement menacé, le tronçon médian moyennement et l'aval est fortement menacé. Les menaces sont de type : climatique avec la « raréfaction de la ressource » et anthropique lié aux pollutions et aux prélèvements qui accentuent la baisse des débits des cours d'eau. Également ponctuellement en aval sur les secteurs défrichés les peuvent être de type « espèces exotiques envahissantes »

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Flore vasculaire : 7 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 4 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 39 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 2 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 11 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Gisements des calcaires en plaquettes oligocènes de Campagne-Calavon (environ - 30 Ma)

Ces laminites se sont déposées dans les grands lacs qui occupaient la région. Le paléoenvironnement (milieu lacustre calme, sédimentation abondante, très riche biodiversité...) a offert des conditions de fossilisation exceptionnelle. De nos jours, certains niveaux offrent un contenu paléontologique riche et d'une grande diversité. Ce sont principalement des poissons (Dapalis macrurus, Prolebias goretii), des insectes (Coléoptères, Diptères, etc.) et des végétaux.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le bassin du Largue et de la Laye connaît de façon récurrente des épisodes de sécheresse, ayant pour conséquence une insuffisance chronique des besoins en eau par rapport aux besoins. Le bassin est classée à l'échelle nationale en zone de répartition des eaux par arrêté préfectoral depuis 2010. Ce classement implique la mise en place d'un plan de gestion de la ressource en eau sur l'ensemble du bassin visant à rétablir l'équilibre quantitatif.

Le plan de gestion des zones humides du bassin versant du Largue identifie le besoin de préserver, conserver et restaurer les zones humides. Il met également en valeur des zones humides et identifie les priorités d'actions sur le différent secteur. Le largue dans son ensemble a un statut « préservé », le tronçon aval depuis Dauphin est à « restaurer ».

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) et des milieux au travers notamment de l'application du PGRE Largue Laye.
- Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restauration de la ripisylve : Régénération spontanée : peut être compliqué du fait de la proximité des cultures et Replantation : en privilégiant des essences à enracinements profond (saules, aulnes). Si besoin, procéder au talutage des berges trop abruptes;
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux;
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	Modéré	1992
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	2020
<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Euphorbe à feuilles de graminée	Fort	2019
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	Modéré	2015
<i>Hyacinthoides italica</i> (L.) Rothm., 1944	Fausse jacinthe d'Italie, Scille d'Italie, Jacinthe d'Italie	Modéré	1996
<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	Lathrée écailleuse, Clandestine écailleuse	Modéré	2020
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot argémone	Modéré	2015

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	2008
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2022
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Fort	2020
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2018

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guigette	Assez fort	2020
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2005
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2005
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	2016
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2021
<i>Apus melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc, Martinet alpin	Modéré	2018
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2012
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2018
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2020
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2005
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2005
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2021
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	Modéré	2021
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2018
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2005
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	Très fort	2005
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2020
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2019
<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	Modéré	2022
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2021
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2011
<i>Lanius meridionalis</i> Temminck, 1820	Pie-grièche méridionale	Très fort	2016
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	Très fort	2011
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2021
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2005
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2012
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2005
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	2021
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2020
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Modéré	2005
<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée	Modéré	2014
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2019

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	1996
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Athous melanoderes</i> Mulsant & Guillebeau, 1855		Modéré	2004
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Fort	2016
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le), Agavé (L')	Modéré	2015
<i>Chlorophorus ruficornis</i> (Olivier, 1790)		Modéré	2004
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2017
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')	Modéré	2001
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	Modéré	1994
<i>Iberochloe tagis</i> (Hübner, 1804)	Marbré de Lusitanie (Le)	Assez fort	2002
<i>Polygonia egea</i> (Cramer, 1775)	Vanesse des Pariétaires (La), Vanesse à L blanc (La), Gamma égéen (Le), L-blanche (Le), Vanesse à L blanche (La)	Très fort	1983
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Modéré	2001
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	Modéré	1992

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Carreau de mine, carrière et affleurements de Mountéou	PAC1230	2 étoiles
Gisement à végétaux du Largue	PAC1212	3 étoiles
Gisement de calcaires en plaquettes oligocène de Pichovet	PAC1211	3 étoiles

Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
04CEEP0023	Largue aval - De la Rimourelle (Dauphin) jusqu'à la Durance	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-aval-de-la-rimourelle-dauphin-jusqu-a-la-durance/
04CEEP0024	Laye T1	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/laye-t1/
04CEEP0025	Ruisseau de l'Ausset-Dauphin	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseau-de-l-ausset-dauphin/
04CEEP0030	Prairies de Mane-Dauphin	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-de-mane-dauphin/
04CEEP0034	Largue médian - De Revest des Brousses au confluent avec la Rimourelle (Dauphin)	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-median-de-revest-des-brousses-au-confluent-avec-la-rimourelle-dauphin/
04CEEP0035	Tufs et frênaie de champ Pourcel-St michel l'Observatoire		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/tufs-et-frenaie-de-champ-pourcel-st-michel-l-observatoire/
04CEEP0038	Réservoir et ripisylve de la bergerie-limans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/reservoir-et-ripisylve-de-la-bergerie-limans/
04CEEP0488	Largue amont - Des Sources à Revest des Brousses	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/largue-amont-des-sources-a-revest-des-brousses/
04CEN0002	La Rimourelle		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-rimourelle/
04CEN0008	Mare - Les Beauchères		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-beaucheres/
04CEN0016	Mare de Campagne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-campagne/
04CEN0024	Prairie humide forestière des Ubacs		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-humide-forestiere-des-ubacs/
04CEN0033	Ruisseaux et prairies humides de Revest des brousses - Le Pontet	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ruisseaux-et-prairies-humides-de-revest-des-brousses-le-pontet/
04PNRL0082	Ripisylve de Campagne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ripisylve-de-campagne/
04PNRL0084	Ravin de Pierrefeu		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-de-pierrefeu/
04PNRL0102	Prairies et ripisylve du ruisseau Le Répétier		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-et-ripisylve-du-ruisseau-le-repetier/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

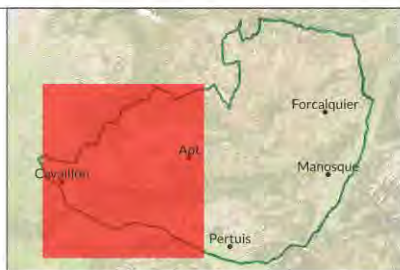
SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:176 000

Date: 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents - SEE_AH_128 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : **Restaurer;Préserver**

Commune(s) concernée(s) :
Bonnieux, Apt, Roussillon, Saignon, Gault, Beaumettes,
Ménerbes, Lacoste, Oppède, Cavaillon, Maubec, Robion

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

Superficie : 433.65 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

Ce secteur du Calavon s'étire sur près de 40 km d'Est en Ouest entre sa confluence avec la Doa, à l'entrée de la zone urbaine d'Apt, et sa confluence avec la Durance en aval de Cavaillon. Il intègre de petits affluents que sont le torrent du Rimayon, le Vallon de Rocsalère, le ruisseau de Mauragne, le ruisseau de St Privas, la Riaille de Bonnieux, la Riaille de Ménerbes, le Torrent du Valadas, le Grand Salat et le ravin du Devens.

Après avoir traversée la ville d'Apt où la rivière est corsetée par le tissu urbain (murs, digues, routes, parking, jardins...), laissant peu de place à l'expression des milieux naturels, le Calavon s'engouffre dans les gorges du plateau karstique de Rocquefure. Au milieu de ce paysage remarquable, la rivière retrouve un aspect naturel avec une ripisylve qui se développe essentiellement dans le lit mineur aux écoulements très intermittents fortement influencés par les rejets urbains amont.

A partir du débouché des gorges de Rocquefure (Pont Julien), le Calavon circule en plaine agricole dans un lit très encaissé issu de l'héritage des activités industrielles d'extraction de granulats qui ont profondément modifié la morphologie du cours d'eau. La zone inondable est de ce fait très réduite sur la majeure partie de son cours. Malgré cela, le Calavon conserve encore une bonne dynamique alluviale à l'origine d'une grande diversité de milieux et de la présence d'espèces patrimoniales.

Sur ce secteur, les échanges nappe / rivière sont qualifiés de faibles à moyens du fait de la ressource limitée de la nappe par sa faible extension. Les étiages y sont donc sévères et contraignant pour le maintien de la vie aquatique.

La ripisylve est globalement bien développée et se concentre principalement à l'intérieur du lit mineur et moyen. Elle joue un rôle important de frein aux écoulements, de filtre naturel, de protection des sols, de corridor écologique et de support de biodiversité. Le Castor d'Europe est bien représenté et de façon stable sur ce tronçon du Calavon tandis que la Loutre d'Europe y fait des apparitions fugaces depuis l'axe Durancien.

Les milieux alluviaux ouverts (bancs de sable et galets, friches et pelouses sableuses) sont quant à eux riches d'une flore remarquable dont certaines espèces ont leur principale population régionale, voir nationale, sur le bas Calavon (Bassie à fleurs laineuse, Corisperme de France).

Le tronçon Pont Julien - Coustellet est également riche d'un réseau de mares dans le lit moyen du cours d'eau favorable aux amphibiens et en particulier au Pelobate cultripède qui trouve ici ses principales populations régionales.

A partir de la zone péri-urbaine de Cavaillon et jusqu'à la Durance, les milieux naturels de la rivière se réduisent progressivement sous la pression latérale de l'agriculture et de l'urbanisation. L'hydrosystème est par ailleurs fortement influencé par les rejets des canaux d'irrigation de la plaine aval qui soutiennent ici artificiellement le débit d'étiage du cours d'eau et sa nappe alluviale.

Les petits affluents du Calavon constituent quant à eux des corridors écologiques entre les versants boisés et la plaine agricole. Malgré leurs écoulements intermittents, ils jouent un rôle de réservoir biologique vis à vis du cours d'eau avec encore, pour certains d'entre eux, la présence d'espèces aquatiques d'intérêt patrimonial sur les zones de sources (Barbeau méridional, Ecrevisse à pattes blanches, Blageon, Truite fario).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
ENS	Les zones humides du Calavon	
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
Natura 2000 - ZSC	OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583
ZNIEFF géologique	CARRIERE DU VALLON DE MAURAGNE	
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE ROUSSILLON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012358.pdf
ZNIEFF terre Type II	KARST DE ROQUEFURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020316.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Bon

Tendance évolutive du milieu et menaces : Malgré une très bonne diversité d'habitats naturels, ceux-ci sont considérés globalement en état de conservation moyen et parfois mauvais du fait, d'une part, du contexte naturel très drainant du milieu, et d'autre part du fait de l'impact des activités humaines (pollutions par rejets urbains ou agricoles, pressions riveraines sur les boisements, développement des espèces exogènes invasives, dépôts sauvages, ...).

La dynamique alluviale est encore existante mais dégradée impactant le fonctionnement hydrologique et biologique du milieu (incision du lit, érosions des berges, déconnexion des zones inondables, abaissement de la nappe alluviale, assèchement ...).

La qualité de l'eau du Calavon s'est nettement améliorée mais reste fragile sous l'influence des rejets et de la faible capacité de dilution du milieu dans un contexte amplifié par les évolutions climatiques.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Plusieurs habitats d'intérêt communautaire dont 1 prioritaire (7220) :

7220 - Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion) -

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba*

3290 - Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.

3250-1 - Végétation pionnière des rivières méditerranéennes à glaucière jaune et *Scrophulaire* des chiens

3270-1 - Bidetion des rivières et *Chenopodium rubri* (hors Loire)

2330 - Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*

Flore vasculaire : 20 espèce(s) à enjeux.

Nombreuses espèces patrimoniales dont quatre espèces à enjeu fort à très fort : le Corispermum de France (*Corispermum gallicum*), la Bassie à fleurs laineuses (*Bassia laniflora*), la Buffonie à petites feuilles (*Bufonia tenuifolia*), la Laïche précoce (*Carex praecox*)

Mammifères : 13 espèce(s) à enjeux.

Castor d'Europe bien présent et population stable.

Campagnol amphibie peu représenté, récemment redécouvert en 2021 sur le secteur de Gault.

Loutre d'Europe présente de façon sporadique, en cours de colonisation.

Au niveau des chiroptères, les ripisylves constituent un corridor de déplacement et un territoire de chasse pour l'ensemble des espèces, et représentent un fort potentiel pour les espèces arboricole.

Oiseaux : 61 espèce(s) à enjeux.

Belle diversité. Les espèces qui composent le peuplement sont surtout caractéristiques

- de la ripisylve avec la majorité des passereaux tels que le Bouscarle de Cetti, le Troglodyte mignon ou encore le Grimpereau des jardins, les pics, le Lorient d'Europe,

- de la rivière et des berges avec le Martin pêcheur, le Guêpier d'Europe, Petit gravelot, Hérons, Aigrettes, Chevaliers...

- des zones ouvertes : Perdrix rouge, Rollier d'Europe, Hirondelles, ainsi que divers rapaces (Busards, Faucons, Milans, Circaète Jean-le-Blanc).

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 7 espèce(s) à enjeux.

Plusieurs espèces d'amphibiens dont le Pelobate cultripède à très fort enjeu de conservation.

La présence de l'Anguille d'Europe, espèce patrimoniale en danger critique d'extinction en fait un enjeu majeur du Calavon.

La Cistude d'Europe observée ponctuellement sans attestation d'une population présente.

Invertébrés : 12 espèce(s) à enjeux.

Riche cortège d'odonates dont l'Agrion bleuissant à très fort enjeu de conservation observé ponctuellement.

Grande diversité d'orthoptères liés aux milieux humides et/ou à la dynamique alluviale dont plusieurs d'intérêt patrimoniale : Criquet des joncs (*Chorthippus jucundus*), Criquet tricolor (*Paracrinema tricolor*), Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*).

Quelques noyaux de population d'Ecrevisse à pattes blanches sur les zones de sources des petits affluents.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique : formation des sables ocreux

Sables d'origine marine déposés au Crétacé, qui, par lessivage et altération sous un climat tropical humide, ont donné naissance aux ocres, constituées essentiellement de silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer).

- Intérêt sédimentologique : le « paléokarst du Coulon »

Entre Apt et le Pont Julien de part et d'autre du Calavon, ce site apparaît comme une masse de calcaire Urgonien creusée de dolines remplies de sables et argiles jaunes, rouges à taches blanches lie de vin avec une frange d'altération centimétrique sur leur pourtour. Sa particularité est de s'être réalisée non pas à l'air libre mais sous une couverture de terrains argilo-sableux qui s'est retrouvée soutirée et piégée dans les dépressions du karst. Il apparaît comme un jalon entre les ocres et les bauxites.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Le Calavon est concernée par des zones humides identifiées à fort enjeux dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur la restauration des milieux et leur préservation (maîtrise des menaces / pressions).

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
- Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Restaurer la dynamique alluviale des tronçons dégradés
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	Modéré	2020
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue, Agrostide interrompue, Agrostis interrompu, Agrostis à panicule interrompue	Modéré	1997
<i>Bassia laniflora</i> (S.G.Gmel.) A.J.Scott, 1978	Bassie à fleurs duveteuses, Kochie à fleurs laineuses, Bassia à fleurs laineuses, Bassie à fleurs laineuses	Fort	2017
<i>Bufonia tenuifolia</i> L., 1753	Bufonie à petites feuilles, Bufonie à feuilles étroites, Bufonie à feuilles ténues	Fort	2020
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laïche précocce, Laïche de Schreber	Fort	2014
<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	Cératophylle nageant, Cératophylle immergé, Cornifle nageant, Cornifle immergé, Cératophylle épineux	Modéré	2015
<i>Corispermum gallicum</i> Iljin, 1929	Corisperme de France	Très fort	2014
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchissant, Corynéphore blanchâtre, Canche des sables, Canche blanchâtre	Modéré	2015
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	Modéré	1991
<i>Hieracium stelligerum</i> Froel., 1838	Épervière étoilée	Modéré	2011
<i>Juncus sphaerocarpus</i> Nees, 1818	Jonc à fruits ronds, Jonc à fruits globuleux	Modéré	2013
<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Sw., 1788	Leersie faux riz	Modéré	2013
<i>Matthiola fruticulosa</i> (Loeff. ex L.) Maire, 1932	Matthiole en buisson, Giroflée buissonnante, Matthiole buissonnante, Matthiole ligneuse	Assez fort	2015
<i>Ononis breviflora</i> DC., 1825	Bugrane à fleurs courtes	Modéré	2011
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables	Modéré	2020
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	Fort	1990
<i>Rorippa palustris</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe des marais, Rorippe faux cresson, Cresson des marais	Assez fort	2020
<i>Tulipa raddii</i> Reboul, 1822	Tulipe précocce	Assez fort	1996
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> L., 1753	Tulipe sylvestre, Tulipe de Gaule, Tulipe des bois, Tulipe de France	Assez fort	2016
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée, Mâche couronnée	Modéré	2005

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	2006
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	Assez fort	2010
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2022
<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Fort	2022
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Très fort	2010
<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	Petit Murin	Très fort	2010
<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Fort	2010
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Modéré	2010
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Modéré	2016
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	Modéré	2010
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	Modéré	2010
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort	2010
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Fort	2010

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Modéré	1984
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	1981
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2018
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	2015
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2021
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Modéré	2018
<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Assez fort	1994
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2021
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2022
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	2015
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	2017
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	Modéré	1980
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2014
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2022
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2018
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2021
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2019
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2022
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	2021
<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	Modéré	1977
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2022
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	Modéré	2020

<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2020
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	2020
<i>Clamator glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou geai	Assez fort	2007
<i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	Rollier d'Europe	Assez fort	2022
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	Corbeau freux	Modéré	2021
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	1977
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2019
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2021
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	2022
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	2021
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2020
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2020
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2012
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2022
<i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	Blongios nain, Butor blongios	Fort	1979
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	2003
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	2012
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2021
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Modéré	2022
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2022
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2022
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	2013
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	2021
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2018
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2022
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2019
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2018
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	2017
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	1981
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	2013
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1789)	Tarier pâtre	Modéré	2019
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	Modéré	1978
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Fort	1977
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2022
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2022
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Assez fort	1977
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2018

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	Modéré	2014
<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe (La)	Assez fort	2020
<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Modéré	2021
<i>Pelobates cultripipes</i> (Cuvier, 1829)	Pélobate cultripède (Le)	Très fort	2022
<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	Modéré	2021
<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	Modéré	2018
<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons (La)	Modéré	2021

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrida ungaria mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane, Criquet des Magyars, Criquet à long nez, Truxale méditerranéenne	Modéré	2022
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Fort	2013
<i>Chorthippus jucundus</i> (Fischer, 1853)	Criquet des marais, Criquet des Joncs	Très fort	2021
<i>Coenagrion caeruleum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Agrion bleuissant	Très fort	2021
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	Modéré	2017
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	Modéré	2016
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	Modéré	2015
<i>Grylloblatta campodeiformis</i> Pantel, 1890	Grillon des jas	Modéré	2018
<i>Grylloblatta grylotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtillière commune, Courtillière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Écrevisse de terre, Loup de terre	Assez fort	2021
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	Modéré	2012
<i>Paracnemis tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2021
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2019

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Ocres de Roussillon	PAC0731	3 étoiles
Paléokarst du Coulon	PAC0739	2 étoiles

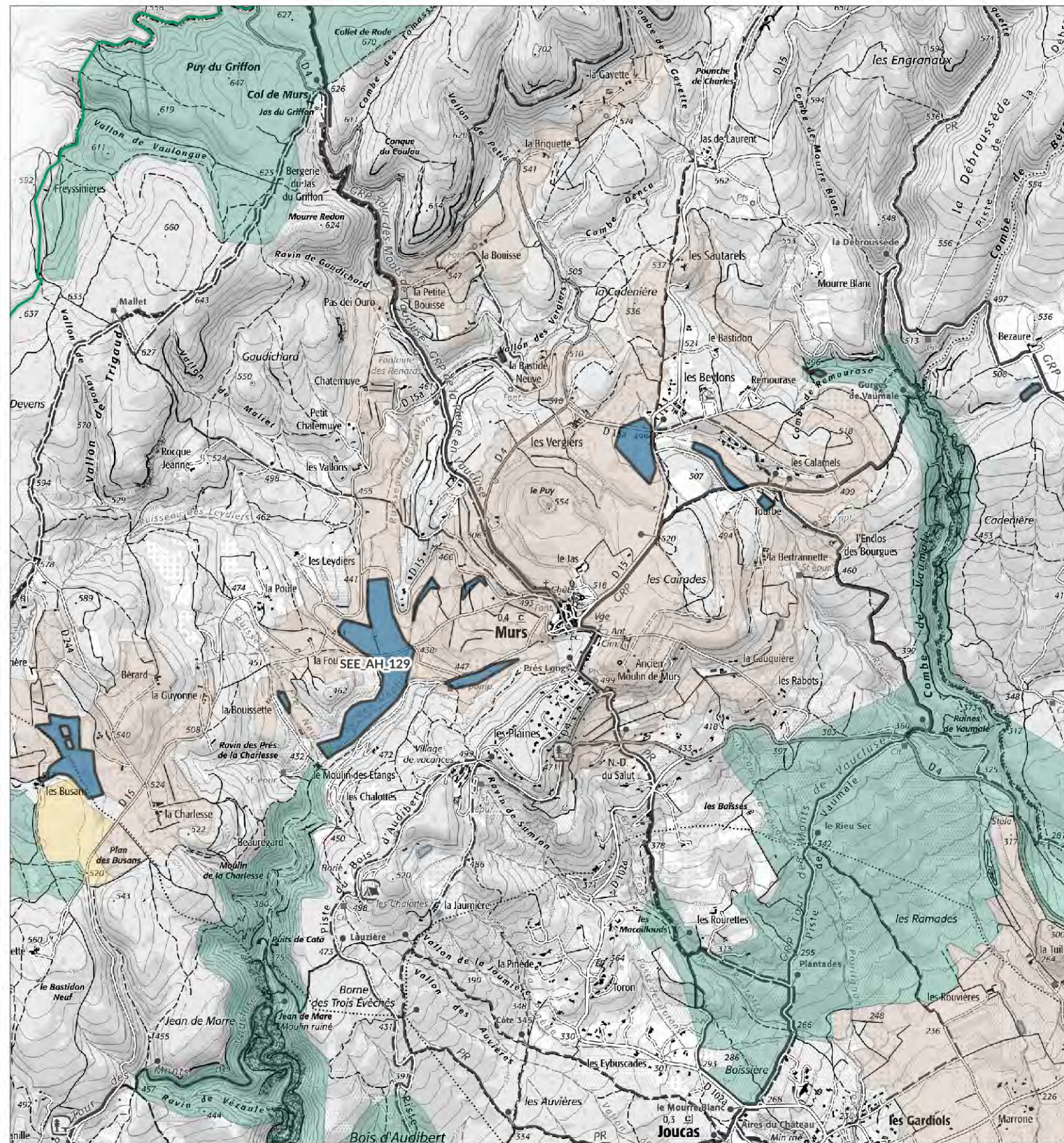
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84CEN0305	Mare - La Bressagne		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-bressagne/
84CEN0306	Mare - Les Mallans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-mallans/
84CEN0309	Prairies humides et ripisylves - Les Roussens	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-et-ripi-sylves-les-roussens/
84CEN0310	Ravin - Le Petit Moulin		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-le-petit-moulin/
84CEN0311	Ravin - Les Mallans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravin-les-mallans/
84CEN0313	Ravins de Pié Brégon		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/ravins-de-pie-bregon/
84PNRL0291	Mare des Tours n°3	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-tours-n-3/
84PNRL0301	Mare du Ponty		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-ponty/
84PNRL0330	Mare de Casteau		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-casteau/
84PNRL0377	Mare de Casteau n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-casteau-n-2/
84PNRL0378	Mare Les Roussens n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-roussens-n-2/
84PNRL0380	Mare de La Pérussière n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-perussiere-n-2/
84PNRL0381	Mare de la Virginière n°3		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-virginie-n-3/
84PNRL098	Mare de la Peyroarde		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-peyroarde/
84PNRL099	Mare de Peyroarde n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-peyroarde-n-2/
84PNRL100	Mare de Pied Rousset n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-pied-rousset-n-1/
84PNRL101	Mare de Pied Rousset n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-pied-rousset-n-2/
84PNRL102	Mare La Barasse		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-la-barasse/
84PNRL103	Mare des Tours n°1	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-tours-n-1/
84PNRL104	Mare des Tours n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-tours-n-2/
84PNRL113	Mare Le Petit Moulin		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-petit-moulin/
84PNRL125	Mares de la Virginière n°1 et 2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mares-de-la-virginie-n-1-et-2/
84PNRL129	Mare Les Roussens n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-roussens-n-1/
84PNRL179	Mare du Plan	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-plan/
84PNRL229	Le Bassin Rond	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-bassin-rond/
84PNRL230	Prairie humide de La Petite Verrière	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairie-humide-de-la-petite-verriere/
84PNRL238	Mare des Contrats		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-des-contrats/
84PNRL257	Urbane	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/urbane/
84PNRL258	Doa - cours aval	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/doa-cours-aval/
84PNRL261	La Riaille d'Apt - cours aval	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-riaille-d-apt-cours-aval/
84PNRL265	Torrent du Rimayon	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/torrent-du-rimayon/
84PNRL269	Le Calavon-Coulon - 4 - Zone urbaine d'Apt-Saignon	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-4-zone-urbaine-d-apt-saignon/
84PNRL270	Le Calavon-Coulon - 6 - Pont Julien jusqu'au canal de Carpentras	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-6-pont-julien-jusqu-au-canal-de-carpentras/
84PNRL271	Le Calavon-Coulon - 5 - Gorges de Rocquefure	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-5-gorges-de-rocquefure/
84PNRL272	Le Calavon-Coulon - 7 - Canal de Carpentras jusqu'à la Durance	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-7-canal-de-carpentras-jusqu-a-la-durance/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

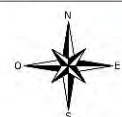
SEE_AH_129 - Prairies humides de Murs



Légende

SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:27 000

Date : 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25%, ©IGN-Scan 100%, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



Prairies humides de Murs - SEE_AH_129 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Murs, Gordes, Lioux

Superficie : 31.99 ha

Objectif de conservation : **Préserver; Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **2**
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité

DESCRIPTION

En amont des Gorges de Véroncle, la plaine de Murs réceptionne des eaux superficielles qui convergent dans un système de prairies humides. D'autres zones humides relativement similaires existent également au nord-est du village (les Vergiers, les Beylons) ainsi qu'à l'extrémité ouest de la commune (les Busans).

Ces zones humides comprennent essentiellement des prairies de fauche mais également quelques pâtures, de multiples fossés, de petits points d'eau, des ripisylves. Les prairies méso-hygrophiles exploitées de façon extensive par la fauche et le pâturage sont particulièrement rares sur le territoire du Parc du Luberon. Elles disposent d'une grande richesse floristique caractéristique des milieux humides, et constituent par là-même un fort enjeu de conservation. Le réseau de boisement, fossés, mares, offre une mosaïque écologique et paysagère au site. Pour les cortèges faunistiques et floristiques, il représente une multiplicité d'interfaces, écotones et micro-habitats.

Outre les fonctions écologiques, ces zones humides jouent un rôle important au niveau hydrologique (protection des crues, ralentissement du ruissellement, recharge des nappes et cours d'eau, protection des sols) et biogéochimiques (filtration des flux de matières).

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
APPB	Grands rapaces du Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR3800167
Natura 2000 - ZPS	Massif du Petit Lubéron	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9310075
ZNIEFF terre Type I	COMBES MÉRIDIONALES DES MONTS DE VAUCLUSE, DE LA SÉNANCOLE AU GRAND MARIGNON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020337.pdf
ZNIEFF terre Type II	MONTES DE VAUCLUSE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012375.pdf
ZNIEFF terre Type II	PLAINES DE MURS ET DE LIOUX	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020340.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Les prairies naturelles de fauche ont un état de conservation globalement bon à moyen qui est lié notamment au degré d'humidité du sol. La principale menace porte sur l'abandon de l'usage actuel de ces prairies et du risque de leur mise en culture ou de leur assèchement.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 2 habitats d'intérêt communautaire :

6510 - Prairies de fauche de basse altitude

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 8 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 0 espèce(s) à enjeux.

Oiseaux : 8 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 3 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

Les zones humides de Murs sont le siège de multiples enjeux environnementaux et sont identifiées « d'intérêt majeur » dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée sur leur préservation (maîtrise des menaces / pressions) voir, localement, leur restauration.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
- Préserver le bon fonctionnement des zones humides au travers de la maîtrise foncière ou d'usage, de l'élaboration et mise en oeuvre de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
- Maintenir dans leur affectation d'usage les prairies naturelles voire, autant que possible, les restaurer là où elles ont fait l'objet d'une mise en culture ou d'un abandon (colonisation ligneuse)
- Maintenir le bon état de conservation des prairies par l'utilisation raisonnée des apports fertilisants, la limitation de l'entretien des fossés et par une pression de pâturage adaptée
- Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
- Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Alopecurus bulbosus</i> Gouan, 1762	Vulpin bulbeux	Assez fort	2017
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide à fleurs lâches, Orchis à fleurs lâches	Assez fort	2019
<i>Dactylorhiza elata</i> (Poir.) Soó, 1962	Dactylorhize élevé, Orchis élevé	Modéré	2019
<i>Hordeum secalinum</i> Schreb., 1771	Orge petit-seigle, Orge faux seigle	Modéré	2017
<i>Inula britannica</i> L., 1753	Inule de Grande-Bretagne, Inule britannique, Inule des fleuves, Inule des fleuves, Inule d'Angleterre	Fort	2018
<i>Juncus striatus</i> Schousb. ex E.Mey., 1822	Jonc strié	Assez fort	2015
<i>Ophrys saratoi</i> E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato, Ophrys de la Drôme	Assez fort	2000
<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Modéré	2017

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2012
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2012
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Assez fort	2012
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2012
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2016
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2012
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2012
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2017

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtilière commune, Courtilière, Taupe-Grillon, Perce-chaussée, Taupette, Avant-taupe, Ecrevisse de terre, Loup de terre	Assez fort	2019
<i>Isophya pyrenaea</i> (Audinet-Serville, 1838)	Barbitiste des Pyrénées	Modéré	2017
<i>Paracnema tricolor bisignata</i> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	Assez fort	2018

Autres groupes

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position	Géotope
-------------	------------	----------	---------

Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRL172	Etang Les Calamels	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/etang-les-calamels/
84PNRL174	Mare de La Bouisse		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-bouisse/
84PNRL177	Mare Les Busans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-busans/
84PNRL218	Bezaure		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/bezaure/
84PNRL219	Mare de la Combe de Remourase	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-de-la-combe-de-remourase/
84PNRL220	Prairies humides de Murs - Les Calamels		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-les-calamels/
84PNRL221	Prairies humides de Murs - Les Vergiers		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-les-vergiers/ https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-les-vergiers/

84PNRL222	Prairies humides de Murs - Station de pompage	préserver	station-de-pompage/
84PNRL223	Prairies humides de Murs - Sous la D15 (1)		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-sous-la-d15-1/
84PNRL224	Prairies humides de Murs - Sous la D15 (2)	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-sous-la-d15-2/
84PNRL225	Prairies humides de Murs - Zone principale.	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-zone-principale/
84PNRL226	Prairies humides de Murs - La Bouissette		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-la-bouissette/
84PNRL227	Mare Les Busans n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-busans-n-2/
84PNRL240	Prairies humides de Murs - Les Busans		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-de-murs-les-busans/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

SEE_AH_132 - La Riaille d'Apt



Date: 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
Réf. charte2040 see I



La Riaille d'Apt - SEE_AH_132 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Commune(s) concernée(s) :
Apt, Villars

Superficie : 29.75 ha

Objectif de conservation : **PrÃ©server;PrÃ©server;
Restaurer**

Niveau d'enjeu écologique : **1**
Niveau 1 : Enjeu de préservation majeur

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : ,

DESCRIPTION

La Riaille d'Apt est un affluents rive droite du Calavon venant des contreforts des Monts du Vaucluse mais dont les premiers écoulements pérennes ou quasi-pérennes démarrent aux abords du village de Villars. Après un parcours d'environ 6 km dans une plaine agricole dominée par la viticulture, le cours d'eau finit sa route dans la zone périurbaine d'Apt. A ce niveau, il est capté par un plan d'eau de loisirs dont la surverse rejoint le Calavon 500 m plus loin à travers la zone industrielle.

La ripisylve est bien développée, large et très diversifiée sur le 1er tiers amont le plus humide, entre Villars et le lieu-dit « le Boy ». Une belle formation à Aulne glutineux et Peuplier blanc d'un grand intérêt écologique y est présente. Sur la suite de son parcours, la ripisylve est plus clairsemée avec moins de typicité. Elle est contenue sur les berges sous la pression riveraine agricole et urbaine. Sur ce secteur, le cours d'eau a fait l'objet par le passé de pratique de « curage-recalibrage » de son lit pour assainir les terres agricoles. Il a un tracé très rectiligne, un lit localement profondément incisé avec des érosions de berge.

Malgré tout, la ripisylve de la Riaille structure le paysage et constitue un corridor écologique. Elle contribue au ralentissement des écoulements, à la protection des sols et à la filtration des flux de matières.

A l'approche du plan d'eau d'Apt, quelques prairies mésohygrophiles particulièrement rares sur le territoire du Parc, apportent une diversité d'habitat et une richesse floristique au site. Le plan d'eau présente quant à lui un intérêt écologique faible à modéré de par sa gestion halieutique, paysagère et jardinée laissant peu d'espace à l'expression d'une biodiversité. Il constitue malgré tout une zone de passage et de chasse pour l'avifaune et une zone de refuge pour le Castor d'europe.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
------	-----	------

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Mauvais

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Le cours amont sous le village de Villars est globalement bien préservé et présente des milieux aquatiques et humides qui sont en bon état de conservation. Ceci est loin d'être le cas sur les 2/3 du reste du linéaire en raison de l'artificialisation passée du lit et les pressions riveraines encore d'actualité (pollutions agricoles et urbaines, imperméabilisation des sols, déboisement, dépôts sauvages, ...).

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 1 habitat d'intérêt communautaire :

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 1 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 2 espèce(s) à enjeux.

Présence d'une unité familiale de *Castor d'europe*.

Oiseaux : 50 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 0 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique : le « paléokarst du Coulon »

Entre Apt et le Pont Julien de part et d'autre du Calavon, ce site apparaît comme une masse de calcaire Urgonien creusée de dolines remplies de sables et argiles jaunes, rouges à taches blanches lie de vin avec une frange d'altération centimétrique sur leur pourtour. Sa particularité est de s'être réalisée non pas à l'air libre mais sous une couverture de terrains argilo-sableux qui s'est retrouvée soutirée et piégée dans les dépressions du karst. Il apparaît comme un jalon entre les ocre et les bauxites.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

La Riaille d'Apt est concernée par les zones humides identifiées à fort enjeux dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie selon les tronçons allant de la préservation (= maîtrise des menaces et pressions) à la restauration des milieux notamment sur le volet hydromorphologique du cours d'eau.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
 - Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
 - Restaurer l'hydromorphologie et le corridor écologique des tronçons dégradés
 - Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
 - Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides
-

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Convolvulus lineatus</i> L., 1759	Liseron à rayures parallèles, Liseron rayé	Modéré	1993

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie, Rat d'eau	Assez fort	1993
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2021

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde	Fort	1993
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Assez fort	2015
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Modéré	1996
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Assez fort	2021
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Modéré	2017
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Modéré	2016
<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	Héron pourpré	Assez fort	1993
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna, Chouette chevêche	Assez fort	1992
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	Modéré	2003
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Modéré	2010
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	2007
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	2019
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	2016
<i>Cecropis daurica</i> (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	Assez fort	1993
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	2016
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Modéré	1984
<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	Modéré	1993
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Modéré	1990
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1997
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Modéré	2016
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Modéré	2011
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Modéré	1993
<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou	Modéré	1993
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Modéré	2013
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	1990
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Modéré	2021
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	Assez fort	2012
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Assez fort	2021
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	Modéré	1989
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Assez fort	1991
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Modéré	1992
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Modéré	2012
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Modéré	2021
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	Modéré	1992
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris, Héron bihoreau	Assez fort	1992
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Modéré	1984
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2015
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2021
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	Fort	2006
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Modéré	2010
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Modéré	2021
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Modéré	1993
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Assez fort	2013
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	Fort	1992
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâle	Modéré	1993
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	Modéré	1992
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2015
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	1991
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie	Fort	1991
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Modéré	2021

Autres vertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
------------------	------------	-------	---------------

Autres groupes

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Paléokarst du Coulon	PAC0739	2 étoiles

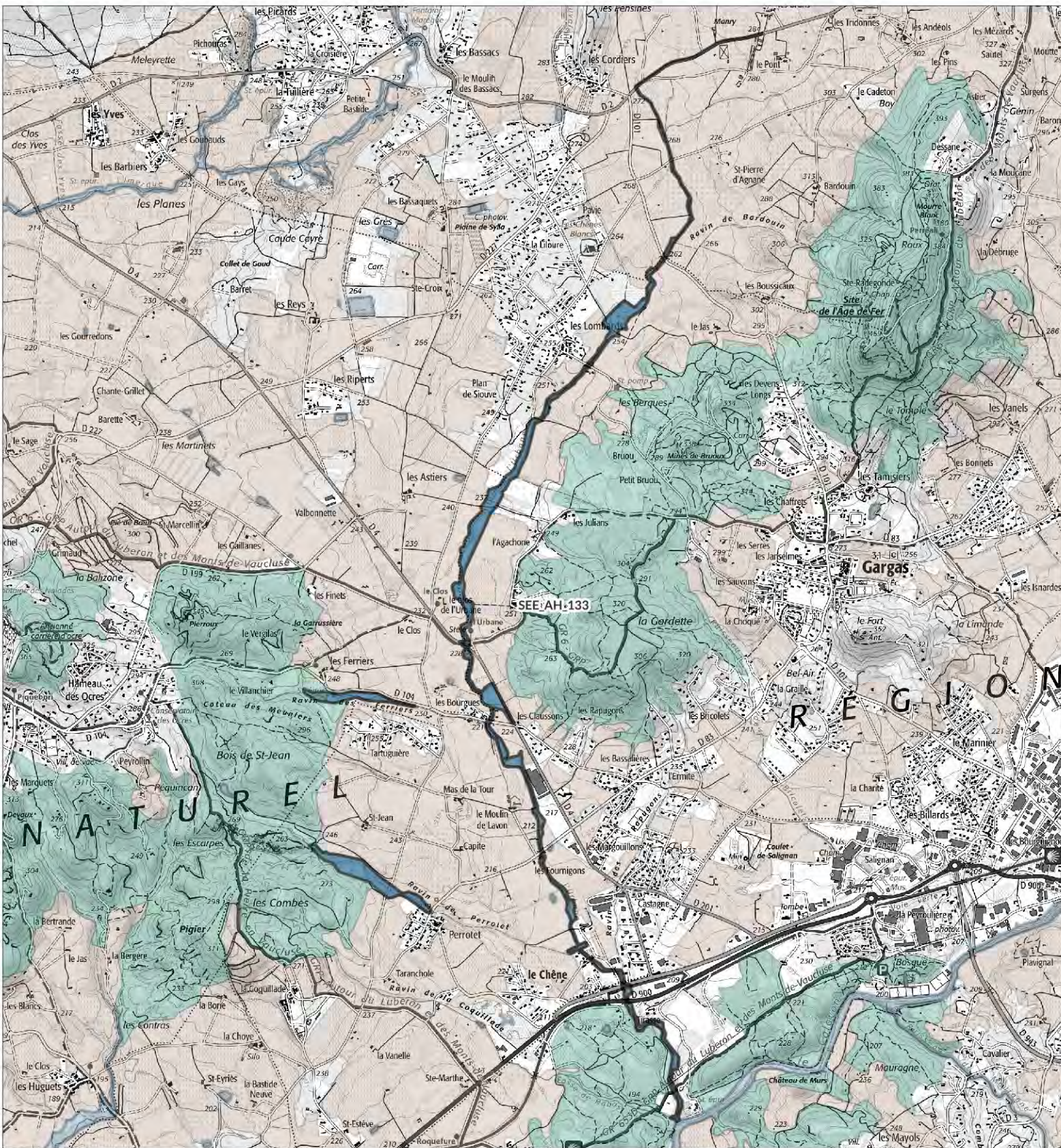
Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRL081	Plan d'eau de la Riaille	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/plan-d-eau-de-la-riaille/
84PNRL190	La Riaille d'Apt - cours amont	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-riaille-d-apt-cours-amont/
84PNRL207	Prairies humides Le Plan	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-le-plan/
84PNRL261	La Riaille d'Apt - cours aval	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-riaille-d-apt-cours-aval/
84PNRL262	La Riaille d'Apt - cours médian	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/la-riaille-d-apt-cours-median/
84PNRL269	Le Calavon-Coulon - 4 - Zone urbaine d'Apt-Saignon	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-calavon-coulon-4-zone-urbaine-d-apt-saignon/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

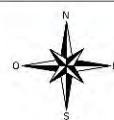
SEE_AH_133 - L'urbaine



Légende

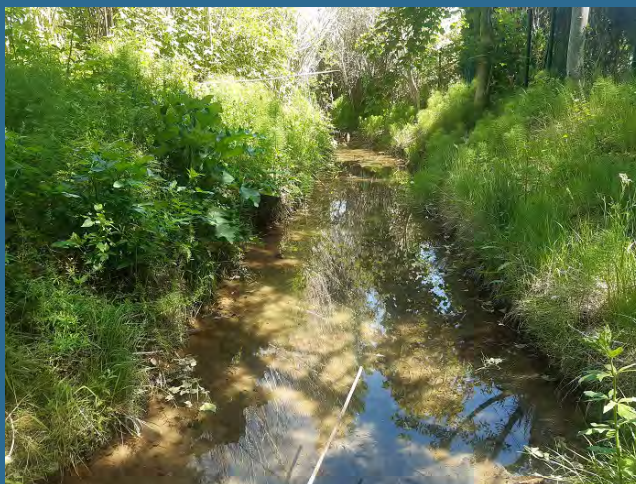
SEE - sous trame

- Milieux forestiers
- Milieu ouvert / Semi-ouvert
- Milieu aquatique et humide
- Milieu agricole
- Périmètre d'étude du Parc



1:31 200

Date: 13/11/2024
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®, ©IGN-Scan 100®, ©IGN-BD Topo®
Cartographie : A. HAMEL-SIT PNR Sud
_ref_charte2040_see_1



L'urbane - SEE_AH_133 -

Département(s) concerné(s) :
Vaucluse

Objectif de conservation : Restaurer

Commune(s) concernée(s) :
Apt, Roussillon, Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt

Niveau d'enjeu écologique : 2
Niveau 2 : Enjeu de préservation important

Superficie : 30.78 ha

TRAME VERTE ET BLEUE

Trame de la TVB associée : Bleue

Sous-trame de la TVB associée : Milieu aquatique et humide

Rôle du secteur dans le cadre de la TVB : Réservoir de biodiversité, Corridor écologique

DESCRIPTION

L'Urbane est un affluents rive droite du Calavon venant des contreforts des Monts du Vaucluse mais dont les premiers écoulements pérennes ou quasi-pérennes démarrent aux environs du hameau des Lombards sur la commune de Gargas. Après un parcours d'environ 8 km dans une plaine agricole, le cours d'eau conflue avec le Calavon dans le secteur karstique des gorges de Roquefure. Ce SEE intègre une partie des ravins des Ferriers et du Perrotet, affluents de l'Urbane.

Le cours d'eau s'entoure d'une ripisylve bien développée sur la partie amont jusqu'au lieu-dit « Le Clos de l'Urbane » où elle est constituée de beaux boisements à Peuplier blanc et Saule blanc d'intérêt écologique. La ripisylve est également bien présente sur la partie aval à partir du hameau du Chêne mais, dans un contexte géologique plus drainant, elle est dominée par des essences de bois dur.

Dans la partie intermédiaire, la ripisylve est plus discontinue avec une grande portion occupée uniquement par de la Canne de Provence ou des Phragmites. Cette situation est à mettre en relation avec les pratiques passées de curage-recalibrage de cours d'eau en vue d'assainir les terres.

Malgré tout, les milieux humides de l'Urbane et de ses ravins annexes structurent le paysage, constituent un corridor écologique et un support d'habitat pour de nombreuses espèces. Ils contribuent par ailleurs au ralentissement des écoulements, à la protection des sols et à la filtration des flux de matières.

Quelques mares et prairies mésohygrophiles jalonnent ponctuellement l'Urbane et ses ravins adjacents apportant une diversité d'habitat et une richesse floristique au site.

STATUT DE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE, DE GESTION, D'INVENTAIRE

Type	Nom	Lien
Natura 2000 - ZSC	LE CALAVON ET L'ENCREME	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301587
Natura 2000 - ZSC	OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC - MARNES DE PERREAL	https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301583
ZNIEFF terre Type I	OCRES DE ROUSSILLON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930012358.pdf
ZNIEFF terre Type II	KARST DE ROQUEFURE	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020316.pdf
ZNIEFF terre Type II	LE CALAVON	https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/zniefpdf/930020332.pdf

CONNAISSANCE ET CONSERVATION

État global de conservation : Moyen

État global des connaissances : Insuffisant

Tendance évolutive du milieu et menaces : Hormis l'amont et l'extrémité aval du site dont l'état de conservation peut être qualifié de moyen à bon, les habitats aquatiques et rivulaires de l'Urbane sont très dégradés et représentatifs d'un cours d'eau artificialisé, recalibré et déplacé à plusieurs reprises.

ENJEUX DE CONSERVATION

Habitats naturels :

Au moins 1 habitat d'intérêt communautaire :

92A0 - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*

Flore vasculaire : 0 espèce(s) à enjeux.

Mammifères : 1 espèce(s) à enjeux.

Le Castor d'Europe fréquente régulièrement le site sans attestation d'unité familiale implantée.

Oiseaux : 10 espèce(s) à enjeux.

Autres vertébrés (amphibiens, reptiles, poissons) : 0 espèce(s) à enjeux.

Invertébrés : 1 espèce(s) à enjeux.

Autres groupes : 0 espèce(s) à enjeux.

Patrimoine géologique :

- Intérêt sédimentologique : le « paléokarst du Coulon »

Entre Apt et le Pont Julien de part et d'autre du Calavon, ce site apparaît comme une masse de calcaire Urgonien creusée de dolines remplies de sables et argiles jaunes, rouges à taches blanches lie de vin avec une frange d'altération centimétrique sur leur pourtour. Sa particularité est de s'être réalisée non pas à l'air libre mais sous une couverture de terrains argilo-sableux qui s'est retrouvée soutirée et piégée dans les dépressions du karst. Il apparaît comme un jalon entre les ocre et les bauxites.

PERSPECTIVES, PISTES D'ACTION ET ENJEUX DE GESTION

L'Urbane est concerné par les zones humides identifiées à fort enjeux dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon.

Une stratégie de gestion y a été définie axée principalement sur la restauration des milieux notamment sur le volet hydromorphologique du cours d'eau.

Les pistes d'actions sont :

- Assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau (qualité et quantité) au travers notamment de l'application du SAGE et du Contrat de rivière du Calavon-Coulon
 - Préserver le bon fonctionnement du cours d'eau et des zones humides au travers d'une stratégie de maîtrise foncière ou d'usage, d'élaboration de plan de gestion, de leur prise en compte dans les documents d'urbanisme et dans tous les projets ou opérations d'aménagements.
 - Restaurer l'hydromorphologie et le corridor écologique des tronçons dégradés
 - Informer et sensibiliser les propriétaires et usagers aux enjeux de préservation de ces milieux
 - Approfondir les connaissances et assurer une veille et un suivi sur les écosystèmes aquatiques et humides
-

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Liste des espèces à enjeux* -

Flore vasculaire

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Mammifères

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	Modéré	2022

Oiseaux

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand-duc d'Europe	Assez fort	2015
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Modéré	1977
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Modéré	1977
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Modéré	1977
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Modéré	1977
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Modéré	2011
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops, Hibou petit-duc	Modéré	2018
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Modéré	2011
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Modéré	2018
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Modéré	2011

Autres vertébrés

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Invertébrés

Nom scientifique	Nom commun	Enjeu	Dernière obs.
<i>Roeseliana azami</i> (Finot, 1892)	Decticelle des ruisseaux	Fort	2017

Autres groupes

Nom scientifique Nom commun Enjeu Dernière obs.

Les sites géologiques

Nom du site	Id Géotope	Position Géotope
Paléokarst du Coulon	PAC0739	2 étoiles

Liste des zones humides

Code	Site	Stratégie	Fiche dans l'atlas
84PNRL0372	Mare du Perrotet n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-perrotet-n-2/
84PNRL0374	Mare Le Clos de l'Urbane n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-clos-de-l-urbane-n-2/
84PNRL067	Mares du Perrotet n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mares-du-perrotet-n-1/
84PNRL069	Mare du Mas de la Tour		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-du-mas-de-la-tour/
84PNRL071	Mare Les Bourgues n°2		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-les-bourgues-n-2/
84PNRL072	Mare Le Clos de l'Urbane n°1		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/mare-le-clos-de-l-urbane-n-1/
84PNRL204	Le Ravin des Ferriers	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-ravin-des-ferriers/
84PNRL205	Prairies humides Les Bourgues		https://zones-humides.pnrsud.fr/map/prairies-humides-les-bourgues/
84PNRL206	Le Ravin de Perrotet	préserver	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/le-ravin-de-perrotet/
84PNRL257	Urbane	restaurer	https://zones-humides.pnrsud.fr/map/urbane/

* L'Enjeu Local de Conservation (ELC) du Parc naturel régional du Luberon :

L'Enjeu Local de Conservation (ELC) est un indicateur attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non intervention. Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance d'un territoire ou d'un site pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème. Les différents statuts de

Commune	SEE	Sous-trame	Superficie (ha)	*Enjeu
Ansouis	SEE_AH_102 - Le Mardéric et ses affluents	Milieu aquatique et humide	33	2
Apt	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	0.42	1
Apt	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	56.28	1
Apt	SEE_AH_132 - La Riaille d'Apt	Milieu aquatique et humide	21.12	1
Apt	SEE_AH_133 - L'urbane	Milieu aquatique et humide	2.56	2
Apt	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	3.02	2
Apt	SEE_AH_29 - La Doa et ses affluents	Milieu aquatique et humide	31.75	2
Aubenas-les-Alpes	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	14.27	1
Auribeau	SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents	Milieu aquatique et humide	1.01	1
Banon	SEE_AH_117 - Prairies humides de Val Martine	Milieu aquatique et humide	7.98	1
Banon	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	9.35	1
Banon	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	16.19	1
Banon	SEE_AH_63 - Prairies humides de Banon	Milieu aquatique et humide	56.54	1
Beaumettes	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	6.52	1
Beaumont-de-Pertuis	SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	408.98	1
Beaumont-de-Pertuis	SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	34	2
Bonnieux	SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents	Milieu aquatique et humide	11.07	1
Bonnieux	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	38.26	1
Bonnieux	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	2.23	2
Buoux	SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents	Milieu aquatique et humide	17.43	1
Cabrières-d'Aigues	SEE_AH_102 - Le Mardéric et ses affluents	Milieu aquatique et humide	27.03	2
Cabrières-d'Aigues	SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	Milieu aquatique et humide	0.84	2
Cabrières-d'Aigues	SEE_AH_44 - Étang de la Bonde	Milieu aquatique et humide	14.43	2
Cabrières-d'Avignon	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	1.72	2
Cadenet	SEE_AH_102 - Le Mardéric et ses affluents	Milieu aquatique et humide	4.33	2
Cadenet	SEE_AH_119 - Ruisseau de Laval	Milieu aquatique et humide	13.94	2
Cadenet	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	124.93	1
Caseneuve	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	10.31	1
Caseneuve	SEE_AH_29 - La Doa et ses affluents	Milieu aquatique et humide	1.03	2
Castellet-en-Luberon	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	6.38	1
Castellet-en-Luberon	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.39	2
Cavaillon	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	207.96	1
Cavaillon	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	74.67	1
Céreste	SEE_AH_114 - Vallée de l'Encrême et ses affluents	Milieu aquatique et humide	95.95	1
Céreste	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	20.84	1
Céreste	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	1.74	2
Cheval-Blanc	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	279.68	1
Corbières-en-Provence	SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	166.09	1
Corbières-en-Provence	SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	38.49	2
Cruis	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	3.87	1
Cucuron	SEE_AH_102 - Le Mardéric et ses affluents	Milieu aquatique et humide	4.65	2
Cucuron	SEE_AH_119 - Ruisseau de Laval	Milieu aquatique et humide	3.56	2
Dauphin	SEE_AH_126 - Zones humides de la plaine agricole entre Dauphin et Mane	Milieu aquatique et humide	35.05	1
Dauphin	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	43.91	1
Dauphin	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	24.91	2
Fontienne	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	15.73	1
Fontienne	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	11.39	2
Forcalquier	SEE_AH_110 - Réseau de retenues des hauts de Villeneuve	Milieu aquatique et humide	3.6	2
Forcalquier	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	30.18	1
Forcalquier	SEE_AH_126 - Zones humides de la plaine agricole entre Dauphin et Mane	Milieu aquatique et humide	14.19	1
Forcalquier	SEE_AH_58 - Prairies humides de la plaine agricole de Forcalquier, Niozelles et Pierrerue	Milieu aquatique et humide	74.02	1
Forcalquier	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	78.76	2
Gargas	SEE_AH_133 - L'urbane	Milieu aquatique et humide	21.16	2
Gargas	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	1.32	2
Gignac	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.42	2
Gignac	SEE_AH_29 - La Doa et ses affluents	Milieu aquatique et humide	5.95	2
Gordes	SEE_AH_129 - Prairies humides de Murs	Milieu aquatique et humide	1.65	2
Gordes	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.71	2
Gordes	SEE_AH_34 - L'imergue et ses affluents	Milieu aquatique et humide	12.08	1
Goult	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	87.58	1
Goult	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.58	2
Goult	SEE_AH_34 - L'imergue et ses affluents	Milieu aquatique et humide	16.47	1
Grambois	SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	Milieu aquatique et humide	59.69	2
Joucas	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	1.27	2
La Bastide-des-Jourdans	SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	Milieu aquatique et humide	8.43	2
La Bastide-des-Jourdans	SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	6.79	2
La Brillanne	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	11.04	1
La Brillanne	SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	91.37	1
Lacoste	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	4.39	1
Lacoste	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.11	2
La Motte-d'Aigues	SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	Milieu aquatique et humide	20.04	2
La Motte-d'Aigues	SEE_AH_44 - Étang de la Bonde	Milieu aquatique et humide	17.89	2
Lardiers	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	9.91	2
La Rochegiron	SEE_AH_63 - Prairies humides de Banon	Milieu aquatique et humide	0.39	1
La Tour-d'Aigues	SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	Milieu aquatique et humide	70.59	2

Lauris	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	107.44	1
Lauris	SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents	Milieu aquatique et humide	1.56	1
L'Hospitalet	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	5.17	2
Limans	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	3.25	1
Limans	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	57.01	2
Lioux	SEE_AH_129 - Prairies humides de Murs	Milieu aquatique et humide	0.46	2
Lioux	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.44	2
Lourmarin	SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents	Milieu aquatique et humide	16.23	1
Lurs	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	44.02	1
Lurs	SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	159.68	1
Mane	SEE_AH_126 - Zones humides de la plaine agricole entre Dauphin et Mane	Milieu aquatique et humide	61.57	1
Mane	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	44.22	2
Manosque	SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	278.61	1
Manosque	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	2.23	1
Manosque	SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	48.17	2
Maubec	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	16.78	1
Ménerbes	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	37.43	1
Ménerbes	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.11	2
Mérindol	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	377.69	1
Mirabeau	SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	63.44	1
Mirabeau	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	111.72	1
Mirabeau	SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	1.39	2
Montfuron	SEE_AH_114 - Vallée de l'Encrême et ses affluents	Milieu aquatique et humide	5.59	1
Montfuron	SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	32.35	2
Montfuron	SEE_AH_94 - Zones humide de la plaine de Villemus	Milieu aquatique et humide	5.46	2
Montjustin	SEE_AH_114 - Vallée de l'Encrême et ses affluents	Milieu aquatique et humide	37.33	1
Montlaux	SEE_AH_109 - Zones humides de Montlaux	Milieu aquatique et humide	8.12	2
Montlaux	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	45.64	1
Murs	SEE_AH_129 - Prairies humides de Murs	Milieu aquatique et humide	29.88	2
Murs	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.98	2
Niozelles	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	29.66	1
Niozelles	SEE_AH_58 - Prairies humides de la plaine agricole de Forcalquier, Niozelles et Pierrerue	Milieu aquatique et humide	6.17	1
Ongles	SEE_AH_108 - Zones humides de la forêt d'Ongles	Milieu aquatique et humide	37.37	1
Ongles	SEE_AH_124 - Réseau de prairies humides de la haute Laye	Milieu aquatique et humide	24.77	1
Ongles	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	8.64	1
Ongles	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	30.21	2
Oppède	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	44.45	1
Oppède	SEE_AH_24 - Prairies humides d'Oppède	Milieu aquatique et humide	17.03	2
Oppédette	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	7.78	1
Oppédette	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.44	2
Pertuis	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	415.29	1
Pertuis	SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	Milieu aquatique et humide	22.93	2
Peypin-d'Aigues	SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	Milieu aquatique et humide	19.05	2
Pierrerue	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	18.63	1
Pierrerue	SEE_AH_58 - Prairies humides de la plaine agricole de Forcalquier, Niozelles et Pierrerue	Milieu aquatique et humide	13.9	1
Pierrevet	SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	128.37	2
Puget	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	209.88	1
Puyvert	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	62.02	1
Puyvert	SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents	Milieu aquatique et humide	11.49	1
Reillanne	SEE_AH_114 - Vallée de l'Encrême et ses affluents	Milieu aquatique et humide	62.62	1
Reillanne	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	3.61	1
Reillanne	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	17.17	1
Reillanne	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	1.13	2
Reillanne	SEE_AH_94 - Zones humide de la plaine de Villemus	Milieu aquatique et humide	31.13	2
Revest-des-Brousses	SEE_AH_117 - Prairies humides de Val Martine	Milieu aquatique et humide	22.36	1
Revest-des-Brousses	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	36.99	1
Revest-du-Bion	SEE_AH_84 - Doline de l'Etang	Milieu aquatique et humide	2.04	2
Revest-Saint-Martin	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	6.01	1
Robion	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	39.86	1
Robion	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.37	2
Roussillon	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	21.3	1
Roussillon	SEE_AH_133 - L'urbane	Milieu aquatique et humide	5.4	2
Roussillon	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	5.79	2
Roussillon	SEE_AH_34 - L'imergue et ses affluents	Milieu aquatique et humide	49.09	1
Rustrel	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.79	2
Rustrel	SEE_AH_29 - La Doa et ses affluents	Milieu aquatique et humide	65.4	2
Saignon	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	24.2	1
Saignon	SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents	Milieu aquatique et humide	2.73	1
Saignon	SEE_AH_128 - Le Calavon-Coulon aval et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	6.13	1
Sainte-Croix-à-Lauze	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	4.81	1
Sainte-Croix-à-Lauze	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.14	2
Saint-Étienne-les-Orgues	SEE_AH_124 - Réseau de prairies humides de la haute Laye	Milieu aquatique et humide	53.43	1
Saint-Étienne-les-Orgues	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	31.33	2
Sainte-Tulle	SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	317.51	1
Sainte-Tulle	SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	23.17	2
Saint-Maime	SEE_AH_110 - Réseau de retenues des hauts de Villeneuve	Milieu aquatique et humide	0.44	2

Saint-Maime	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	25.99	1
Saint-Maime	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	13.95	2
Saint-Martin-de-Castillon	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	69.26	1
Saint-Martin-de-Castillon	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	2.04	2
Saint-Martin-de-la-Brasque	SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	Milieu aquatique et humide	18.23	2
Saint-Martin-les-Eaux	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	13.41	1
Saint-Martin-les-Eaux	SEE_AH_33 - Petits affluents de la Durance entre Manosque et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	0.02	2
Saint-Michel-l'Observatoire	SEE_AH_126 - Zones humides de la plaine agricole entre Dauphin et Mane	Milieu aquatique et humide	19.24	1
Saint-Michel-l'Observatoire	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	61.12	1
Saint-Michel-l'Observatoire	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	0.12	2
Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_AH_133 - L'urbane	Milieu aquatique et humide	1.67	2
Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	2.55	2
Saint-Saturnin-lès-Apt	SEE_AH_34 - L'imergue et ses affluents	Milieu aquatique et humide	11.01	1
Sannes	SEE_AH_102 - Le Mardéric et ses affluents	Milieu aquatique et humide	22.95	2
Saumane	SEE_AH_98 - La Laye et le Viou	Milieu aquatique et humide	0.64	2
Sigonce	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	41.56	1
Simiane-la-Rotonde	SEE_AH_118 - Zones humides des collines siliceuses de Fuyara et BoulINETTE	Milieu aquatique et humide	5.27	2
Simiane-la-Rotonde	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	13.09	1
Simiane-la-Rotonde	SEE_AH_74 - Prairies humides de la plaine de Simiane-la-Rotonde	Milieu aquatique et humide	38.89	2
Sivergues	SEE_AH_123 - L'Aigue Brun et ses affluents	Milieu aquatique et humide	5.53	1
Vachères	SEE_AH_117 - Prairies humides de Val Martine	Milieu aquatique et humide	0.35	1
Vachères	SEE_AH_118 - Zones humides des collines siliceuses de Fuyara et BoulINETTE	Milieu aquatique et humide	2.55	2
Vachères	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	2.88	1
Vachères	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	3.35	1
Vachères	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.17	2
Vaugines	SEE_AH_119 - Ruisseau de Laval	Milieu aquatique et humide	7.77	2
Viens	SEE_AH_122 - Le Calavon-Coulon amont et ses petits affluents	Milieu aquatique et humide	43.59	1
Viens	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.76	2
Viens	SEE_AH_29 - La Doa et ses affluents	Milieu aquatique et humide	1.92	2
Villars	SEE_AH_132 - La Riaille d'Apt	Milieu aquatique et humide	8.63	1
Villars	SEE_AH_26 - Mares et réseau de mares du bassin versant du Calavon	Milieu aquatique et humide	0.87	2
Villars	SEE_AH_29 - La Doa et ses affluents	Milieu aquatique et humide	0.03	2
Villelaure	SEE_AH_102 - Le Mardéric et ses affluents	Milieu aquatique et humide	18.31	2
Villelaure	SEE_AH_121 - La Durance et ses annexes hydrauliques entre Mirabeau et Cavaillon	Milieu aquatique et humide	191.64	1
Villemus	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	7.36	1
Villemus	SEE_AH_94 - Zones humide de la plaine de Villemus	Milieu aquatique et humide	20.41	2
Villeneuve	SEE_AH_110 - Réseau de retenues des hauts de Villeneuve	Milieu aquatique et humide	12.36	2
Villeneuve	SEE_AH_111 - Le Lauzon et ses affluents	Milieu aquatique et humide	6.19	1
Villeneuve	SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	314	1
Villeneuve	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	41.17	1
Vitrolles-en-Lubéron	SEE_AH_21 - L'Eze et ses affluents	Milieu aquatique et humide	7.6	2
Volx	SEE_AH_120 - La Durance entre Lurs et Mirabeau	Milieu aquatique et humide	69.64	1
Volx	SEE_AH_127 - Le Largue et ses annexes hydrauliques	Milieu aquatique et humide	45.02	1

* Enjeu : 1-Enjeu de préservation majeur / 2-Enjeu de préservation important



Parc naturel régional du Luberon

60, place Jean-Jaurès
BP122
84404 Apt Cedex

04 90 04 42 00
contact@parcduluberon.fr



Photo de couverture : JPNRL

parcduluberon.fr